This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BY
ORD
ller,
FF.

23747 f. 63

MADAME

DE MAINTENON

PAR

GUSTAVE HÉQUET

(1635-1719)

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1853

BODLEIAN
8 NOV 1953
D

AVERTISSEMENT.

On n'a guère imprimé sur Mme de Maintenon que des panégyriques ou des satires. Nous avons, dans le petit écrit qu'on va lire, cherché uniquement la vérité.

C'est surtout par les lettres de Mme de Maintenon qu'on peut savoir ce qu'elle a été, ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a voulu, ce qu'elle a fait. Nous nous sommes servi le plus possible de ces documents précieux pour l'histoire, en regrettant qu'ils n'aient pas été publiés dans un meilleur ordre, et que le recueil soit si incomplet.

Ces lettres, en général, sont courtes et d'une extrême simplicité. Écrites presque toujours en vue d'une affaire, elles vont droit à leur but. Mais le style en est ferme, précis, toujours noble, et quelquefois empreint d'une énergie toute virile. Une nouvelle édition de cette correspondance, classée par ordre de dates, s'il était possible de suppléer celles qui manquent et de rectifier celles qu'une main maladroite y a mises trop souvent au hasard, serait un monument d'une valeur inestimable.

G. H.

HISTOIRE

DE

MADAME DE MAINTENON.

I.

Les D'Aubigné.

Françoise d'Aubigné, plus connue sous le nom de Mme de Maintenon, appartenait à une famille ancienne, qui venait d'acquérir, sous Henri III et Henri IV, une assez grande illustration. Le premier d'Aubigné ou d'Aubigny[1] connu vivait au XIIe siècle. C'était un chevalier angevin. L'un de ses descendants, Jean d'Aubigné, embrassa avec ardeur la religion réformée. Si l'on en doit croire La Baumelle, ce fut lui qui, à la bataille de Dreux, fit prisonnier le connétable de Montmorency. Deux mois plus tard il était dans Orléans qu'assiégeait

1. C'est le même nom, quoique la terminaison soit différente. C'est ainsi que l'on trouve, dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, les *Menagiana* et autres écrits du XVIIe siècle, Mme de Sévigny pour Mme de Sévigné.

l'armée catholique, et y reçut une blessure dont il mourut, après avoir discuté et réglé, au nom du parti huguenot, les conditions de la pacification de 1563. Son fils fut Théodore-Agrippa d'Aubigné, que son zèle calviniste, son dévouement pour Henri IV, son grand caractère et ses écrits ont rendu si célèbre.

Nous n'avons point à raconter ici la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Nous ferons observer cependant que la plupart des historiens de Françoise d'Aubigné ont consacré quelques pages à son grand-père, et nous n'avons pas la prétention de résister plus qu'eux à l'invincible attraction exercée par cet homme singulier, qui frappe par son originalité au milieu même d'une époque où tous les personnages historiques ont une physionomie si individuelle et si vivement accentuée.

Théodore-Agrippa d'Aubigné naquit le 1er février 1550 à Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge. Il fut nommé Agrippa parce que sa naissance avait coûté la vie à sa mère[1]. Nourri hors du logis paternel, parce que la seconde femme de Jean d'Aubigné ne l'aimait pas, il commença dès l'âge de cinq ans son éducation littéraire, dont les résultats paraîtront sans doute fabuleux aux générations énervées de notre temps. A six ans il

1. *Ægre partus.*

lisait dans quatre langues, qui étaient le français, le latin, le grec et l'hébreu. Vers sa huitième année il traduisait le *Criton* de Platon. Quand il eut dix ans, son père le conduisit à Paris pour qu'il y achevât ses études : c'était peu après l'avortement de la conjuration d'Amboise. En passant par cette ville, aux créneaux de laquelle pendaient encore les têtes sanglantes des conjurés[1], saisi d'indignation et d'horreur, Jean d'Aubigné s'écria au milieu de la foule : « Ah! les bourreaux! ils ont décapité la France. « Puis, posant la main sur la tête de l'enfant : « Mon fils, il ne faut point épargner ta vie, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur. Si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » C'est presque le discours d'Amilcar au petit Annibal. Les grandes passions parlent toujours et partout le même langage.

A Paris, Jean d'Aubigné mit son fils en pension chez Mathieu Béroalde, savant illustre et son coreligionnaire. Mais bientôt Béroalde fut accusé d'hérésie. Il s'enfuit avec son élève jusqu'à Coutances, où tous deux furent arrêtés comme bien

1. « Il en fut pendu, noyé, décapité près de douze cents. Les rues d'Amboise ruisselaient de sang, la rivière était couverte de corps morts, et les places publiques toutes plantées de gibets. Les chefs furent exécutés les derniers, la reine-mère, ses trois jeunes fils et toutes les dames de la cour étant aux fenêtres, qui regardaient ce tragique spectacle comme un divertissement. » (Mézerai, *Abrégé chronologique.*)

d'autres. Des officiers, peut-être pour sauver l'enfant, le prirent à part, et lui dirent qu'il fallait entendre la messe ou être brûlé vif. Il répondit : « L'horreur de la messe m'ôte celle du feu. »

On le fit évader, ainsi que ses compagnons d'infortune. Ils arrivèrent enfin à Orléans, à l'époque où Jean d'Aubigné s'y trouvait.

Celui-ci mort, le curateur d'Agrippa l'envoya à Genève. Il avait alors quatorze ans, et le feu de sa précoce jeunesse s'accordait mal avec l'austérité des pasteurs calvinistes. Il s'enfuit donc à Lyon, pour y achever l'étude des mathématiques. Mais il se trouva bientôt sans argent, et, de désespoir, il s'allait jeter dans la Saône, quand il rencontra, sur le pont même, un sien cousin qui le tira d'embarras.

D'Aubigné avait dix-neuf ans lorsque la troisième guerre civile éclata. Il brûlait d'y prendre part. Mais il était revenu depuis deux années en Saintonge, et son curateur, qui n'approuvait pas cette ardeur guerrière, avait pris le parti de l'enfermer. Pour plus de sûreté, il se faisait apporter chaque soir les habits de son prisonnier. Agrippa s'évada par une fenêtre, la nuit, en chemise, les pieds nus, et rejoignit en cet équipage une troupe de jeunes gens du pays qui partaient pour Jonzac, lieu de rendez-vous. La capitaine de la bande le prit en croupe, il lui prêta un manteau. Il faut le

laisser raconter lui-même sa première aventure militaire.

« A une lieue de là, au passage de Réau, la compagnie trouva une troupe de papistes qui voulait gagner Angoulême, laquelle fut défaite après un léger combat dans lequel le nouveau soldat en chemise gagna une arquebuse, avec un fourniment tel quel; mais il ne voulut prendre aucun habit, quoique ses compagnons et la nécessité le lui conseillassent. Ainsi il arriva au rendez-vous de Jonzac tout nu, et là, quelques capitaines ayant eu soin de le faire habiller et armer, il mit au bout de la cédule qu'il fit pour ses avances : *A la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux équipage que j'y entre.*

« De Jonzac on se rendit à Xaintes, lieu du rendez-vous général, où M. de Mirebeau, gouverneur du pays, voulut le renvoyer d'abord par de douces semonces, et puis par menaces; mais le compagnon rompit le respect, et, quittant ledit sieur, et Soubran, son capitaine, qui voulait le faire arrêter, il perça au travers de toute la compagnie, s'enfuit, et portant l'épée à la gorge d'un sien cousin qui le talonnait de près, il gagna le logis du capitaine Asnières, qu'il savait être en querelle avec le sieur de Mirebeau; et, le lendemain, à une émeute qui se fit entre eux, il fut le premier qui compass-

la mèche, et qui faillit tuer sondit cousin du parti de Mirebeau[1]. »

A partir de ce moment sa vie ne fut plus qu'un tissu d'aventures qui semblent tenir du roman plus que de l'histoire. Il serait trop long d'entrer dans tous ces détails, de raconter son procès à Orléans, où, malade et presque mourant, il plaida sa cause lui-même, et fit condamner ses adversaires à lui restituer son héritage; de parler de son amour pour Mlle de Talcy, qui lui inspira une assez honnête quantité de vers : on trouvera tout cela dans ses mémoires; mais nous ne nous refuserons pas le plaisir de rapporter un fait qui prouve que sa délicatesse était égale à sa vaillance. Un hasard heureux lui avait fait quitter Paris trois jours avant la Saint-Barthélemy; il se réfugia à Talcy. « Un jour qu'il contait ses infortunes au père de sa maîtresse, et comment le défaut de moyens l'empêchait de se rendre à la Rochelle, où s'étaient retirés un grand nombre de huguenots, le vieillard l'interrompit en lui disant : « Vous m'avez autrefois conté que les originaux de l'entreprise d'Amboise avaient été mis en dépôt entre les mains de votre père, et que dans l'une de ces pièces il se trouvait le seing du chancelier de L'Hospital, qui, pour le présent, est retiré dans sa maison près d'Étampes;

1. *Mémoires* de d'Aubigné.

c'est un homme qui n'est plus bon à rien et qui a désavoué votre parti. Si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cette pièce, je me fais fort de vous faire donner six mille écus, soit par lui ou par ceux qui voudraient s'en servir pour le ruiner. Sur ce propos, d'Aubigné, sans lui répliquer, se départit d'auprès de lui, s'en fut chercher un sac de velours tanné dans lequel étaient toutes ses écritures, le lui apporta et lui fit voir toutes lesdites pièces, après quoi il les reprit de sa main et les jeta au feu en sa présence, ce qui donna lieu au sieur de Talcy de le tancer rudement; à quoi d'Aubigné répondit : Je les ai brûlées de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'aurais pu succomber à la tentation[1]. »

Ce fut quelques mois après, en 1573, qu'il devint écuyer du roi de Navarre, que Charles IX, ou plutôt Catherine de Médicis avait retenu prisonnier après la Saint-Barthélemy. Apparemment les protestants ne croyaient pas plus que les catholiques eux-mêmes à la sincérité de la conversion du jeune prince. D'Aubigné lui avait été donné pour un homme « qui ne trouvait rien de trop chaud ni de trop froid. » Il consentit, pour entrer au service de Henri, non à changer de religion, mais du moins à cacher sa croyance. Après trois années perdues en

1. *Mémoires* de d'Aubigné.

aventures guerrières, en duels, en fêtes de cour, en travaux littéraires[1], trouvant enfin une occasion favorable, il fit tout à coup entendre à son maître un langage mâle et fier, dont celui-ci avait un peu perdu l'habitude, et contribua pour une grande part à lui faire prendre la résolution de s'enfuir. Le projet formé, il fut l'un des agents principaux de l'exécution.

Malgré de si grands services, il ne tarda guère à se brouiller avec Henri. Il avait l'esprit indépendant, le parler libre et la probité rude. Ce sont là, dans une cour, de terribles défauts. Il eut bientôt beaucoup d'ennemis. De plus, le roi de Navarre voulut faire de son écuyer l'entremetteur de ses amours, et l'écuyer « quoique assez vicieux en

1. « Il fit, dit M. le duc de Noailles, des poésies, des pièces de théâtre ; il composa, entre autres, la tragédie-ballet de *Circé*, qui fut représentée aux noces du duc de Joyeuse. » M. le duc de Noailles se trompe : les noces du duc de Joyeuse n'eurent lieu que six ans plus tard, en 1581. On y exécuta en effet un *Ballet comique* dont le sujet est l'aventure de Circé. Mais ce ballet est de Baltazarini, dit Beaujoyeulx, valet de chambre du roi et de la reine-mère. Et encore ce Beaujoyeulx s'était-il borné à en tracer le programme. Les vers sont du sieur de la Chesnaye, aumônier du roi, la musique du sieur de Beaulieu, la décoration de Jacques Patin. La Beaumelle a donc tort de dire qu'on ne voulut point d'abord représenter *la Circé* de d'Aubigné à cause de la dépense, mais qu'on la représenta plus tard aux noces du duc de Joyeuse. A la vérité, il met en note que M. de Cahuzac « attribue *la Circé* à un autre, et accuse d'Aubigné de plagiat. » C'est bien plutôt Beaujoyeulx qui serait le plagiaire ; mais il faudrait avoir les deux pièces pour en juger.

d'autres choses, et qui peut-être n'aurait pas refusé ses services à un sien compagnon, ne voulut jamais complaire en cela à son maître, quelques caresses et promesses qu'il lui fît pour l'y engager. A ce refus de se charger d'un rôle qui, auprès de Henri, aurait pu s'étendre beaucoup, le prince lui retira ses bonnes grâces[1]. »

Il le quitta donc, et lui adressa, en partant, la lettre suivante :

« Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps; elle vous fera souvenir de votre prison, et que la main qui vous écrit en a rompu les verroux et est demeurée pure en vous servant, vide de vos bienfaits et exempte de corruption, tant de votre ennemi que de vous-même. Par cet écrit, je vous recommande à Dieu, à qui je donne mes services passés, et à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître qu'en me perdant vous avez perdu votre meilleur serviteur. »

Henri le rappela bientôt. Mais d'Aubigné fit la sourde oreille et ne se décida à revenir qu'après avoir reçu du roi des preuves d'affection dont il était difficile de n'être point touché. Le maître et le serviteur se séparèrent ainsi et se réconcilièrent plus d'une fois encore. Et il ne faut pas croire que

1. *Mémoires* de d'Aubigné.

les torts aient toujours été du côté d'Henri IV. Ce prince savait apprécier la brusque franchise de d'Aubigné et n'en avait que plus de confiance en lui. D'Aubigné, d'ailleurs, avait les défauts de ses qualités. Il était vantard, irritable, satirique, indiscret, exigeant. Il ne trouvait jamais que ses services fussent assez payés. A la vérité, il en retirait plus d'honneur que de profit. Mais y avait-il du bon sens à taxer d'avarice un prince qui, le plus souvent, manquait même du nécessaire?

On connaît sa lettre à Sully, que celui-ci a rapportée dans ses *Économies royales* : « Mon ami, mes chemises sont toutes déchirées, mon pourpoint troué au coude, ma marmite souvent renversée, et je soupe et dîne chez les autres. » Il semble qu'un chef de parti réduit à un aussi triste état aurait dû trouver ses compagnons moins exigeants, surtout si l'on songe que le capitaine et les soldats défendaient une cause commune et combattaient pour leur croyance. Mais, au fond, les huguenots étaient un parti politique, autant pour le moins qu'une secte. La religion était leur drapeau, mais non leur unique but, et les plus dévoués à leur foi oubliaient rarement qu'ils avaient leur fortune à faire. Aussi accusaient-ils à tout propos leur chef de lésinerie et d'ingratitude. « Montez les degrés, écrivait la duchesse de Rohan, vous oyrez les gentilshommes qui diront : J'ai mis ma vie tant de fois

pour son service, je l'ai tant de temps suivi, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier, j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent : au partir de là, il ne me connaît plus. »

D'Aubigné était de ces gentilshommes, et des moins réservés. Immédiatement après son évasion, le roi de Navarre lui avait confié une mission importante et périlleuse. A son retour, Henri, pour récompense, lui donna son portrait. D'Aubigné ne refusa point le portrait; mais il mit au bas ces quatre vers :

Ce prince est d'étrange nature;
Je ne sais qui diable l'a fait.
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

Quand il se brouilla pour la première fois avec lui, il rencontra dans Agen le grand épagneul de ce prince, errant par la ville, et affamé. Il le recueillit et fit graver sur son collier le sonnet que voici :

Le fidèle Citron, qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré, couche ores sur la dure.
C'est ce fidèle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des traîtres le choix.

C'est lui qui les brigands effrayait de sa voix,
Des dents les assassins; d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les dédains et l'injure,
Payement coutumier du service des rois?

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable,

Le fit chérir de vous, mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens, par sa dextérité.

Courtisans, qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidélité.

C'est d'Aubigné lui-même qui a rapporté ce fait et transcrit cette œuvre poétique dans ses Mémoires, et il ajoute que l'épagneul fut ramené au roi, « lequel changea de couleur en lisant ces vers, et en resta confus. » On avouera que peu de princes auraient pardonné de pareilles licences.

Mais aucun n'a poussé la tolérance ou l'indifférence plus loin que Henri IV. Un jour, d'Aubigné (c'est son propre récit que nous citons), « se trouvant couché dans la garde-robe de son maître, avec le sieur de La Force, il lui dit : La Force, notre maître est un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. A quoi l'autre, qui sommeillait, répondit : Que dis-tu, d'Aubigné? Le roi, qui avait entendu, cria : Il dit que je suis un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. — Dormez, Sire, répliqua d'Aubigné, nous en avons bien d'autres à dire à vos dépens. »

Malgré ses mécontentements et ses plaintes continuelles, d'Aubigné n'en était pas moins dévoué à son parti, et ses bouderies ne l'empêchaient pas de se battre chaque fois que l'occasion s'en présentait. De 1576 à 1589, il eut presque continuelle-

ment l'épée à la main. Il était près de Henri à Coutras, et, deux ans plus tard, à Saint-Cloud, quand la mort du dernier des Valois le fit roi de France. A partir de cette époque, son activité se ralentit un peu. Il avait pris Maillezais en 1588, et en était resté gouverneur. Il y fut bientôt chargé de la garde du cardinal de Bourbon. On tenta de le corrompre. Un envoyé de la duchesse de Retz lui vint offrir, un jour, à son choix, deux cent mille livres, ou cinquante mille livres et le gouvernement de Belle-Isle. Sa réponse est remarquable et peint admirablement son caractère : « Belle-Isle me conviendrait mieux pour manger le pain de mon infidélité. Mais ma conscience, qui me suit partout de très-près, s'embarquerait avec moi quand je passerais dans cet asile. Partez donc ! et sachez que si je ne vous avais donné un sauf-conduit, je vous enverrais pieds et poings liés au roi mon maître. »

Huguenot convaincu et inflexible, d'Aubigné fut profondément blessé de l'abjuration du roi. Il se retira dans son gouvernemeut, et fut plusieurs années sans reparaître à la cour. Il y revint un moment en 1595, et le roi lui ayant montré la cicatrice qui lui était restée à la lèvre du coup de couteau de Jean Châtel, il lui dit ces paroles célèbres : « Vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il a percé les lèvres ; si un jour vous le renoncez du cœur, il percera le cœur. » Il a mis depuis

cette réponse en vers, mais ses vers ne valent pas sa prose.

Il poussa plus loin l'opposition, et s'associa plus d'une fois aux tentatives de résistance où le mécontentement des chefs calvinistes se laissait souvent entraîner. Un jour, le duc de La Trémoille, investi dans Thouars par les troupes royales, lui écrivit : « Mon ami, je vous convie, suivant vos serments, à venir mourir avec votre affectionné serviteur. » Il lui répondit : « Monsieur, votre lettre sera bien obéie. Je la blâme pourtant d'une chose : c'est d'avoir allégué mes serments, qui doivent être crus trop inviolables pour me les ramentevoir. »

Henri IV connaissait son cœur, et des deux parts les ressentiments n'eurent jamais une longue durée.

Quatre ans après la mort de ce monarque, il vendit au duc de Rohan son gouvernement de Maillezais et du Doignon, petit poste qui en dépendait, puis il se retira à Saint-Jean-d'Angély, et ne s'y occupa plus que de travaux littéraires. Il a pris, au milieu des écrivains de son temps, une place qui n'est pas à dédaigner. Sa poésie, dure et souvent incorrecte, est relevée de temps en temps par des traits d'une remarquable énergie. Sa prose vaut beaucoup mieux, et *les Aventures du baron de Fœneste*, ouvrage au-dessous du médiocre, sont plus que compensées par la *Confession de Sancy*, satire pleine de verve, par l'*Histoire secrète de sa vie* et

l'*Histoire universelle de son temps*. Ce dernier ouvrage parut en 1616, et fut brulé, par décret du parlement, « pour contenir plusieurs choses contre l'État et l'honneur des rois, des reines, et autres seigneurs du royaume. » Les condamnations prononcées par le parlement contre les livres ont été souvent pour eux des brevets d'immortalité.

Jusqu'à la prise de la Rochelle, le règne de Louis XIII fut troublé presque continuellement par les agitations des huguenots et les efforts qu'il fallait faire pour les réprimer. En 1620, d'Aubigné ne se croyant plus en sûreté dans son pays, partit tout à coup, accompagné de dix hommes armés, traversa la France à cheval, malgré ses soixante-dix ans, et se réfugia à Genève. Il y fut reçu avec de grands honneurs. On le nomma président du conseil de guerre. Il dirigea les travaux de fortification de Genève et de Berne. Il prit une part très-active aux négociations par lesquelles les réformés, à cette époque, se procurèrent le secours de l'Angleterre, des ducs de Weimar, et d'autres princes allemands. La cour de France le fit juger par contumace, et il fut condamné à mort. « C'est, dit-il, dans ses mémoires, le quatrième arrêt rendu contre moi pour de semblables crimes, lesquels m'ont fait honneur et plaisir. » Il n'avait pourtant pas à se vanter du dernier. Toute alliance d'un parti avec l'étranger est criminelle. Mais ce point de la mo-

rale politique n'était pas encore, à cette époque, suffisamment établi.

Ce fut alors qu'il se remaria[1], *comme pour donner un démenti à ce dernier arrêt*, ajoute l'un de ses historiens. Il avait soixante-treize ans, vécut sept ans encore, et conserva presque jusqu'à son dernier jour sa santé, sa vigueur, l'activité de son esprit et l'énergie de son âme. Il mourut le 9 mai 1630, âgé de quatre-vingts ans. La lettre suivante, adressée par sa veuve à M. de Villette, son gendre, donnera une idée des mœurs et du langage du temps.

« Il faut que je vous dise, avec une main tremblante et le cœur plein d'angoisse et d'amertume, que Dieu a retiré à soi notre bon seigneur, et votre bon et affectionné père, et à moi aussi père et mari si cher et bien aimé, que je m'estime bien heureuse de l'avoir servi, et malheureuse de ne le servir plus. Hélas! tout d'un coup il m'a été ravi!... Il tomba malade le dimanche, à quatre heures du matin, le 21 avril, selon le style nouveau; il rendit l'esprit à six heures, le jeudi matin, 9 mai, le jour de l'Ascension. Je supplie madame ma fille de modérer sa très-juste douleur... Il eut très-bonne connaissance jusqu'à quelques moments avant qu'il mourût. Il nous a rendu de grands témoignages de

1. Il avait épousé en premières noces Mlle Suzanne de Lezay, ne de Surineau.

la joie qu'il ressentait, et, quand il faisait des difficultés de prendre nourriture, il disait : *Ma mie, laissez-moi aller en paix, je veux aller manger du pain céleste....* En ses deux dernières nuits, il fut consolé par deux excellents ministres de ses amis. Il n'a manqué ni d'assistance, ni de consolation jusqu'à son dernier soupir, par les plus excellents hommes de la ville.... il est regretté de tous les gens de bien. Il a achevé ses jours en paix, et, deux heures avant sa fin, il dit d'une face joyeuse, et d'un esprit paisible et content :

La voici, l'heureuse journée
Que Dieu a faite à plein désir;
Par nous soit gloire à lui donnée,
Et prenons en elle plaisir.

« Je n'oublierai jamais celui de qui j'ai eu l'honneur d'être si chèrement aimée, et à qui je ne puis penser que je ne jette un ruisseau de larmes. »

D'Aubigné avait eu de son premier mariage un fils et deux filles. Ces deux filles épousèrent, l'une M. de Caumont-Dade, l'autre M. le marquis de Villette. Le fils, Constant d'Aubigné, n'eut de commun avec son père que le nom.

Le meilleur moyen de le faire connaître, c'est de transcrire ici ce qu'en a écrit Théodore-Agrippa lui-même.

« Comme Dieu n'attache pas ses grâces à la chair ni au sang, mon fils aîné, nommé Constant d'Au-

bigné, ne ressembla pas à son père, quoique j'eusse pris tous les soins possibles de son éducation. Je l'avais élevé avec autant d'application et de dépense que si c'eût été un prince; mais ce misérable, s'étant d'abord adonné au jeu et à l'ivrognerie à Sedan, où je l'avais envoyé aux académies, et s'étant ensuite dégoûté de l'étude, acheva de se perdre entièrement dans les *musicos* de Hollande, parmi les filles de joie. Ensuite qu'il fut revenu en France, il se maria sans mon consentement à une malheureuse qu'il a depuis tuée. Voulant le tirer de la cour, où il continuait ses débauches, je lui fis donner un régiment, lors de la guerre du prince de Condé, que je mis sur pied à mes dépens; mais rien ne pouvait arrêter ni contenter les passions déréglées de cet esprit volage, libertin et audacieux. Il retourna à la cour, où il perdit au jeu vingt fois plus qu'il n'avait vaillant, de sorte que, se trouvant sans ressource, il abjura sa religion, et embrassa la romaine, dont il ne faisait pas cependant profession publique de peur que je ne le déshéritasse. Puis il s'en vint en Poitou, à dessein de me dépouiller de mes deux places de Maillezais et du Doignon. Comme je ne connaissais point sa perverse intention, je le fis mon lieutenant dans Maillezais, avec pleine puissance d'y commander en mon absence, et je me retirai au Doignon.

Par cette belle disposition, la ville de Maillezais

devint bientôt un brelan public, un rendez-vous de femmes de mauvaise vie et une vraie boutique de faux monnayeurs. De plus, ce digne commandant, pour faire sa cour, se vantait dans ses lettres que tous les soldats de la garnison étaient plus à lui qu'à moi. Je ne fus pas longtemps sans être informé de toutes ces choses.... ce qui me fit aussitôt recourir au remède. Je me mis, pour cet effet, dans un grand bateau, avec un nombre de soldats affidés, des pétards et des échelles, et, m'étant approché, à la faveur de la nuit, des murailles de Maillezais, je m'avançai seul et travesti pour gagner la porte de la citadelle. La sentinelle, m'ayant découvert, se mit en devoir de m'en empêcher, mais je ne lui en donnai pas le temps, car, lui sautant au cou, et lui faisant briller aux yeux un poignard qui le fit taire, je me rendis le maître de ladite porte, je fis entrer par elle mes gens dans la citadelle, et j'en chassai ceux de mon fils que je croyais lui être le plus attachés. Mon indigne fils, se voyant ainsi délogé de sa tanière, se retira à Niort, auprès du baron de Neuillant, révolté comme lui contre son père.... »

Et d'Aubigné fut bientôt forcé de faire contre son fils une seconde expédition, « *tout fébricitant qu'il était.* » Plus tard, Constant d'Aubigné fit semblant de revenir à la religion réformée, obtint par ce moyen le pardon de son père, qui était à Ge-

nève, et la confiance du parti, passa en Angleterre, fut admis aux conseils où le gouvernement anglais décida de secourir la Rochelle, puis revint à Paris et vendit ce secret au gouvernement français. Le vieil Agrippa, au désespoir, le déshérita et le maudit. Constant d'Aubigné, pour prix de son service, devint écuyer du roi et gentilhomme de la chambre; on lui rendit la baronnie de Surineau, qui avait été confisquée sur son père. Il profita de ces faveurs de la fortune pour se remarier. Tous les biens lui venaient à la fois, en récompense d'une action infâme.

Mais son bonheur dura peu. Ses perfidies l'avaient élevé, l'avaient enrichi : ses désordres l'abîmèrent. Quand il se vit ruiné, il voulut former un établissement à la Caroline. A cet effet il noua des intelligences avec le gouvernement anglais. On eut vent de ses menées, et il fut enfermé au château Trompette, à Bordeaux, d'où il obtint d'être tranféré à Niort.

On ne l'avait point séparé de Mme d'Aubigné, femme respectable par sa vertu, son dévouement sans bornes et ses malheurs. C'est dans la conciergerie de la prison de Niort que naquit, le 27 novembre 1635, son troisième enfant, Françoise d'Aubigné, qui devait, après les plus étranges vicissitudes, s'appeler un jour la marquise de Maintenon, et épouser Louis XIV.

II.

Mademoiselle d'Aubigné (1635-1652).

La plupart des historiens font un tableau effrayant de la misère de cette famille enfermée à Niort. Cependant la petite d'Aubigné eut pour parrain le comte François de La Rochefoucauld, et pour marraine Suzanne de Baudéan, fille du baron de Neuillant, laquelle depuis, fut la maréchale de Navailles. M. de Neuillant, parent des d'Aubigné, était gouverneur de Niort. On éprouve quelque embarras à concilier cet extrême dénûment avec des relations aussi élevées.

Mme de Villette, cette fille de Théodore-Agrippa dont nous avons déjà parlé, vint voir son frère dans sa prison et eut pitié de lui. Elle se chargea de ses trois enfants, et les emmena chez elle au château de Murçay, près de Niort. Elle avait elle-même une fille au berceau, qui fut depuis Mme de Sainte-Hermine. Les deux cousines eurent la même nourrice.

On ne saurait dire au juste combien de temps la petite d'Aubigné resta près de sa tante. Il paraît que Constant d'Aubigné fut de nouveau transféré de Niort au château Trompette. Un jour que

Mlle d'Aubigné jouait avec la fille du concierge, celle-ci lui dit :

« J'ai un ménage d'argent, et vous êtes trop pauvre pour en avoir un pareil.

— C'est vrai, répondit la petite Françoise, mais je suis demoiselle, et vous ne l'êtes pas. »

Elle ne pouvait pas avoir alors plus de trois ou quatre ans.

Constant d'Aubigné fut enfin élargi, et voulut de nouveau aller chercher la fortune en Amérique. Il partit pour la Martinique, où l'on avait ébauché déjà quelques établissements. Pendant la traversée, sa fille fut dangereusement malade : on la crut morte, et, sans cette obstination de l'amour maternel qui ne renonce jamais à l'espérance, on l'aurait jetée à la mer. Peu après, le bâtiment qui la portait faillit d'être pris par un corsaire. Ajoutons, pour en finir avec les aventures de son enfance, ce qu'on lit dans le recueil d'anecdotes intitulé : *Segraisiana.*

« Mme de Maintenon m'a raconté qu'étant à la Martinique à la campagne, et mangeant du lait avec sa mère, un serpent long de plusieurs coudées vint pour être de la compagnie. Elles ne l'attendirent pas; elles s'enfuirent bien vite et elles lui laissèrent chacune leur part qu'il avala. «

Un jour qu'elle racontait à Versailles ces incidents de la première époque de sa vie : « Madame,

lui dit l'évêque de Metz, on ne revient pas de si loin pour peu de chose. »

Constant d'Aubigné réussit d'abord à la Martinique. Mais ses vices, pour employer l'expression pittoresque de son père, s'étaient embarqués avec lui. Il perdit au jeu tout ce qu'il avait acquis par la culture et le commerce, et vécut misérablement, quelque temps encore, d'un petit emploi militaire dont le produit ne suffisait pas à l'entretien de sa famille. Après sa mort, Mme d'Aubigné revint en France avec ses deux enfants[1]. Ce fut, selon toute apparence vers 1644 ou 1645.

C'était une femme d'un esprit sérieux, d'un caractère triste, d'une moralité austère, d'une tendresse concentrée et sans effusions. Elle avait, dès les premières années, donné de grands soins à l'éducation de sa fille. Mais en France il fallut qu'elle s'en séparât encore. Elle était revenue à peu près sans ressource, et fut bientôt réduite à vivre du travail de ses mains. Obligée d'ailleurs de poursuivre devant les tribunaux la restitution de l'héritage de ses enfants[2], elle eut à faire plusieurs voyages, et confia de nouveau Françoise, alors âgée de onze ans, à Mme de Villette sa belle-sœur.

1. L'aîné avait peu vécu.

2. Théodore-Agrippa, lorsqu'il avait déshérité son fils Constant, avait légué aux enfants légitimes de celui-ci, s'il en naissait, sa terre des Landes, dont M. de Caumont-Dade s'était emparé.

On a une lettre d'elle, datée du 28 juillet 1646, où elle lui dit : « Je crains bien que cette pauvre petite galeuse ne vous donne bien de la peine : ce sont des effets de votre bonté de l'avoir voulu prendre. Dieu lui fasse la grâce de s'en pouvoir revancher ! »

Cependant Mme d'Aubigné était catholique, et Mme de Villette, digne fille de Théodore-Agrippa, élevait Françoise dans la religion réformée. Cette semence fructifia rapidement, et Mme d'Aubigné s'aperçut bientôt que Françoise avait à cet égard des sentiments plus décidés qu'on n'en a d'ordinaire à un âge si tendre. Un jour elle voulut la mener à la messe, et l'enfant s'y refusa. La mère insista.

« Vous ne m'aimez donc pas ? lui dit-elle.

— J'aime encore plus mon Dieu, répondit Françoise. »

Elle la conduisit à l'église, ou plutôt elle l'y traîna. Mais l'enfant y commit de tels actes d'irrévérence que sa mère, excédée, lui donna un soufflet. Aussitôt, présentant l'autre joue :

« Frappez, dit-elle, il est beau de souffrir pour sa religion. »

Mme d'Aubigné redemanda sa fille à sa belle-sœur, qui prétendit la garder. Mme de Neuillant, qui était de la famille, et catholique fervente, intervint, et obtint un ordre de la cour pour retirer

Françoise des mains de sa tante, et la faire rentrer au sein de l'orthodoxie.

Cela ne fut pas facile. La jeune fille s'obstinait et disputait contre tout le monde, sans excepter le curé, à qui elle dit un jour, se trouvant à bout d'arguments :

« Vous en savez plus que moi : mais voilà un livre (la Bible) qui en sait plus que vous. Ce livre ne dit pas ce que vous dites, et c'est pour cela que vous ne voulez pas qu'on le lise. »

Mme de Neuillant s'irrita enfin de cette résistance. C'est une erreur trop commune de croire que l'autorité peut suppléer au raisonnement, et la contrainte à la persuasion. « Les duretés succédèrent à la douceur. On la confondit avec les domestiques; on la chargea des plus vils détails de la maison. « Je commandais dans la basse-cour, a-t-« elle dit depuis, et c'est par là que mon règne a « commencé. » Tous les matins, un loup sur le visage, pour conserver son teint, un chapeau de paille sur la tête, un panier au bras, une gaule à la main, elle allait garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier, où était le déjeuner, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac[1]. »

Un jeune paysan la délivra de ces humiliations en lui faisant une déclaration d'amour. On la mit

1. La Beaumelle.

au couvent des ursulines de Niort. Elle a raconté depuis, elle-même, comment elle y entra, et ce qu'on y fit d'elle.

« J'y avais une parente. On me proposa de l'aller voir, et de l'embrasser à la porte de la clôture. J'y allai de bon cœur. Mais comme, en chemin, je me doutai qu'on m'y voulait laisser, dès que la porte fut ouverte, au lieu de m'amuser à saluer ma parente, je me lançai dans le couvent, pour qu'on n'eût pas la peine de me dire d'y entrer.

« La plupart des religieuses firent alors chacune leur scène en me rencontrant. L'une s'enfuyait; l'autre me faisait une grimace; la troisième me disait : Ma petite, la première fois que vous irez à la messe, je vous donnerai un *agnus*. J'étais déjà assez grande, et je les trouvais si ridicules qu'elles m'étaient insupportables. Ni leurs frayeurs ni leurs promesses ne me faisaient impression, et je ne me souciais point du tout de leurs images. Je tombai heureusement dans les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de raison, qui me gagna par sa politesse et sa bonté. Elle ne me faisait aucun reproche, me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point à aller faire mes prières dans l'oratoire commun, où il y avait plusieurs images, non plus que d'aller à la messe, et me proposait elle-même de manger de la viande ~~ vendredis et les samedis. Mais en même temps

elle me faisait instruire à fond de la religion catholique, et elle le fit avec tant de soins, me gouverna avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps je fis mon abjuration avec une entière liberté. »

Un fait à remarquer, c'est que la pension de la jeune catéchumène était payée par Mme de Villette, dont la bonté avait survécu à l'espèce d'affront qu'on lui avait fait. Quant à Mme de Neuillant, son zèle convertisseur n'allait pas jusqu'à lui faire payer les frais de la conversion. La jeune fille avait été si vivement touchée de ce procédé généreux de la sœur de son père, ainsi que de ses simples et douces vertus et de sa bienfaisance, dont elle avait été plus d'une fois le témoin et l'agent, qu'elle disait souvent à ceux qui lui exposaient les dogmes catholiques : « Je croirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on ne m'oblige pas à croire que ma tante de Villette sera damnée. » Apparemment aussi Mme de Villette s'était flattée que son élève tiendrait bon.

Tous les huguenots de Niort l'espéraient de même et faisaient passer secrètement à la petite fille d'Agrippa des livres et des billets où ils l'encourageaient dans sa foi, et la suppliaient de ne pas outrager la mémoire de son grand-père. Quand son abjuration fut connue, leur désappointement fut grand, et Mme de Villette déclara qu'elle ne payerait plus la pension. Les ursulines de Niort la gardèrent quel-

que temps par charité. Mais bientôt elles se lassèrent et invitèrent Mme d'Aubigné à la reprendre.

« Mme de Neuillant, dit La Beaumelle, allait souvent à Paris, dans une litière portée par deux mulets, dont l'un était monté par Mlle d'Aubigné. »

De quelque moyen de transport qu'on se soit servi pour la faire voyager, il est certain qu'on l'amena à Paris au sortir du couvent de Niort. Mme de Neuillant y venait par goût, et Mme d'Aubigné par nécessité, en partie pour son procès, en partie pour d'anciennes créances de Théodore Agrippa, qu'elle cherchait à faire valoir. Le vieux serviteur d'Henri IV avait fait à son maître, à une certaine époque, des avances considérables. Mais Mme d'Aubigné n'obtint ni restitution ni dédommagement. Quant à son procès, n'étant pas assez riche pour le mener à bien, elle fut enfin obligée de consentir à une transaction, et renonça à la propriété de la terre en litige moyennant une rente de deux cents livres.

Pendant ce temps, Françoise d'Aubigné faisait sa première communion chez les ursulines de la rue Saint-Jacques. Cet acte accompli, elle parut dans le monde, présentée plus souvent, à ce qu'il semble, par sa parente que par sa mère. C'était l'époque où l'esprit commençait à prendre rang dans la ...été à côté de la richesse et du pouvoir. Les réu-

nions de l'hôtel de Rambouillet avaient donné le signal de cette révolution, que la gloire de Corneille avait achevée. Le cardinal de Richelieu, au faîte des honneurs et de la puissance, n'avait pas dédaigné le renom d'écrivain et s'était montré avide de succès littéraires. Les gens de lettres étaient recherchés, et surtout les gens d'esprit; et Scarron, pauvre, infirme, paralytique, mais célèbre par l'originalité de son humeur, par ses bons mots, par l'intarissable gaieté qu'il répandait autour de sa chaise longue, plus encore que par ses ouvrages, recevait chez lui, outre les amis qu'il s'était faits parmi ses confrères, Ségrais, Ménage, Scudéry, Pélisson, Benserade, etc., les hommes les plus remarquables par leur naissance et leur position, les Villarceaux, le duc de Vivonne, le marquis de Sévigné, le comte de Grammont, Matha, Miossens, Beautru, La Sablière, Servien, le coadjuteur de Retz, etc. Des femmes très-distinguées y allaient aussi, quoique plus rarement, et avec une certaine réserve, commandée par la joie un peu trop libre que le spirituel malade appelait à son secours contre de continuelles et intolérables souffrances.

Mme de Neuillant, qui connaissait Scarron, y conduisit un jour Mme et Mlle d'Aubigné. Celle-ci, très-timide encore, et à qui la situation de sa mère ne permettait pas de renouveler souvent sa toilette,

rougit, en entrant, de sa robe trop courte et taillée à Niort; puis, se sentant rougir, elle se mit à pleurer. Scarron fut touché de sa jeunesse et de son embarras. Mais cette première entrevue ne produisit rien de plus pour le moment. Mme d'Aubigné retourna bientôt à Niort avec sa fille, et ne tarda guère à y mourir. Mme de Villette aussi était morte. Françoise d'Aubigné, âgée de quinze ans à peine, se trouva seule à Niort, presque sans ressource. Son frère avait été placé chez M. de Parabère, en qualité de page. « Elle resta pendant trois mois dans une petite chambre, » disent tous ses historiens. Où était cette chambre? dans le logement qu'avait occupé sa mère? chez Mme de Neuillant? Était-ce une chambre isolée? Tout ce qu'on a écrit sur ce point est fort obscur. Mais, comme Mme de Neuillant, malgré son avarice, ne put se soustraire à l'obligation de la prendre à sa charge, l'hypothèse la plus naturelle est que Mme de Neuillant se trouvait à Niort au moment où Mme d'Aubigné mourut, que Mlle d'Aubigné se mit immédiatement sous sa protection, et que la petite chambre dont il s'agit faisait partie de son appartement ou de son hôtel.

Ce qui oblige à le supposer, c'est une lettre écrite par Mlle d'Aubigné peu après la mort de sa mère, et d'où il résulte qu'elle voyait alors habituellement le chevalier de Méré. Cela aurait-il été

possible si elle eût vécu *renfermée dans une petite chambre?*

D'ailleurs, on voit par cette même lettre, que M. de Méré lui parlait d'amour. L'aurait-il fait, ou Mlle d'Aubigné l'aurait-elle souffert, s'il n'y eût été autorisé par Mme de Neuillant?

Ce chevalier de Méré était un bel esprit de ce temps-là, plein de recherche et d'affectation, soit qu'il parlât, soit qu'il écrivît, et qui s'était érigé en professeur de bon ton et de convenances. Il s'était chargé d'enseigner à Mlle d'Aubigné le beau langage et les belles manières, et d'en faire, comme on disait alors, une *précieuse*. Heureusement il ne put réussir à lui fausser le goût.

Durant son premier séjour à Paris, Mlle d'Aubigné s'était liée avec quelques jeunes personnes de son âge. L'une d'elles, Mlle de Saint-Hermant, prit occasion de la mort de sa mère pour lui donner une marque de souvenir et d'amitié. La réponse de Mlle d'Aubigné nous a été conservée. Elle est remarquable également par le fonds et par la forme. On a de la peine à comprendre qu'une fille de quinze ans ait pu l'écrire. On y trouve l'esprit, le style, le caractère tout entier de Mme de Maintenon. La voici :

De Niort, 1650.

« Mademoiselle, vous m'écrivez des choses trop flatteuses, et vous me traitez, peu s'en faut, comme

si j'étais d'un sexe différent du vôtre. Je suis bien plus flattée de vos louanges que de celles de M. de M***[1]; il m'en donne avec plus de passion, mais pas avec autant de tendresse; aussi me méfierais-je d'un amant qui saurait entrer dans mon cœur avec autant d'adresse que vous y entrez. Je ne regretterais point Paris si vous n'y étiez pas. Vous effacez tout ce qui m'y a plu. Je n'oublierai jamais les larmes que vous avez versées avec moi, et, toutes les fois que j'y pense, j'en verse encore. Je m'assieds avec un plaisir toujours nouveau sur cette chaise que vous avez travaillée de vos mains, et, quand je veux écrire, je ne suis contente ni de mes expressions ni de mes pensées, si je ne me sers pas de vos plumes et de votre papier. Je vous prie, mademoiselle, de me dispenser de vous l'envoyer tout écrit. Je n'ai ni assez de courage ni assez d'esprit pour cela. Je vous en promets la moitié; vous aurez le reste quand j'aurai autant d'esprit que M. Scarron. J'aime bien Mlle de Neuillant; je vous prie de le lui dire, et de la remercier du service qu'elle m'a rendu en me donnant en vous une amie qui me consolerait de la perte de ma mère, si quelque chose pouvait m'en consoler. »

Scarron lut cette lettre : il en fut tout à la fois

de Méré.

étonné et flatté. A son tour, il adressa à Mlle d'Aubigné l'épître suivante :

« Mademoiselle, je m'étais toujours bien douté que cette petite fille que je vis entrer, il y a six mois, dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, était aussi spirituelle qu'elle en avait la mine. La lettre que vous avez écrite à Mlle Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mécontent du mien de ne m'avoir pas fait connaître assez tout le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'aurais jamais cru que dans les îles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles lettres; et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire difficulté de m'écrire aussi bien qu'à Mlle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous. Tel que je suis, je serai toute ma vie, etc. »

Apparemment, la proposition de Scarron fut agréée, car il nous est resté quelques monuments du commerce épistolaire qui eut lieu, pendant l'hiver de 1650, entre le cul-de-jatte de Paris et la

jeune et belle orpheline de Niort. Malheureusement, les lettres qui n'ont point péri sont de Scarron, et encore est-il évident qu'on ne les a pas toutes. De Mlle d'Aubigné, aucune n'a été conservée. Cela est fâcheux. Si toutes n'eussent point péri, on pourrait s'expliquer peut-être comment Scarron, qui n'avait vu Mlle d'Aubigné qu'assez rarement avant son départ pour Niort, qui n'en avait pas gardé un souvenir très-vif, — cela résulte de la lettre même qu'on vient de lire, — qui, en commençant cette correspondance, n'avait guère en vue que le plaisir, très-recherché à cette époque, de faire de l'esprit avec une personne qu'il jugeait capable de jouer sa partie et de lui renvoyer la balle, fut amené si vite à changer de ton, et à parler, lui, Scarron! le langage d'un homme qui aime. L'on ose à peine, sur ce point délicat, faire quelques conjectures, exprimer quelques doutes. Mais il est certain que l'amour ne saurait naître, ou du moins ne saurait vivre sans un peu d'espoir, et l'on ne serait pas fâché de connaître par quel chemin l'espoir a pu se glisser dans le cœur de l'homme du monde qui en devait être le plus éloigné. Voici la seconde lettre connue de Scarron à sa jeune correspondante :

« Vous êtes donc devenue malade de la fièvre tierce! si elle se tourne en quarte, nous en aurons
r tout notre hiver; car vous ne devez pas douter

qu'elle ne me fasse autant de mal qu'à vous. Faites-moi savoir, je vous prie, combien d'accès nous en avons déjà eus, et ce que les médecins en disent, puisque vous les verrez la première. Et, en vérité, cela est assez extraordinaire que vous sachiez de mes nouvelles quatre ou cinq jours avant moi-même. Je me fie bien en mes forces, accablé comme je suis de tant de maux, de prendre tant de part aux vôtres. Je ne sais si je n'aurais pas mieux fait de me défier de vous la première fois que je vous vis. Je le devais faire, à en juger par l'événement. Mais aussi, quelle apparence y avait-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieux garçon? Et qui l'eût jamais soupçonnée de me faire assez de mal pour me faire regretter de n'être plus en état de me revancher?

« Douceurs à part, je sais que vous êtes malade, et je ne sais si l'on a de vous tout le soin qu'on en devrait avoir. Cette inquiétude-là augmente fort le déplaisir que j'ai de vous voir aussi malheureuse que je vous suis inutile.... Que je vous aime! Et que c'est une sottise d'aimer tant! Comment! à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, et par le froid qu'il fait! N'est-ce pas une forcénerie? Ah! revenez, revenez, puisque je suis assez fou pour regretter des beautés absentes. Je me devais mieux connaître, et considérer que j'en ai plus qu'il ne m'en faut d'être estropié depuis les pieds jusqu'à

la tête, sans avoir encore le mal qu'on appelle l'impatience de vous voir. C'est une maudite maladie. Ne vois-je pas bien comme il en prend au pauvre Méré de ce qu'il ne vous voit pas aussi souvent qu'il voudrait, encore qu'il vous voie tous les jours? Il nous en écrit en désespéré, et je vous le garantis âme damnée à l'heure que je vous parle, non pas à cause qu'il est hérétique, mais parce qu'il vous aime.... Vous devriez pourtant vous en tenir à vos conquêtes, laisser le genre humain en paix,

Et commander à vos œillades
De faire un peu moins de malades. »

.....

On écrit rarement sur ce ton à une fille de quinze ans; mais enfin tout lecteur non prévenu conviendra que la première épître que nous avons citée et celle-ci semblent le commencement et la fin d'un roman par lettres dont le milieu aurait été déchiré.

Mlle d'Aubigné devait désirer très-vivement de trouver un mari. C'est le vœu de toutes les jeunes filles; mais Mlle d'Aubigné en avait des raisons particulières et très-pressantes. Mme de Neuillant était loin de lui tenir lieu de la mère qu'elle avait perdue. Tous les témoignages contemporains attestent qu'elle lui faisait payer par des duretés et des humiliations continuelles les secours que le respect humain l'avait empêchée de lui refuser. Ces se-

cours se réduisaient d'ailleurs à peu de chose. « Elle fut, dit Tallemant des Réaux, chez Mme de Neuillant, qui, quoique sa parente, la laissait toute nue par avarice. » On comprend dès lors pourquoi elle ne rebuta point M. de Méré, pourquoi elle ne découragea pas Scarron. M. de Méré devait approcher de la cinquantaine; Scarron, plus jeune de quelques années, était, en effet, beaucoup plus vieux : mais il avait du cœur et de la probité. L'honnêteté des vues de son rival, au contraire, n'est pas suffisamment démontrée. Mlle d'Aubigné préféra donc Scarron. Cependant, tout en tenant M. de Méré à distance, elle sut ménager sa vanité, qui était excessive, et ne s'en fit point un ennemi. Il lui fallut pour cela sans doute une discrétion, une réserve, une finesse, un tact, un savoir-faire enfin fort extraordinaires à un âge si tendre. Mais, comme le fait très-judicieusement observer M. le duc de Noailles, « les malheurs de sa famille, les vicissitudes de sa vie à peine commencée, et l'incertitude de son avenir avaient hâté pour elle le temps de la maturité et de la réflexion et jeté comme une teinte de gravité sur sa jeunesse, qui y trouvait une défense de plus. »

La lettre suivante, que lui écrivit son vieil adorateur de Niort, quand Mme de Neuillant l'eut ramenée à Paris, fera voir à quels termes elle l'avait su réduire.

« Je n'ose vous écrire, mademoiselle, quoique vous m'ayez fait la grâce de me le permettre, et que ce ne soit pas la première fois que je me le sois permis. J'étais bien plus hardi avant d'avoir l'honneur de vous connaître, et je trouve que plus je vous ai vue, plus vous m'avez inspiré de respect. Je crois que, si vous n'étiez que la plus belle et la plus agréable personne du monde, je vous dirais librement tout ce qui me viendrait dans la fantaisie, mais vous avez tant d'autres qualités de plus haut prix que, lorsqu'on vous écrit ou que l'on vous parle, il est bien malaisé de ne vous pas craindre, et je remarque en vous un mérite si pur et si rare que j'aurais de la peine à me persuader que le plus honnête homme qui parut jamais fût digne de vous. Depuis que je vous ai quittée, je n'ai rien vu de tout ce que j'aime, rien de noble, rien de galant, ni de bon air.... Mais est-il possible qu'avec tant de raisons que vous avez d'aimer le monde et la vie, il arrive quelquefois que vous ne laissiez pas d'être bien sombre, et d'avoir de tristes pensées? Je vous ai pourtant vue en cet état, et vous me faisiez souvenir de ces temps bas qu'on aime quelquefois mieux que les plus brillants jours de l'été.... »

Mlle d'Aubigné revint donc à Paris, et son retour t une assez vive sensation dans le monde. Des

traits réguliers et nobles, un teint éclatant, une taille élégante, une démarche pleine de grâce et de dignité tout à la fois, une grande distinction de manières et de langage, beaucoup d'esprit, encore plus de raison, et cette précoce habileté de conduite dont on a déjà eu des preuves, c'étaient assurément plus d'avantages qu'il n'en fallait pour y réussir. M. de Méré la vantait à tout propos comme son élève, avec l'enthousiasme de la vanité satisfaite; il s'attribuait ses succès. Ce qu'on savait des événements de son premier âge excitait d'ailleurs la curiosité et lui faisait une place à part. On l'appelait *la belle Indienne*, et nous ne voyons pas qu'elle ait pris la peine de rectifier sur ce point l'opinion commune. C'est une bonne fortune, à Paris, qu'une dénomination étrange, et des antécédents qui ne sont pas ceux de tout le monde.

Elle fut, dit-on, l'objet de beaucoup d'hommages, mais elle n'apercevait nulle part ce qu'elle cherchait : une position convenable et sûre. Qui peut savoir à combien d'insinuations offensantes sa pauvreté l'exposa? Scarron seul lui témoigna une sympathie délicate, une amitié sincère et désintéressée; Scarron seul lui prouva qu'il la respectait. Elle eut quelque peine à se décider pourtant. Nous trouvons une lettre en vers et en prose de ce malheureux et excellent homme, où il s'écrie : « Que diable allais-je faire dans cette ga-

lère[1]? Pourquoi vous aimer, vous qui ne m'aimerez jamais? Vous me direz toujours, avec cette gaieté qui me désespère : Vous m'aimez parce que je suis jolie; je ne vous aime pas, parce que vous êtes à faire peur.

« Ma raison, par de vains discours,
A beau me faire voir le péril que je cours.
Quoi qu'elle me conseille,
Grands yeux qui paraissez si doux,
Teint frais et vif, bouche vermeille,
Beaux cheveux, belle Iris, adorable merveille,
Je jure de mourir pour vous ! »

Sa mort n'aurait pas été d'un grand secours à Mlle d'Aubigné, et la mort de Mme de Neuillant, déjà vieille, pouvait, d'un moment à l'autre, la jeter dans une situation terrible. Scarron s'en inquiétait et lui en parla sérieusement : « Il lui fit sentir qu'en présence de la misère qui la menaçait, il n'y avait pour elle d'asile que dans le couvent ou le mariage, seuls moyens d'échapper aux périls où l'exposaient une beauté déjà célèbre, l'isolement, l'inexpérience et la séduction[2]. » Il lui offrit, si elle

1. Tout en citant cette lettre, publiée par La Beaumelle, nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que *les Fourberies de Scapin* sont de 1671. Cette phrase, depuis lors, est demeurée proverbe; mais il paraît difficile qu'elle ait pu se trouver sous la plume de Scarron en 1651. Il faut se défier de La Beaumelle, qui avait la manie des interpolations.

2. M. le duc de Noailles.

voulait entrer au couvent, de payer sa dot [1]. Elle refusa. Alors il se proposa comme pis-aller. Il fut accepté, et Mme de Neuillant, charmée de se débarrasser de sa pupille, ne mit aucun obstacle au mariage. Plus tard, Mme Scarron disait à ceux qui lui demandaient pourquoi elle avait épousé un tel homme : « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent. »

Mme de Neuillant avait seulement exigé que le mariage fût remis à deux ans. Mais Scarron finit par obtenir que ce terme fût rapproché. Quand on dressa le contrat, il déclara reconnaître à l'accordée quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, et beaucoup d'esprit. Le notaire lui demanda quel douaire il lui accordait : « L'immortalité, répondit-il. Le nom des femmes de rois meurt avec elles : celui de la femme de Scarron vivra éternellement. »

Quelques jours avant le mariage, il dit à l'un de ses amis : « Je ne lui ferai pas de sottises, mais je lui en apprendrai beaucoup. » Il n'avait encore que quarante-deux ans. Douze ans auparavant, lui-même avait fait ainsi son portrait, dans une préface :

1. La Beaumelle présente cette offre, faite par Scarron, d'une somme d'argent, sous une forme moins honnête et moins vraisemblable.

« J'ai trente ans passés. Si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai la taille bien faite, mais ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un peu grosse pour ma taille. J'ai le visage assez plein, pour avoir le corps très-décharné. J'ai la vue assez bonne, quoique les yeux gros. Je les ai bleus. J'en ai un plus enfoncé que l'autre, du côté que je penche la tête. J'ai le nez d'assez bonne prise. Mes dents, autrefois perles carrées, sont de couleur de bois, et seront bientôt de couleur d'ardoise; j'en ai perdu une et demie du côté gauche; deux et demie du côté droit, et deux un peu égrignées. Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, puis un angle égal, et enfin un angle aigu; mes cuisses et mon corps en font un autre, et, ma tête se penchant sur mon estomac, je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras. Enfin, je suis un raccourci de la misère humaine. »

Cet étrange mariage de la beauté avec l'extrême laideur, de la santé avec les infirmités les plus tristes, de la jeunesse avec la décrépitude, fut célébré à la fin de mai ou au commencement de juin 1652. Françoise d'Aubigné n'avait pas encore dix-sept ans révolus. Mme de Neuillant, même dans cette

occasion solennelle, fut fidèle à son caractère, et il fallut que Mlle de Pons, l'une des amies de la mariée, lui prêtât des habits de noce [1].

III.

Madame Scarron (1652-1660).

En 1678, le frère aîné de Françoise d'Aubigné, Charles d'Aubigné, se maria. Sa sœur, veuve depuis dix-huit ans, lui écrivit une longue lettre sur la manière dont elle souhaitait qu'il vécût avec sa femme. Cette lettre nous a été conservée. Elle y descend jusqu'aux détails les plus minutieux, les

1. Saint-Simon, qu'anime contre Mme de Maintenon une haine violente dont on ne connaît point la cause, raconte ainsi son premier mariage :

« ... D'heureux hasards la firent connaître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, *ses amis peut-être encore plus.* Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérée, d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens *qui avaient peut-être plus besoin de femme que lui* l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse. »

On a pu voir par ce qui précède si en effet Scarron, pour faire ce mariage, eut besoin d'y être poussé par ses amis. Saint-Simon ne sait rien des antécédents de Mlle d'Aubigné, qu'il fait naître « *dans les îles de l'Amérique*, où son père, *peut-être gentilhomme,* était allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés. » Du reste, il faut rendre justice à Saint-Simon : jamais satirique n'eut l'insinuation plus cruelle ni le coup de dent plus venimeux. Il suffit de cet échantillon pour le juger.

plus intimes, et tout à coup elle s'interrompt : « Vous trouverez peut-être bizarre, dit-elle, qu'une femme *qui n'a jamais été mariée* vous donne tant de leçons sur le mariage. » En cela elle disait vrai. Scarron ne pouvait avoir d'un mari que le titre. Mme Scarron a dit ailleurs, à propos de son mariage : « C'était une union où le cœur entrait pour peu de chose, et le corps, en vérité, pour rien. » En la contractant, elle s'était vouée aux fonctions de garde-malade; elle les remplit pendant huit ans avec une assiduité et un zèle qui ne se démentirent pas un seul jour. Dans les moments de répit où Scarron pouvait travailler, elle lui servait de secrétaire. Il la consultait sur ses ouvrages, et s'en trouvait bien. Il fit à la pudeur de cette jeune fille, à son sens droit, à son goût délicat, de nombreux et utiles sacrifices; dans tout ce qu'il a écrit à cette dernière époque de sa vie, la plaisanterie est plus fine, la gaieté moins triviale et plus réservée.

Mme Scarron ne profita pas moins de cette communication de tous les jours avec un homme dont il ne faut pas mesurer l'instruction à la frivolité de ses œuvres. Elle apprit sous sa direction l'italien, l'espagnol et le latin. Elle acquit des connaissances solides et variées. Segrais a eu tort, sans doute, de dire qu'elle « était redevable de son esprit à Scarron. » Elle ne devait son esprit qu'à la

nature. Mais Scarron contribua évidemment à l'exercer, à le développer, à l'orner.

La maison du poëte, située au marais[1], qui était alors le quartier à la mode, comme l'ont été depuis, successivement, le faubourg Saint-Germain, la Chaussée d'Antin et le faubourg Saint-Honoré, n'était pas une des moins agréables qu'il y eût à Paris. « La nouvelle épouse, dit Saint-Simon, plut à toutes les compagnies qui allaient chez Scarron. Il la voyait fort bonne, et en tous genres. C'était la mode d'aller chez lui; gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué, qu'il n'était pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiraient continuellement chez lui. »

Nous avons déjà dit jusqu'où allait quelquefois

1. Rue Saint-Louis. C'est par erreur que Voltaire le loge rue d'Enfer. On voit seulement, par une pièce de vers intitulée: *Adieux au Marais*, qu'il alla demeurer, vers 1640, au faubourg Saint-Germain, pour y prendre des bains d'une espèce particulière, dont on lui avait fait espérer du soulagement. Mais il n'y resta pas longtemps. On lit dans une de ses lettres, adressée au maréchal d'Albret :

« Votre carrosse rendait ma petite porte vénérable à tous les habitants de la rue Saint-Louis, et plusieurs portes cochères lui portaient envie. »

cette plaisanterie que l'austère Saint-Simon trouve du meilleur goût. Mme Scarron fut plus difficile. « Douée d'un esprit réservé et délicat, et d'un sentiment inné et exquis des convenances, elle dut être un peu étonnée du ton de la maison dont elle se vit tout à coup la maîtresse. » Mais, malgré ses dix-sept ans, elle prit son parti sans hésiter, et commença immédiatement à réformer ce que sa dignité de femme ne pouvait souffrir. Le succès qu'elle obtint, prouve, ce nous semble, plus que tout le reste, à quel point l'attachement de Scarron était profond et sincère. « Au bout de trois ans de mariage, dit Segrais, elle l'avait corrigé de bien des choses[1].... A un âge où la vertu est si timide, et la pudeur embarrassée même de se montrer offensée, Mme Scarron acquit cet empire, non-seulement sur son mari, mais sur ceux qu'il avait accoutumés chez lui à tant de liberté. Avide déjà de se faire une réputation sans tache, elle sentit dès le premier moment la nécessité de prévenir ou de réparer le tort que pouvait lui faire le renom de son mari. Elle n'abandonna aucune de ses habitudes religieuses, et elle savait prendre, malgré son âge, un air de dignité qui, dans sa maison, imposait le respect sans gêner le plaisir, rachetant par la grâce de ses manières, et par une prévenance em-

1. M. le duc de Noailles.

pressée et naturelle ce que son maintien avait de réservé. Sa vertu, déjà ferme, s'était fait un plan de défense générale, résolue à ne se laisser entamer sur aucun point. » « C'est là, dit Mme de Caylus, que cette jeune personne imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun des jeunes gens qui fréquentaient la maison n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit : « S'il fallait prendre des libertés avec la « reine, ou avec Mme Scarron, je ne balancerais « pas, j'en prendrais plutôt avec la reine. » Elle passait ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, et se retirait aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avait compris qu'une conduite moins exacte et moins austère, à l'âge où elle était, ferait que la licence de cette jeunesse n'aurait plus de frein, et deviendrait préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités, je les tiens de mon père, de M. de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivaient dans la maison en ce même temps. »

Le récit de Mme de Caylus est confirmé par Tallemant de Réaux.

« Scarron, dit-il, a souffert que beaucoup de gens aient porté chez lui de quoi faire bonne chère. Une fois, le comte du Lude, un peu brusquement, voulut faire de même : il mangea bien

avec le mari, mais la femme se retira dans sa chambre. »

Pour être devenue plus décente, la maison n'en fut pourtant pas plus triste. On y fut moins familier, on y plaisanta avec plus de goût et plus de grâce, on y eut meilleur ton ; voilà tout. Scarron n'en fut pas moins recherché pour cela. Tout porte à croire, au contraire, qu'il le fut davantage, et il en paraît, dans une lettre, singulièrement flatté. « On fait dire tous les jours aux princes, ducs et officiers de la couronne qu'on ne voit personne, et l'ambition d'être admis à notre petite société commence à être grande et à s'échauffer furieusement dans la cour et dans la ville[1]. »

L'histoire du hareng au bout de la table montre avec quelle exactitude rigoureuse Mme Scarron, dès cette époque, obéissait à toutes les prescriptions de l'Église catholique. L'instruction religieuse qu'elle avait reçue au couvent, avant et après sa conversion, avait fait sur son esprit une impression ineffaçable. Elle s'en était imprégnée, si bien qu'à vingt ans elle parlait déjà le langage de la dévotion comme un grave prédicateur. En 1654, elle écrivait à une femme qui avait été jadis la maîtresse de son mari, et qui, depuis, s'était compromise par d'autres faiblesses : « .... Vous seriez

1. Lettre à M. de Villette, cousin de Mme Scarron.

heureuse si vous saviez l'être et si la réputation pouvait se renouveler. Donnez-vous à Dieu; fuyez, du moins, le monde pour un temps. Vous pourrez y reparaître ensuite comme si cet accident n'avait fait aucun éclat. Vous avez toujours aimé la vertu: quand le public en sera persuadé, et vous le persuaderez par votre retraite, il oubliera vos faiblesses. M. Scarron, qui juge très-sainement des choses, quand il veut bien les considérer sérieusement, est de mon avis. Adressez-vous à quelque homme de bien qui vous conduise dans les voies du Seigneur. Tout est vanité, tout est affliction d'esprit : l'expérience doit vous l'apprendre. Jetez-vous dans les bras de Dieu. Il n'y a que lui dont on ne se lasse point, et qui ne se lasse jamais de ceux qui l'aiment. »

On peut ne pas approuver cette lettre. Elle contient des duretés qui n'étaient pas indispensables. La jeune prêcheuse y prend avec une femme beaucoup plus âgée qu'elle, et malheureuse, un ton de supériorité peu convenable. Nous ne prétendons pas excuser cet orgueil, et l'on verra dans la suite de ce récit qu'elle-même, dans sa vieillesse, se l'est sévèrement reproché. Nous avons seulement voulu montrer que la dévotion n'a pas été pour elle, comme beaucoup l'ont cru ou ont feint de le croire, un habit de parade dont elle se serait affublée dans son âge mûr pour mieux jouer son personnage à

la cour, et prendre plus d'ascendant sur l'esprit d'un roi dont le zèle pieux n'était pas toujours selon la science. Ce qu'elle fut en 1675, elle l'avait été en 1650, et il n'y a aucune différence sur ce point entre Mme Scarron et Mme de Maintenon.

Cette piété n'ôtait rien, d'ailleurs, à l'agrément de son esprit, au charme de son entretien. On a déjà vu qu'elle voulait plaire. Or, elle était de ces femmes heureusement douées qui réussissent à tout ce qu'elles entreprennent, qui sont tout ce qu'elles veulent être. Elle avait au plus haut degré le talent si rare d'adoucir les choses pénibles et de doubler le prix des choses agréables par la manière dont on les dit. On se fera une idée de sa grâce et de son enjouement par la lettre suivante, écrite par elle, en 1655, à une femme assez haut placée dans le monde.

« Madame, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une aussi belle passion que celle que M. Scarron a conçue pour vous depuis qu'il a eu l'honneur de vous voir au chevet de son lit. Il ne trouve rien de si beau que vous, pas même Mme de Longueville; il vous donne le prix de la beauté, le prix de l'esprit, le prix de la vertu. Vous êtes, madame, la seule personne dont il prononce le nom avec respect... Mme de Brienne est jalouse de vous. Mme de Fiesque l'est aussi. Jugez com-

bien je dois l'être. Je ne vous remercierai point de cette belle et magnifique chasuble[1] : c'est le présent d'une rivale trop redoutable. Si j'en croyais mes amies, je vous priverais des prières de la chapelle que vous embellissez... Mme de Bonneau sort d'ici. Elle vous est si attachée, et elle le dit avec tant de plaisir et de zèle, qu'on a honte de ne pas vous aimer autant qu'elle vous aime. »

Elle se lia bientôt avec les femmes de ce temps les plus distinguées par leur esprit, Mlle de Scudéry, Mme de La Fayette, Mme de Coulanges, Mme de Sévigné, Mlle de L'Enclos, à qui le monde accordait une tolérance sans exemple, et qui d'ailleurs avait donné à Scarron des preuves d'amitié que celui-ci ne pouvait oublier. On sera sans doute curieux de voir de quel style la pieuse Mme Scarron écrivait à Ninon de L'Enclos. En voici un échantillon, qui ressemble peu, il faut l'avouer, à ce que nous avons cité plus haut. Évidemment, Mme Scarron savait se varier. La lettre qu'on va lire fut adressée à Ninon pendant le séjour de trois années qu'elle fit à la campagne, enfermée avec Villarceaux.

« Mademoiselle, voici des vers que M. Scarron a faits pour vous, après avoir très-inutilement tenté

1. Scarron, qui ne pouvait sortir, avait chez lui une chapelle où un prêtre venait lui dire la messe.

d'en faire contre vous. Je n'ai pas voulu lui permettre de vous les envoyer; et, voyez combien je compte sur vous! je lui ai dit que vous les recevriez de ma main avec plus de plaisir que de la sienne. Tous vos amis soupirent après votre retour. Depuis votre absence ma cour en est grossie, mais c'est un faible dédommagement pour eux : ils causent, ils jouent, ils boivent, ils bâillent. Le marquis a l'air tout aussi ennuyé que le premier jour de votre départ. Il ne s'y fait point. C'est une constance héroïque. Revenez, ma très-aimable, tout Paris vous en prie. Si M. de Villarceaux savait tous les bruits que madame de Fiesque sème contre lui, il aurait honte de vous retenir plus longtemps. Saint-Évremont veut vous envoyer Châtillon, Miossens et du Raincy en qualité de chevaliers errants, pour vous enlever dans votre vieux château. Revenez, belle Ninon, et nous ramenez les grâces et les plaisirs. »

On a raconté qu'un jour, à table, un domestique vint lui dire à l'oreille : « Madame, encore une histoire, nous n'avons pas de rôti. » Ce fait, qui donne une idée du charme infini de sa conversation, jette en même temps un assez triste jour sur les affaires intérieures de cet étrange ménage, où l'on faisait au plaisir de réunir une société nombreuse et brillante des sacrifices que la fortune de

Scarron ne comportait pas, et qu'on ne peut pardonner qu'à ses souffrances. Scarron était pauvre. Un second mariage contracté par son père, conseiller au parlement, et de longs procès qui avaient été la conséquence de ce second mariage, lui avaient enlevé presque tout son patrimoine. Il avait joui pendant trois ans d'une pension de cinq cents écus qu'on ne lui payait plus depuis les troubles de la Fronde. Mlle d'Hautefort, sa protectrice[1], avait aussi obtenu pour lui de l'évêque du Mans un petit bénéfice ecclésiastique; mais il l'avait perdu par son mariage, qui lui avait ôté pour toujours le titre d'abbé. Il ne lui était resté que quelques modiques rentes, et ce qu'il appelait assez plaisamment *les revenus de son marquisat de Quinet.* Quinet était son libraire. Il fit quelques comédies heureuses, et obtint même un très-grand succès avec *Dom Japhet d'Arménie.* Mais en ce temps-là les succès des auteurs dramatiques n'enrichissaient que les comédiens. Sa plus solide ressource fut une pension de seize cents livres que le surintendant des finances Fouquet lui accorda et lui fit payer exactement. C'était assez pour vivre : ce n'était pas assez pour recevoir; Scarron fut donc souvent réduit à des expédients dont la fierté de sa femme dut cruellement souffrir. Ce ne fut qu'à la fin de 1658

1. Si connue par la bizarre passion de Louis XIII.

qu'il vint enfin à bout d'améliorer sa position, et l'on doit croire que de pressants besoins l'aiguillonnaient, puisqu'il écrivit un jour au surintendant, de qui dépendait en partie le succès de son affaire : « Ceci est la dernière espérance de ma femme et de moi. J'en suis malade de chagrin. Ah! monseigneur, si vous saviez ce que nous avons à craindre et à devenir si cette affaire nous manque, vous ne vous étonneriez pas beaucoup du désespoir de M. Vissins et de moi, s'il m'est permis de parler de lui en ces termes. Autrement, nous n'avons qu'à nous empoisonner les boyaux. »

M. le duc de Noailles expose ainsi cette affaire : « Il y avait alors, aux portes de Paris, une foule de gens sans aveu qui attendaient là les voitures de marchandises pour en payer l'entrée, les conduire chez les marchands, et épargner ainsi à ces derniers des lenteurs et des dérangements; mais il s'était mêlé parmi ces déchargeurs des filous qui se disputaient les pratiques, et allaient se les arracher jusqu'à une lieue de la ville, au grand préjudice du commerce. Scarron avait imaginé de former un corps de gens connus et assermentés, qui seraient distribués aux différentes portes, et autorisés par les magistrats à faire seuls ce service, et il demandait à être adjudicataire de cette entreprise. »

L'explication de M. le duc de Noailles aurait besoin, ce nous semble, d'être expliquée. Ces gens

sans aveu dont il parle étaient parfaitement avoués, puisqu'ils avaient en poche de quoi payer le prix des marchandises, et qu'ils les conduisaient chez les marchands. Ils ne pouvaient faire cette opération que du consentement des marchands, et probablement avec leurs avances. Qu'ils allassent au-devant des voitures jusqu'à une lieue de la ville, ou même plus loin, on ne voit pas quel préjudice cela pouvait causer au commerce. Il est vrai que M. de Noailles, après La Beaumelle, les appelle *filous*, mais il ne montre pas en quoi consistait leur filouterie. Nous ne doutons pas que M. Vissins, l'associé de Scarron, et très-vraisemblablement celui qui avait eu la première idée de cette affaire, où le poëte n'avait à mettre, comme part sociale, que son crédit, n'ait aussi traité de filous les pauvres gens aux dépens desquels il voulait obtenir un privilége. Le prévôt des marchands s'y opposa de toutes ses forces, et cela lui fait honneur. Il ne céda qu'à l'influence souveraine du surintendant. Scarron y gagna, pour sa part de butin, qui ne fut probablement pas la plus forte, cinq à six mille livres de rente. Cinq à six milles livres, qui valent bien douze ou quinze mille francs d'aujourd'hui, prélevées annuellement sur le salaire de pauvres ouvriers au profit d'un homme qui ne sortait pas de sa chambre, où son unique travail était de dire des bons mots et de faire de mauvais vers!

Scarron devait cette intervention du surintendant à Pélisson d'une part, et de l'autre à sa femme, pour laquelle Mme Fouquet s'était prise d'un goût très-vif. On peut juger de la grandeur du service par la joie qu'en ressentit Mme Scarron, et dont nous trouvons l'expression passionnée dans le billet suivant, adressé à Mme la surintendante.

« Paris, 25 mai 1658.

« Madame, je ne vous importunerai plus de l'affaire des déchargeurs. Elle est heureusement terminée par la protection de ce héros auquel nous devons tout, et que vous avez le plaisir d'aimer. Le prévôt des marchands a entendu raison dès qu'il a entendu le grand nom de M. Fouquet. Je vous supplie, madame, de trouver bon que j'aille vous remercier à Vaux. Mme de Vassé m'a assuré que vous me continuez vos bontés, et que vous ne me trouveriez pas de trop dans ces allées où l'on pense avec tant de raison, et où l'on badine avec tant de grâce. »

Fouquet, un héros! il était difficile de pousser plus loin l'enthousiasme.

Scarron ne jouit pas longtemps de l'aisance qu'il venait d'acquérir. Ses infirmités augmentaient de jour en jour, et ses forces diminuaient. Il vit venir la mort avec calme, et ne démentit pas un moment son caractère. Un de ses amis vint le voir avant de

partir pour la Guienne, où la cour se rendait pour le mariage du roi.

« Je sens, lui dit Scarron, que je mourrai bientôt. Je quitterais ce monde sans regret si je n'y laissais sans bien et sans espérance une femme que j'ai tant de raisons d'aimer. Je vous la recommande; je la recommande à tous mes amis. Que deviendra-t-elle? »

Jusqu'à la fin il se moqua de ses maux. Un jour il fut pris d'un hoquet si violent, que l'on crut qu'il allait expirer. La crise se calma pourtant, et le patient, dès qu'il eut recouvré la parole, dit à sa femme : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. »

Il fit en vers burlesques son testament, que nous citerions s'il était plus court. Il y lègue aux deux Corneille cinq cents livres de patience, à Gilles Boileau, son ennemi, la gangrène et le haut mal, à l'Académie, le pouvoir de changer à son gré la langue, à sa femme, la permission de se marier.

Il fit aussi son épitaphe, qui a un tout autre caractère, et qu'il est difficile de lire sans émotion.

Celui qui ci maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.

Passant, ne fais ici de bruit,
Garde bien que tu ne l'éveille,

Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

Mais il reprit bientôt sa gaieté. Voyant fondre en larmes ses parents et ses domestiques : « Mes enfants, leur dit-il, je ne vous ferai jamais tant pleurer que je vous ai fait rire. »

Il ne fut sérieux qu'avec sa femme. Il la remercia tendrement des soins qu'elle avait eus de lui, du bonheur qu'elle lui avait donné. Il la recommanda avec instance à son exécuteur testamentaire. Après quoi, lui tendant la main : « Je vous prie, lui dit-il, de vous souvenir quelquefois de moi. Je vous laisse sans bien, la vertu n'en donne pas. Cependant soyez toujours vertueuse. »

Il mourut à cinquante ans, au mois d'octobre 1660.

On a déjà vu quelle affection, quelle estime, quel respect sa femme lui inspirait. Il tint toujours sur ce point le même langage. Jamais il ne regretta de l'avoir épousée. Mme Scarron parle, dans une lettre à Mme Fouquet, *du dégoût de sa situation présente :* il ne paraît pas qu'elle ait fait sentir ce dégoût au malheureux qui en était la cause.

Plus tard, quand elle s'appela Mme de Maintenon, et surtout quand Mme de Maintenon eut épousé Louis XIV, on essaya de jeter des doutes rétrospectifs sur sa fidélité conjugale. Nous avons ci-dessus reproduit les médisances par insinuation du duc de

Saint-Simon. Mais Saint-Simon n'en dit pas davantage, et il y a loin d'une insinuation à une preuve.

De preuves, il n'y en a point.

Jeune, admirablement belle, gracieuse, spirituelle, charmante, entourée d'ailleurs de ce qu'il y avait de plus aimable et de plus distingué à la ville et à la cour, Mme Scarron fut naturellement l'objet de bien des hommages; elle fut en butte à bien des obsessions : tous les témoignages contemporains l'attestent. Aucun n'ajoute qu'elle ait donné quelque signe de sensibilité. L'épigramme de Gilles Boileau, dont nous parlerons tout à l'heure, ne saurait être prise au sérieux, et d'ailleurs l'auteur lui-même s'est rétracté. Dans les recueils d'anecdotes attribués à Segrais et à Ménage, recueils où il est parlé à plusieurs reprises de Scarron et de sa femme, on ne trouve pas un mot qui jette sur la réputation de celle-ci l'ombre la plus légère. M. de Méré écrit à Mme la duchesse de Lesdiguières : « Les mieux faits de la cour et les plus puissants dans les finances l'attaquent de tous côtés. Mais je la connais : elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qu'on la voit si libre, et qui engage beaucoup de gens auprès d'elle, ne leur doit pas faire espérer d'en venir à bout, car ce n'est qu'une marque de sa confiance, et qu'elle sait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son

devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. »

On lit dans Sorbière, écrivain de cette époque, qui voyait beaucoup Scarron, et qui d'ailleurs, étant mort en 1670, ne peut être soupçonné d'avoir déguisé la vérité par égard pour la faveur ou par crainte de la puissance : « L'histoire du mariage de M. Scarron ne serait pas le plus sombre endroit de sa vie. Cette belle personne de l'âge de seize ans, qu'il se choisit pour se récréer la vue et pour s'entretenir avec elle, en ferait le principal ornement. L'indisposition de son mari, mais surtout la beauté, la jeunesse, l'esprit galant de cette dame, n'ont fait aucun tort à sa vertu ; et quoique les personnes qui soupiraient pour elle fussent des plus riches du royaume, et de la plus haute qualité, elle a mérité l'estime de tout le monde par la régularité de sa conduite. »

Le témoignage de Tallemant des Réaux sera décisif aux yeux de quiconque a lu Tallemant des Réaux. Il parle de l'amour que Villarceaux avait pour elle, et qui était connu de tout le monde, et il ajoute : « Mme Scarron est bien reçue partout, *mais* jusqu'ici on ne croit pas qu'elle ait fait le saut. »

Scarron avait, moins que tout autre, le droit d'être exigeant. S'il eût cru pourtant avoir à se plaindre, il est présumable qu'il se serait plaint.

La réserve n'était pas sa qualité dominante. On objecte une chanson dont on voudrait appliquer à Mme Scarron le dernier couplet ; les premiers couplets prouvent évidemment que l'auteur, en les écrivant, n'avait pas sa femme en vue. Personne n'a prétendu, personne même n'a insinué qu'il fût un mari complaisant. Il a pu être trompé, sans doute ; mais il faisait de son mieux pour ne l'être pas. On voit qu'il laissait à sa femme très-peu de liberté, qu'il ne lui permettait guère de s'éloigner de lui, alors même que cela pouvait profiter à ses intérêts. Elle avait dû être de ce célèbre voyage de Brouage, que le cardinal Mazarin fit faire à ses nièces pour séparer Marie Mancini de Louis XIV. Il s'y opposa formellement. Il dit à M. de Villette, dans une lettre du 12 novembre 1659 :

« .... Mme Scarron est bien malheureuse de n'avoir pas assez de bien et d'équipage pour aller où elle voudrait, quand un si grand bonheur lui est offert que celui d'être souhaitée à Brouage par une mademoiselle de *Manchini*[1],

Riche présent du Tibre, et gloire de la France. »

Cette prétendue insuffisance de bien et d'équipage n'est assurément qu'un prétexte. Les niè-

1. Nous conservons l'orthographe du poëte.

ces du premier ministre n'auraient point désiré Mme Scarron si elles ne l'eussent connue. Puisqu'elles la connaissaient, il faut bien supposer qu'elles avaient reçu quelquefois ses visites, soit à Paris, soit à Saint-Germain, où il fallait probablement plus *d'équipage* que dans un petit port de la Saintonge.

A cette époque, d'ailleurs, Scarron jouissait, depuis dix-huit mois, de ce revenu de cinq à six mille livres dont nous avons parlé.

Deux mois après, Mme Fouquet voulut emmener Mme Scarron avec elle à Saint-Mandé, ce qui ne l'aurait pas beaucoup éloignée. Scarron la lui refusa obstinément, malgré tout ce qu'il lui devait. C'est justement à propos de ce refus que Mme Scarron a écrit qu'elle était « bien dégoûtée de sa position présente. »

Il est donc hors de doute que Scarron tenait prodigieusement à sa femme, et ne la perdait pas de vue. Aussi, quand Gilles Boileau, le frère aîné de Despréaux, se permit une impertinence rimée aussi blessante pour Mme Scarron que pour son mari[1],

1. Nous pardonnera-t-on de transcrire cette sottise?

Vois sur quoi ton erreur se fonde,
Scarron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien :
Quoi! ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu grattais un peu ta tête,
Que tu le devinerais bien?

si celui-ci s'en montra vivement irrité, sa confiance d'époux n'en fut pas ébranlée le moins du monde. Voici en quels termes il raconte lui-même cette affaire au surintendant Fouquet :

« Comme il s'est mis dans la tête que sa médisance et sa critique l'avaient rendu redoutable à tout le genre humain, il a cru que je lui manquais de respect, puisque je ne le craignais pas, et que, ne pouvant s'en venger sur moi seul, il devait s'attaquer à Mme Scarron. Il fit donc contre elle une épigramme fort insolente. Elle n'a pourtant pas daigné s'en offenser, et je crois qu'il en enrage. Il est vrai qu'il a usé fort discrètement de ne la confier qu'à M. de Boisrobert, à qui, depuis, il en a cédé toute la gloire. Je ne sais lequel des deux en est l'auteur; je sais seulement que ce sont des injures des halles. Une personne de qualité représenta à M. de Boisrobert que Mme Scarron ne s'étant point attiré une pareille offense, et n'étant point responsable d'avoir un mari du nombre des poëtes, qui sont, pour la plupart, fort étourdis, les coups d'épigrammes pouvaient dégénérer en coups de bâton.

On sait de cent Boileaux les tristes aventures
Et leurs dos sont couverts de noires meurtrissures.

Boileau jugea donc à propos, pour rendre vains ces fâcheux pronostics, de faire une épigramme

à Mme Scarron, dont elle eût en quelque façon à se louer, encore que j'eusse à m'en plaindre. Dans cette épigramme, il dit à Iris qu'il a trop de connaissance de ce qu'elle vaut pour se prendre à elle de ma médisance, et que son malheureux mari n'a rien de commun avec elle. »

Gilles Boileau fut unanimement condamné par les honnêtes gens. « C'est le seul auteur, dit le premier historien de Scarron, qui ait osé parler sur ce ton-là. »

Tous les autres, en effet, s'expriment avec une considération marquée. Mlle de Scudéry, qui fait figurer Mme Scarron dans son roman de *Clélie*, sous le nom de Lyrianne, en trace le portrait, que le lecteur nous saura gré, sans doute, de reproduire; il verra que la vertu de notre héroïne n'y est pas moins vantée que ses charmes :

« Elle était jeune, admirablement belle et fort bien faite. Elle se nommait Lyrianne. Elle était d'une naissance fort noble, et la fortune ayant été contraire à ses parents, elle avait été, dès son enfance, emmenée en Lybie, d'où elle était revenue si belle et si charmante, qu'on ne pouvait presque lui rien comparer sans lui faire tort. Lyrianne était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point, et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très-agréable, le

nez très-bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste ; et, pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés et pleins d'esprit ; leur éclat avait je ne sais quoi, qu'on ne saurait exprimer : la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours ; l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer, et l'on peut assurer enfin sans mensonge que Lyrianne avait mille appas inévitables. Au reste, son esprit était fait exprès pour sa beauté, c'est-à-dire qu'il était grand, agréable et bien tourné. Elle parlait juste et naturellement, de bonne grâce, et sans affectation. Elle savait le monde, et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité. Elle ne faisait pas la belle, quoique elle le fût infiniment ; de sorte que, joignant les charmes de sa vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, on pouvait dire qu'elle méritait toute l'admiration qu'on eut pour elle dans le temple de la fortune, lorsqu'elle y entra, etc. »

Tous les écrivains de cette époque s'expriment à peu près dans les mêmes termes. On ne peut donc douter raisonnablement que la conduite de Mme Scarron n'ait été irréprochable. Mais nous ne prétendons pas lui en faire une grande gloire. Il n'y a point de victoire sans combat. Or, sa vie

entière démontre qu'elle n'a jamais eu à lutter ni avec ses sens, ni avec son cœur. Toute la vérité, à cet égard, est dans ce mot, qu'on assure que Ninon de L'Enclos dit plus tard à Fontenelle : « Mme Scarron a toujours été sage, mais elle n'était pas propre à l'amour.

VI.

Madame Scarron veuve.

Tous les historiens sont d'accord sur le dénûment où se trouva Mme Scarron, après la mort de son mari. Aucun d'eux n'explique comment de cette affaire des déchargeurs, qui avait valu six mille livres de rente au défunt, il ne resta pas un sou pour la veuve. On s'intéressa de tous côtés à sa situation. On lui fit mille offres de service. Elle n'accepta qu'une chambre meublée, que la maréchale d'Aumont, parente de Scarron, lui prêta. Cette chambre appartenait à un couvent de sœurs hospitalières établi près de la place Royale. C'était alors une pratique en honneur parmi les dévots de se mettre *en retraite* dans une maison religieuse à certaines époques de l'année, et principalement pendant la semaine sainte. Sans doute la maréchale d'Aumont se conformait habituellement à cet usage.

Elle ne borna pas là ses bienfaits, si l'on en croit Tallemant des Réaux : « La maréchale d'Aumont, dit cet écrivain, lui envoya au commencement tout ce dont elle avait besoin, jusqu'à des habits. Mais elle le fit savoir à tant de gens, qu'enfin la veuve s'en lassa, et un jour elle renvoya par une charrette le bois que la maréchale avait fait décharger dans la cour du couvent. » Un bienfait publié est presque un bienfait reproché, et l'on a déjà pu voir que la descendante des d'Aubigné était fière.

Pendant qu'elle habitait ce réduit, ses amis avaient imaginé de demander pour elle le rétablissement de cette pension que Scarron avait obtenue de la reine mère, vers 1645, en qualité de son *malade en titre d'office*, et qui avait été supprimée lors de la Fronde. Malheureusement Scarron, à cette époque, avait fait contre Mazarin une détestable satire intitulée *la Mazarinade*, que le cardinal n'avait point oubliée. On ne put tirer de lui qu'une facétie.

« Comment se porte la suppliante ? demanda-t-il.

— Bien.

— Alors, elle n'a aucun titre à la charge de malade de la reine. »

On se retourna du côté de Fouquet, qui avait fait à Scarron, quelques années avant sa mort, une pension de seize cents livres. On lui demanda que cette pension fût continuée à sa veuve, et il fallut

qu'elle allât solliciter elle-même. C'était une démarche embarrassante et pénible. Fouquet, aussi peu délicat qu'un financier peut l'être, ne donnait pas : il achetait. Il se vantait d'avoir le tarif de toutes les vertus. Mme Scarron ne se dissimulait pas quel danger courrait sa réputation si elle obtenait directement quelque chose d'un pareil homme, et l'on peut conjecturer qu'elle ne se décida que pour ne point désobliger les personnes qui agissaient en sa faveur. Elle s'y prit du moins de manière à ne point réussir : « Je me souviens, dit Mme de Caylus, d'avoir ouï raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence que ses amis étaient honteux de l'y mener. Tout le monde sait, ajoute Mme de Caylus, en guise d'explication, ce qu'était alors M. Fouquet, son faible pour les femmes, et combien *les plus haut huppées* et les *mieux chaussées* cherchaient à lui plaire. »

La toilette de Mme Scarron disait au surintendant : « Je n'ai rien à vendre. » On devine la réponse. Elle n'obtint rien. Fouquet, depuis, fit auprès d'elle plusieurs tentatives. Il employa des émissaires qui furent éconduits; il envoya des diamants qui n'eurent pas plus de succès que les émissaires. Mme Scarron conserva donc l'estime d'elle-même et sa bonne renommée : on a déjà vu qu'elle y tenait plus qu'à tout le reste. Mais sa position était

douloureuse. Ses amis la secouraient de temps en temps. Mme de Montchevreuil l'emmenait avec elle à la campagne, et l'aidait ainsi à vivre pendant une partie de l'année. Malgré ces secours insuffisants, elle s'endettait.

Saint-Simon répand, sans scrupule et sans mesure, sur cette infortune si noblement soutenue, le poison d'une haine qui ne respecte rien. « Ses connaissances de toutes les sortes, dit-il, ne l'empêchèrent pas, à la mort de son mari, d'être réduite à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante, dans une montée où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, père du maréchal, Beuvron, père d'Harcourt, les trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenants, et bien d'autres, l'entretinrent.

« Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu[1] et ailleurs; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons, Mme Scarron n'était rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y était à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on servirait bientôt, une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là était revenu, et ainsi de mille petites commissions

1. Mme la duchesse de Richelieu était veuve, en premières noces, du frère du maréchal d'Albret. Elle avait environ vingt ans de plus que son second mari.

dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité. »

Saint-Simon ne ménage pas plus les expressions que les amants. Rien de plus piquant que son petit conte. Mais devant les faits constatés qu'en reste-t-il ?

Il est constaté que Scarron habitait la rue Saint-Louis, et que sa veuve, après sa mort, se réfugia chez les hospitalières de la place Royale, logement qui convenait mieux que tout autre à sa fortune, puisqu'elle n'y payait pas de loyer. Saint-Eustache n'était donc pas sa paroisse, et n'a pu lui faire la charité.

Il est constaté que pendant deux ans environ elle fut dans l'indigence, et qu'une pension de deux mille francs que lui accorda enfin la reine mère, fut reçue par elle comme une fortune inespérée. Saint-Simon, évidemment, n'avait jamais entendu parler de cette pension.

Il est constaté que Mmes d'Albret et de Richelieu étaient deux femmes d'un âge mûr, de mœurs sévères, de peu d'esprit, et tournées à la dévotion. Est-ce là que Mme Scarron aurait pu être introduite par le seul fait d'avoir été *entretenue* par Villars, Beuvron, et les trois Villarceaux, sans compter les autres ?

Il est constaté enfin que le maréchal d'Albret, ni Miossens, ces deux noms appartiennent au même

personnage, avait été l'un des amis les plus assidus de Scarron, qu'il avait parlé d'amour à Mme Scarron, n'en avait pu rien obtenir, et lui avait témoigné son estime en la présentant à la maréchale. A ce propos, Mme de Caylus fait observer avec raison que « les maris de ce temps-là, quelque galants qu'ils fussent, n'aimaient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée. » Mme Scarron n'eut donc pas besoin, à l'hôtel d'Albret, des étranges introducteurs qu'imagine Saint-Simon.

Tallemant des Réaux, qui écrivait à cette époque même, qui était à l'affût de tous les scandales, qui a raconté en ce genre tout ce qu'il savait et tout ce qu'il ne savait pas, qui n'a épargné ni la fortune, ni le rang, ni la naissance, ni l'âge, dit de Mme Scarron, au même article dont nous avons déjà rapporté quelques phrases : « On a trouvé le moyen de lui faire avoir une pension de la reine mère de deux mille cinq cents à trois mille livres. Elle vit de cela, a une petite maison, et vit modestement. Villarceaux y va toujours, mais elle fait fort la prude, etc. »

Voilà donc sur quoi est fondé ce roman des *trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenants!* La passion de l'aîné de ces Villarceaux pour Mme Scarron était alors connue de tout le monde, aussi bien que son peu de succès. On le plaisantait là-dessus

de tous côtés, en prose et en vers[1], et lui-même ne s'en faisait point accroire. Si du moins Saint-Simon se fût contenté de celui-là, sa médisance aurait pu avoir quelque vraisemblance aux yeux des gens mal instruits. Mais trois Villarceaux! trois à la fois! toujours sans oublier les autres. C'est

1 En voici, que Boisrobert lui adressa :

« Ta constance est incomparable,
Et devant ta flamme durable,
Les Amadis, les Céladons,
N'eussent paru que mirmidons.
Mais j'en vois peu, je le confesse,
Dont la grâce et la gentillesse
Puissent causer cette langueur
Dont ton œil accuse ton cœur.
Serait-ce point certaine brune
Dont la beauté n'est pas commune,
Et qui brille de tous côtés
Par mille rares qualités?
Outre qu'elle est aimable et belle,
Je t'ai vu lancer devant elle
De certains regards languissants
Qui n'étaient pas trop innocents.
Je lui vois des attraits sans nombre :
Ses beaux yeux ont un éclat sombre
Qui, par un miracle d'amour,
Au travers des cœurs se fait jour,
Et sait éblouir la paupière
Mieux que la plus forte lumière.
Dans son esprit et dans son corps
Je découvre plus de trésors
Qu'elle n'en vit jamais paraître
Dans le climat qui l'a vue naître.
Si c'est cette rare beauté
Qui tient ton esprit enchaîné,
Marquis, j'ai raison de te plaindre,
Car son humeur est fort à craindre :
Elle a presque autant de fierté
Qu'elle a de grâce et de beauté. »

pousser la libéralité trop loin. Saint-Simon manque ici de mesure.

Imagine-t-on cette vie de désordre menée impunément dans un couvent par une femme étrangère à la communauté?

Ou, en admettant par hypothèse la version de Saint-Simon, comprend-on que cette femme, entretenue par cinq grands seigneurs et bien d'autres, habite une *montée*[1], ne fasse parler que de sa vie modeste et demeure pauvre?

Nous demandons pardon au lecteur d'avoir discuté trop sérieusement ces absurdités. Saint-Simon n'est là, évidemment, qu'un écho. Il répète sans discernement les propos qui se tenaient, pendant la vieillesse de Louis XIV, au Palais-Royal, où Mme de Maintenon était détestée. Il donne le tour malin, où il excelle, aux grossièretés dont MADAME régalait périodiquement ses bonnes amies d'Allemagne. Il est vrai que Mme de Maintenon avait fait de grands efforts pour diminuer le duc d'Orléans au profit du duc du Maine. Mais cela ne donnait pas le droit de calomnier sa jeunesse, et la justice nous faisait un devoir d'écarter, une fois pour toutes, ces vilenies. Plus tard elle eut des torts, mais d'une autre nature, et nous ne les dissimulerons pas.

1. Qu'entend-il par là? Apparemment, un logement fort misérable. Mais on ne trouve à ce mot, dans aucun dictionnaire, pas même dans celui de Richelet, aucun sens qui se puisse appliquer à la phrase de Saint-Simon.

Il faut ne rien savoir de Mme de Maintenon, il faut n'avoir lu ni les écrits de ses contemporains, ni surtout sa correspondance, pour imaginer qu'elle ait jamais pu s'avilir. Elle tenait à sa réputation plus qu'à sa vie. Elle voulait, avant toutes choses, être considérée, estimée, honorée : elle aurait souffert toutes les privations, toutes les douleurs, plutôt que de compromettre un bien qui lui tenait lieu de tous les autres, et qu'aucun autre n'aurait pu remplacer. Cette fierté est un des plus solides appuis de la vertu; mais Mme Scarron la poussait jusqu'à l'exagération. Dans la suite, elle s'en est plus d'une fois reproché l'excès. Elle cherchait la louange; elle aimait à se faire remarquer par des actions extraordinaires. Un jour, par exemple, elle s'enferma avec une personne qui avait la petite vérole, que tout le monde avait abandonnée, et qu'elle connaissait à peine. Quel mobile l'avait portée à risquer ainsi sa vie? « Un peu de pitié, a-t-elle dit elle-même plus tard; mais surtout l'envie de faire une chose qui ne s'était jamais faite. »

Les médecins commençaient alors à faire usage de l'antimoine, et personne n'ignore quelle opposition violente rencontra d'abord ce moyen de médication. Les quelques novateurs qui osaient s'en servir étaient l'objet des anathèmes de leurs confrères, et surtout de ceux à qui l'âge, l'expérience et la réputation acquise donnaient le plus d'auto-

rité. Ceux-ci qualifiaient tout traitement par l'antimoine, quelle que fût la dose, quel que fût le cas, d'empoisonnement. Le parlement de Paris avait gravement pris parti dans la querelle, et, par un arrêt solennel, défendu, sous des peines sévères, l'emploi du nouveau remède. Et il est certain que les premiers essais n'avaient pas été heureux. Il avait fallu en étudier peu à peu l'action, en mesurer la force, et plus d'un malade avait payé de sa vie les tâtonnements des praticiens. Le nom même que l'on donnait à ce métal était sinistre : on l'appelait *antimoine* parce que les premières expériences avaient été faites sur trois moines qui en étaient morts. Que fit Mme Scarron? elle en prit une fois, d'elle-même, et sans nécessité aucune, et alla raconter son exploit d'un air indifférent, afin que l'on dît : « Voyez cette jolie femme; elle a plus de courage qu'un homme. »

C'est d'elle que l'on a su ces curieux détails, que les religieuses de Saint-Cyr ont recueillis et consignés dans les *Entretiens de Mme de Maintenon*. En voici quelques passages qui peignent assez bien son caractère :

« Dans mes tendres années j'étais ce qu'on appelle un *bon enfant*. Tout le monde m'aimait. Il n'y avait pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi. Plus grande, je fus mise dans des couvents. Vous savez combien j'y

étais chérie de mes compagnes, toujours par la même raison : parce que je ne songeais du matin au soir qu'à les servir et à les obliger. Lorsque je fus avec ce pauvre estropié, je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. Les femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société, et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût, je voulais l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration et respect, jouer un beau personnage, et surtout être approuvée des gens de bien. C'était mon idole. J'en suis peut-être punie maintenant par l'excès de ma faveur, comme si Dieu m'eût dit dans sa colère : « Tu veux de la gloire et des louanges : eh bien! tu en auras jusqu'à en être rassasiée. » Quand je commençai à n'être plus si jeune, ces grands empressements que le monde avait pour moi diminuèrent un peu ; mais en même temps commença ma faveur. Il n'y eut point d'intervalle. A peine le monde fit-il un vide autour de moi, que la cour le remplit. Je commençai à faire figure, et une conduite toujours au-dessus

du soupçon me conserva l'estime publique. Il n'est rien que je n'eusse été capable de tenter et de souffrir pour acquérir le renom de femme forte. Je me contrariais dans tous mes goûts; mais cela me coûtait peu, quand j'envisageais ces louanges et cette réputation qui devaient être les fruits de ma contrainte. C'était là ma folie. Je ne me souciais point des richesses. J'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt. Je voulais de l'honneur. Dites-moi, ma fille, y a-t-il rien de plus opposé à la vraie vertu que cet orgueil dans lequel j'ai usé ma jeunesse? C'est le péché de Lucifer, et le plus sévèrement puni par ce Dieu jaloux qui se plaît à résister aux superbes. »

Elle a dit ailleurs : « Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable. » Voilà le principe qui l'a dirigée pendant toute sa vie.

Le cardinal Mazarin étant mort[1], Mme Scarron reprit un peu d'espoir, et ses amis guettèrent l'occasion de revenir à la charge, cette fois auprès de la reine mère elle-même, dont Louis XIV avait sans doute agrandi la situation. L'occasion se présenta enfin, et le baron de La Garde[2], probablement à l'instigation de la maréchale d'Albret, en profita pour rappeler à cette princesse ses bontés passées pour Scarron; puis il lui peignit vivement

1. Le 9 mars 1661.
2. Celui dont Mme de Sévigné parle si souvent.

l'indigence de sa veuve, et lui dit combien elle méritait d'être secourue.

La bonne reine fut attendrie.

« De combien, demanda-t-elle, était cette pension que je faisais à mon malade en titre d'office?

— De deux mille livres, répondit sans hésiter le baron qui savait très-bien qu'elle n'était que de cinq cents écus.

— Eh bien! dit la reine, sa veuve aura deux mille livres. »

Les deux mille livres furent ordonnancées et payées régulièrement jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche[1].

Mme Scarron écrivit aussitôt à la maréchale d'Albret :

« Madame, je suis pénétrée du service que vous m'avez rendu, et ce qui me charme dans votre procédé, c'est que vous m'ayez accordé votre protection sans me l'avoir promise. Par la noblesse de votre action, jugez, madame, de ma reconnaissance et de mon respect. Je pourrai donc enfin, désormais, travailler tranquillement à mon salut! J'ai bien promis à Dieu de donner aux pauvres le quart de ma pension. Ces cinq cents livres de plus que n'avait M. Scarron leur sont dus en bonne morale,

1. Tallemant, dont nous avons plus haut cité le texte, était mal informé quant au chiffre, et n'en parlait que par ouï-dire.

ne fût-ce que pour réparer le mensonge officieux de votre ami. »

Elle alla remercier la reine au Val-de-Grâce, où cette princesse aimait à se retirer. « Si la reine, dit une des dames de la cour, donne cette pension aux plus beaux yeux et à la plus coquette personne de France, elle ne saurait mieux choisir. »

C'est encore Mme de Maintenon elle-même qui raconta ce fait, un jour, aux dames de Saint-Cyr, et elle ajouta : « J'entendis cela, et je fus outrée. Les louanges qu'on donnait à mes yeux ne purent me faire digérer le reste. — Voilà donc, me disais-je, à quoi aboutissent tous les soins que j'ai pris de me faire une réputation sans reproche! Je trouvai ce discours si humiliant dans la bouche d'une dame de qualité, qui en connaissait l'injustice et qui aurait dû entrer dans la joie que toute la cour témoignait de ce que la reine me tirait de l'indigence, que je l'eus longtemps sur le cœur. C'est la seule fois que j'aie senti de la haine; mais cette haine fut si forte, que je me trouvais mal quand je voyais la dame, ou quand je passais devant sa porte. Si bien que mon confesseur me dit un jour : *Faut-il donc, madame, que ce soit la haine qui vous damne?* Cependant, cette personne ayant eu besoin de moi par la suite, je saisis avec empressement l'occasion de lui rendre service, et le premier usage que j'aie fait de ma faveur a été de

lui montrer que je savais pardonner, non par vertu, hélas! mais par orgueil, pour faire une belle action, par goût pour les choses difficiles, pour humilier l'amour-propre de la dame et la forcer à la reconnaissance. »

Afin de travailler plus tranquillement à son salut, ainsi qu'elle l'avait écrit à la maréchale d'Albret, elle quitta la place Royale et prit une chambre chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle avait fait autrefois sa première communion. Mais elle ne s'y enferma pas. « Les religieuses, rapporte Tallemant, disent qu'elle voit furieusement de gens, et que cela ne les accommode pas. » On lit dans les mémoires manuscrits de Mlle d'Aumale, élève de Saint-Cyr, qui passa vingt ans auprès de Mme de Maintenon : « Elle voyait la meilleure compagnie, et, avec sa pension de deux mille livres, elle gouverna si bien ses affaires, qu'elle était toujours honnêtement vêtue, quoique fort simplement; car ses habits, comme elle me l'a conté elle-même, n'étaient que d'étamine de Lude, fort à la mode dans ce temps-là pour une personne de médiocre fortune; elle n'avait que du linge uni, était bien chaussée et avait de très-belles jupes. Elle trouvait moyen, sur ses deux mille livres, de s'entretenir ainsi que je viens de le dire, de payer sa pension, celle de sa femme de chambre et ses gages, et elle ne brûlait que de la bougie. Avec cela, elle avait

encore souvent de l'argent de reste au bout de l'année. Je n'ai jamais, me disait-elle, passé de temps plus heureux. »

Elle avait en effet le premier de tous les biens, l'indépendance. Très-recherchée pour les agréments de son esprit et la sûreté de son commerce, elle sortait souvent de sa retraite, et c'était presque toujours pour se rendre à l'hôtel d'Albret, où elle ne paraissait jamais qu'on ne lui fît fête. Elle y dînait fréquemment; elle y couchait quelquefois. « Elle s'attirait cette amitié, dit Mme de Caylus, par une grande complaisance et une attention continuelle à plaire à laquelle la maréchale était peu accoutumée. J'ai ouï dire que, quand elles allaient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendait rien aux choses qu'on représentait, voulait toujours avoir auprès d'elle Mme Scarron, pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyait, et la détournait ainsi de l'attention qu'elle aurait voulu donner aux pièces les plus intéressantes et les plus nouvelles [1]. »

Le maréchal recevait la compagnie la plus distinguée de Paris. Il avait le goût de la littérature, il aimait la poésie, il avait conservé les traditions de l'hôtel de Rambouillet. On faisait chez lui des

1. *L'École des Maris*, *l'École des Femmes*, *le Misanthrope*, *Tartufe*, *l'Avare*, *Andromaque*, *Britannicus* ont vu le jour à cette époque.

vers par amusement. On y *jouait aux vers*, comme ailleurs on joue à la paume. Mme Scarron n'était pas la moins propre à cet exercice, qui exige, si l'on peut ainsi parler, une grande agilité d'esprit. On nous permettra d'en citer un exemple.

Un jour, l'abbé Testu, celui-là même dont Mme de Sévigné parle si souvent, compara Madame Scarron à une geôlière. Elle répondit par les vers suivants :

« Ah! l'ingrat, le maudit métier,
Que le métier de geôlière!
Il faut être barbare et fière,
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier :
Non, ce n'est pas là ma manière.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre.
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je sais les garder sans peine[1]. »

Malgré la frivolité de ces amusements, son esprit sérieux et la solidité de son jugement frap-

1. M. le duc de Noailles, après La Beaumelle, attribue ces vers à Mme Scarron. Mais nous ne devons pas dissimuler au lecteur que Voltaire dit quelque part : « Il (La Beaumelle), attribue à Mme de Maintenon plusieurs vers qu'on sait être de l'abbé Testu, et d'autres qui sont de M. de Fieubet. »

(*Honnêtetés littéraires.*)

paient tout le monde. On la consultait sur les affaires les plus importantes. « Je me souviens, dit encore Mme de Caylus, que Mme la princesse des Ursins, alors Mme de Chalais, faisait de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à Mme de Maintenon, qu'elle souffrait impatiemment que le maréchal et les autres seigneurs importants eussent toujours des secrets à lui dire, pendant qu'on la laissait avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. »

Ce fut à l'hôtel d'Albret qu'un architecte[1], appelé Barbé, qui se mêlait d'astrologie, lui prédit sa grandeur future. On ne voit pas que cet incident ait fait, dans le moment, une grande impression sur elle : mais elle s'en souvint plus tard, en parla souvent et fit même rechercher ce Barbé, qui avait eu la maladresse de mourir avant l'accomplissement de sa prophétie. A cela près, tout semble prouver qu'alors Mme Scarron, ne désirant rien de plus que ce qu'elle avait, était vraiment et complétement heureuse. « Je ne comprenais pas, a-t-elle dit depuis, en parlant de ce temps de sa vie, qu'on pût appeler ce monde une vallée de larmes. » Mais ce bonheur précaire lui fut tout à coup enlevé. La reine mère mourut le 20 janvier 1666, et

1. Un maçon, dit l'auteur des *Segraisiana*, qui place la scène chez Scarron.

sa pensionnaire retomba brusquement dans l'indigence. Chacun prit d'abord intérêt à son infortune. Mme de Montchevreuil, Mme d'Albret, lui offrirent un asile dans leur hôtel. Mme de Richelieu sans doute en fit autant, puisque Mme Scarron lui écrivit, à la date du 20 février, le billet suivant, qu'on nous permettra de citer comme tant d'autres, rien n'étant plus propre à donner une idée exacte du caractère, du tour d'esprit et du style de celle dont nous racontons l'histoire.

« Je vous remercie, madame, de tout mon cœur, de la retraite que vous m'offrez; mais je suis bien éloignée aujourd'hui de penser à quitter la rue Saint-Jacques. Il n'y a qu'une vie retirée qui puisse me convenir dans la situation où me réduit la mort de la reine.... Mon deuil est bien différent de celui de la cour : j'ai à pleurer ma bienfaitrice, et mon repos, et mon bonheur. »

On la jugera mieux encore par la lettre qu'on va lire, également adressée à Mme de Richelieu. Il faut savoir qu'un homme riche et grand seigneur, mais vieux et débauché, avait demandé sa main quelque temps avant la mort de la reine; qu'elle l'avait refusée sans hésitation; que la plupart de ses amis l'avaient blâmée; qu'après l'événement qui lui ôtait toute ressource, on était revenu à la charge, et que Mme Scarron persistait.

« Madame, je le jure en présence de Dieu : quand

même j'aurais prévu la mort de la reine, je n'aurais point accepté ce parti. J'aurais encore mieux aimé ma liberté. J'aurais *respecté mon indigence*[1]. Mes amis sont bien cruels, madame : ils me blâment d'avoir rejeté les propositions d'un homme, riche et de condition à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs. J'ai dit à ce sujet à Mme la maréchale tout ce que j'ai pu trouver de plus fort et de plus sensé : elle me condamne, elle m'impute mes malheurs. A la vérité, je n'aurais pas aujourd'hui à regretter la perte de la pension qui me faisait subsister; mais Dieu y pourvoira! Et j'aurais à présent à regretter ma solitude, ma liberté, mon repos, biens que Dieu ne pourrait me rendre sans miracle. Si le refus était à faire, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au ciel de m'éprouver. Je me suis bien consultée : j'ai tout considéré, tout pesé, tout vu. Je ne suis donc pas coupable, madame: je ne suis que malheureuse, et c'est bien assez. »

Refuser, du fond d'un abîme de misère, l'opulence, un titre, un établissement légitime et honorable selon le monde, parce que ces biens auraient été le prix d'une union où l'affection et l'estime ne seraient entrées pour rien, c'était assurément le fait d'une âme peu commune : c'était un des plus

1. Quelle grandeur dans cette expression!

beaux exemples de délicatesse et de fierté qu'une femme pût donner. Qu'on juge par là du cas que l'on doit faire des imputations de Saint-Simon !

Ce que ne comprenaient ni Mme d'Albret, ni Mme de Richelieu, Ninon de L'Enclos sut l'apprécier. Elle approuva hautement Mme Scarron. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de celle-ci, datée du 8 mars.

« Votre approbation me console de la cruauté de mes amis. Dans l'état où je suis, je ne saurais me dire trop souvent que vous approuvez le courage que j'ai eu de m'y mettre. A la place Royale on me blâme; à Saint-Germain on me loue, et nulle part on ne songe à me plaindre ni à me servir. Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé faire de cet homme à M. Scarron? O Dieu, quelle différence! sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue. Celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le fond excellent; je l'avais corrigé de ses licences. Il n'était ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C*** n'aime que les plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue; livré aux femmes, dupe

de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue. Au moins m'a-t-il paru tout cela. Je vous sais bon gré de ne l'avoir pas reçu, malgré les recommandations de La Châtre; il n'aurait pas senti que la première fois devait être la dernière. Assurez ceux qui attribuent mon refus à un engagement que mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être, et le sera toujours. Je l'ai trop éprouvé, que le mariage ne saurait être délicieux[1]! et je trouve que la liberté l'est. Faites, je vous prie, mes compliments à M. de La Rochefoucauld; dites-lui que le livre de Job et le livres des *Maximes* sont mes seules lectures.

« Vous ne serez pas remerciée, puisque vous ne voulez pas l'être; mais la reconnaissance ne perd rien au silence que vous m'imposez. Que je vous dois de choses, ma très-aimable! »

Cette dernière phrase autorise à croire que Ninon de L'Enclos ne l'avait point aidée seulement de son approbation.

On reprocherait sans doute aujourd'hui à une femme qui aurait autant d'instruction, d'esprit et de talents qu'en avait Mme Scarron, de ne pas chercher à vivre de son travail. Mais alors la chose

1. *Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux.* (La Rochefoucauld, *Maxime* 113.) La phrase qui suit prouve que Mme Scarron fait là une citation.

était à peu près impossible. Son unique ressource, son seul espoir était d'obtenir de Louis XIV le rétablissement de sa pension. Elle rencontra d'aussi grandes difficultés qu'autrefois, et chez ses amis beaucoup moins de zèle. Apparemment, son obstination à repousser un mariage odieux les avait refroidis. Elle écrivait, le 28 avril, à Mme de Chanteloup :

« Me voilà, madame, bien éloignée de la grandeur prédite [1].... On m'a envoyée à M. de Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au roi, où l'abbé Testu a mis toute son éloquence : ils n'ont pas seulement été lus. Oh! si j'étais dans la faveur, que je traiterais différemment les malheureux! Qu'on doit peu compter sur les hommes!... Mme de Chalais m'a offert sa protection, mais du bout des lèvres. Mme de Lyonne m'a dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert ses services, et personne ne m'en a rendu. Le duc [2] est sans crédit, le maréchal occupé à demander pour lui-même; enfin, madame, il est très-sûr que ma pension ne sera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves : il appelle ses enfants par les adversités. Qu'il m'appelle! Je le suivrai dans la re-

1. Allusion à l'horoscope de Barbé.
2. De Richelieu, sans doute.

traite la plus austère. Je suis aussi lasse du monde que les gens de cour le sont de moi. »

Ces derniers mots sont à remarquer. Les dégoûts qu'elle essuya et qu'on peut imaginer d'après l'amertume de ses plaintes, modifièrent profondément son caractère et eurent une grande influence sur le reste de sa vie. Découragée, froissée, guérie de bien des illusions, éclairée sur la valeur de plus d'une amitié, un grand ennui, une grande soif de consolations la saisirent, et ses instincts religieux prirent un développement inattendu. Jusqu'alors elle avait eu de la piété : on ne tarda pas à la voir dévote.

Ce qu'elle avait souhaité si vivement, et si vainement sollicité, lui vint tout à coup au moment qu'elle ne l'espérait plus, et de la manière qu'elle avait pu le moins prévoir. Le mariage de Mlle de Nemours avec l'infant de Portugal don Alphonse, fils de Jean de Bragance, était arrêté. La princesse allait partir. Elle offrit à Mme Scarron de l'emmener avec elle. On ignore sous quel titre et à quelles conditions; on sait seulement que Mme Scarron accepta avec empressement et reconnaissance. Quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son départ, elle écrivait à Mlle d'Artigny : « Que quitté-je ici? des amis à qui je suis à charge, des gens qui ne savent pas servir l'infortune. La ma

réchal d'Albret est le seul qui me reste. Mais les choses sont bien changées : autrefois mon ami, il est aujourd'hui mon protecteur. Il a bien voulu s'intéresser pour moi auprès de Mme de Montespan : ménagez-moi, je vous prie, l'honneur de lui être présentée, lorsque j'irai vous faire mes remercîments et mes adieux. Que je n'aie pas à me reprocher d'avoir quitté la France sans en avoir revu la merveille ! »

Mme de Montespan avait vingt-cinq ans alors, et étalait, dans tout son épanouissement, une beauté incomparable et resplendissante. Elle était mariée depuis trois ans. M. de Montespan, parent du maréchal d'Albret, était un des habitués de l'hôtel, et y avait conduit quelquefois sa femme. Mme Scarron l'y avait connue. Mais Mme de Montespan ayant été nommée dame du palais de la reine, sa charge la retenait à la cour, et on ne la voyait presque plus à Paris.

Que l'entrevue entre Mme de Montespan et Mme Scarron ait été ménagée par le maréchal ou par Mlle d'Artigny, il est certain qu'elle eut lieu, et qu'elle amena des conséquences auxquelles personne n'avait pu s'attendre. Voici en quels termes Mme Scarron la raconte, il n'a jamais été plus à propos de la laisser parler.

« [1] Je n'irai point en Portugal, madame, c'est une

1. Lettre à Mme de Chanteloup.

chose décidée. Ces jours passés, Mme de Thianges me présenta à sa sœur, lui disant que je devais partir incessamment pour Lisbonne. — Pour Lisbonne ! dit-elle, mais cela est bien loin. Il faut rester ici. Albret m'a parlé de vous, et je connais tout votre mérite. — J'aimerais bien mieux, disais-je en moi-même, qu'elle connût toute ma misère. Je la lui peignis, mais sans me ravaler. Elle m'écoutait avec attention, quoiqu'elle fût à sa toilette. Je lui dis.... etc. » (Nous supprimons des détails qui sont connus du lecteur.) « Enfin, Mme de La Fayette aurait été contente du *vrai* de mes expressions et de la brièveté de mon récit. Mme de Montespan en parut touchée, et m'en demanda le détail dans un mémoire qu'elle se chargea de présenter au roi. Je la remerciai très-affectueusement. J'écrivis à la hâte mon placet, et j'en fus aussi contente que si notre abbé y avait mis tout son esprit. Le roi l'a, dit-on, reçu avec bonté. Peut-être la main qui l'a offert l'aura rendu agréable[1]. M. de Villeroi s'est joint à elle. C'est presque le seul homme de ma connaissance que je n'avais pas prié de me servir, et c'est le seul qui m'ait servie. Enfin, ma pension est rétablie sur le même pied que la feue reine me l'avait accordée. Deux mille livres, c'est plus qu'il ne m'en faut pour ma solitude

1. Ces mots ne sont point une malice. Louis XIV, alors, s'occupait uniquement de Mme de La Vallière.

et pour mon salut. A mon lever, j'ai trouvé un billet de M. d'Albret qui m'annonce cette nouvelle, et me l'annonce par ordre exprès. »

Elle alla remercier Mme de Montespan, et fut présentée au roi, qui lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre longtemps, mais j'ai été jaloux de vos amis. J'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Délivrée de ses inquiétudes, Mme Scarron songea sérieusement à exécuter le projet qu'elle avait formé pendant sa détresse de s'éloigner du monde, et, comme on disait alors, de *se donner à Dieu*. Elle prit un directeur. C'était s'enrôler sous la bannière de la dévotion transcendante. Son directeur fut l'abbé Gobelin, docteur de Sorbonne après avoir été capitaine de cavalerie, homme à principes sévères, et qui n'avait rien de commun avec le type de directeur décrit par Boileau, mais dont les lumières n'égalaient pas le zèle ; esprit peu élevé, caractère étroit, et qui même, si l'on en juge par certains détails de la correspondance de sa pénitente, paraît avoir fait quelquefois des biens de ce monde plus de cas qu'il ne convenait à sa robe[1]. Il voulut qu'elle réformât sa toilette, laquelle n'était

1. Le trigaud et processif abbé Gobelin, a dit quelque part Voltaire. Il plaidait contre toute sa famille, et il y a une lettre où Mme de Maintenon se met en frais d'éloquence pour le consoler d'avoir perdu son procès.

remarquable que par une simplicité élégante, et, voyant qu'elle aimait la société, où sa conversation spirituelle était recherchée, il exigea qu'elle se rendît ennuyeuse. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'elle obéit. « J'ai vu Mme la maréchale d'Albret, lui écrivait-elle un jour; je l'ai révoltée par mon silence le plus qu'il m'a été possible. » On verra néanmoins qu'elle ne s'obstina pas pendant toute sa vie à ce genre de mortification, et que la rigidité de l'abbé fléchit avec les circonstances.

Mme Scarron avait quitté, on ne sait pourquoi, les Ursulines, et pris, dans la rue des Tournelles, un logement convenable à sa position. Elle y vivait fort modestement, et ne s'occupait guère que d'œuvres pies, quand Mme de Montespan se souvint d'elle, et vint tout à coup troubler sa retraite.

La situation de Mme de Montespan avait prodigieusement changé depuis quatre années. Devenue, de confidente de Mme de La Vallière, sa rivale préférée et triomphante, et séparée avec éclat de son mari, elle avait déjà eu deux enfants du roi. On avait soigneusement caché leur naissance, qui aurait donné au ressentiment de M. de Montespan des armes trop redoutables. Il s'agissait de pourvoir à leur éducation. Pour cela on avait besoin d'une personne active, prudente, discrète et dévouée. Mme de Montespan jeta les yeux sur Mme Scarron, et nous

trouvons dans les *Entretiens* déjà cités les raisons de cette préférence.

« Croirez-vous bien que le principe de cette étonnante fortune, à laquelle je n'avais jamais pensé, a été le zèle que Mme de Montespan remarqua en moi pour Mme d'Heudicour, notre amie commune, chez qui elle m'avait vue souvent ? Je faisais là les mêmes choses que chez Mme de Montchevreuil. Jamais six heures ne me trouvaient au lit, et pendant que la maîtresse du logis dormait jusqu'à midi, je donnais ordre à tout, et souvent même j'aidais les ouvriers. Je me souviens que, lorsqu'elle se maria, je fus si occupée d'elle que je m'oubliai entièrement, et me laissai voir à toute la cour qui vint à ses noces aussi négligée et aussi lasse qu'une servante. On s'en aperçut enfin. On me mit promptement dans une chambre pour m'habiller à mon tour, et, quand je rentrai, Mme de Montespan ni personne ne me reconnut, tant on me trouva différente de moi-même. Le tout, selon ma coutume, pour obliger mes amies, par goût pour le travail, et point par intérêt, car je n'en pouvais rien attendre. » Ces derniers mots sont assez difficiles à expliquer, car Mme d'Heudicour qui, après avoir été fille d'honneur de la reine mère, faisait un grand mariage, était autant que personne en position de servir ses amis. Mais on voit du moins par ce petit récit avec quel empres-

sement Mme Scarron saisissait toutes les occasions de se rendre utile, et sur quoi est fondé le sarcasme de Saint-Simon que nous avons rapporté plus haut.

Mme d'Heudicour était cette demoiselle de Pons qui avait été si étroitement liée avec Mlle d'Aubigné avant son mariage et, comme nous l'avons raconté, lui avait prêté des habits de noce. Elle avait alors un appartement à Saint-Germain, et se trouvait fort avant dans la confidence de Mme de Montespan et du roi. On la chargea de sonder son ancienne amie. M. de Vivonne, frère de Mme de Montespan, et qui paraît n'avoir envisagé la position de sa sœur qu'au point de vue des avantages qu'il en pouvait retirer pour lui-même, s'entremit également dans cette affaire. Les premières ouvertures avaient été faites en termes assez mystérieux, et Mme Scarron hésita. Il courait alors, sur une prétendue liaison de Mme de Montespan avec le duc de Lauzun, des bruits qui l'avaient inquiétée. Elle écrivit à Mme d'Heudicour : « Je suis fort sensible à l'honneur qu'on veut me faire ; mais je vous avoue que je ne m'y crois nullement propre. Je vis tranquille : me convient-il de sacrifier mon repos et ma liberté? D'ailleurs, ce mystère, ce profond secret qu'on exige de moi, sans m'en donner positivement la clef, peuvent faire penser à mes amis qu'on me tend un piége. Cependant, si les enfants

sont au roi, je le veux bien. Je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de Mme de Montespan. Ainsi, il faut que le roi me l'ordonne. Voilà mon dernier mot. »

Le roi subit cet *ultimatum*. Il avait dépêché Louvois à Mme Scarron, et cela n'avait pas suffi. Il se décida enfin à l'envoyer chercher, et à lui parler lui-même. Mais il ne lui sut pas d'abord très-bon gré de cette résistance opiniâtre. Il la regarda comme une pédante, et cette impression ne s'effaça que lentement.

Le second des enfants dont il s'agissait n'était pas né encore lorsque cette affaire se négocia : mais la mère était arrivée au dernier terme de sa grossesse. Elle vint faire ses couches secrètement à Paris, dans une maison écartée. Mme Scarron s'y rendit en fiacre, et masquée, et n'emporta le nouveau-né qu'avec des précautions infinies. On attachait alors une extrême importance à cacher au public l'existence de ces enfants, à cause de la reine, dont Louis XIV ménageait encore un peu la susceptibilité, et surtout à cause de M. de Montespan, dont les violences avaient déjà fait scandale.

C'est le 31 mars 1670 que le duc du Maine fut mis au monde avec tant de mystère. On sait donc à quelle date commença pour Mme Scarron un genre de vie si nouveau. Le premier-né, qui avait déjà près d'un an, et qu'on lui confia en même

temps, était une fille. Elle mourut en 1672, avant d'avoir été reconnue, et n'a point de nom dans l'histoire.

V.

Mme Scarron gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan.

Quelques difficultés qu'eût faites d'abord Mme Scarron pour accepter la charge qu'on était venu lui offrir, elle avait trop d'intelligence pour ne pas voir que cette conjoncture inespérée allait enfin changer sa fortune, et la tirer pour jamais de l'état obscur et précaire où, jusqu'alors, elle avait vécu. Son obstination à exiger un ordre du roi, donné par le roi lui-même, et sans intermédiaires, en est une preuve manifeste. Elle voulut être au service, non de Mme de Montespan, mais du roi, sachant bien que la satisfaction du roi porterait des fruits plus abondants et plus durables que la reconnaissance de Mme de Montespan.

Elle se dévoua à ses nouveaux devoirs avec un zèle extrême. Ses fonctions étaient assez pénibles, et demandaient une grande activité. Les deux enfants avaient été placés, chacun avec sa nourrice, dans deux maisons différentes, situées l'une et l'autre hors de Paris. Il fallait y aller tous les jours, ne jamais perdre de vue ni les nourris-

sons, ni les nourrices, et cependant ne rien changer en apparence à ses habitudes, afin de ne pas éveiller les soupçons. « Cette sorte d'honneur assez singulier, a-t-elle dit plus tard, m'a coûté des peines et des soins infinis. Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne mettaient la main à rien de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande; quand un de ces enfants était malade, je passais les nuits auprès de lui. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière, et, après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret à garder. On le sut: de peur qu'on ne le pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir. »

On voit en effet dans les lettres de Mme de Sévigné qu'à cette époque, c'est-à-dire de 1670 à 1672, Mme Scarron allait beaucoup dans le monde. On y voit aussi qu'elle avait acquis peu à peu une influence dont le secret commençait à transpirer. Cette influence était la conséquence toute naturelle de ses fréquentes entrevues avec Mme de Montespan. Elle se manifesta surtout par la nomination

de la duchesse de Richelieu à la charge de dame d'honneur de la reine, en remplacement de la duchesse de Montauzier, morte en 1671, au mois de novembre.

On reconnaît également cette influence croissante à l'avancement rapide de son frère, Charles d'Aubigné. On lit, dans une lettre sans date, mais qui est évidemment de cette même année 1671 : « Soit que je vous écrive ou que je ne vous écrive pas, vous devez être également persuadé de mon amitié, et des soins que je prendrai toujours pour votre repos et votre fortune. Je vous aime tendrement, et je suis persuadée que vous êtes pour moi ce que je suis pour vous. Ainsi, mon cher frère, nos fortunes seront communes, et elles ne seront pas si malheureuses qu'elles l'ont paru d'abord. Je n'ai pas encore demandé en quel régiment je vous voulais, parce qu'on m'a donné à choisir. » Elle lui dit dans une autre lettre : « J'ai demandé à M. de Louvois quelque gratification. »

De temps en temps elle menait ses élèves à la cour. On les introduisait avec elle dans l'appartement de Mme d'Heudicour, où Mme de Montespan et quelquefois aussi Louis XIV les venaient voir. Il paraît cependant que le roi usait encore à son égard d'une grande réserve. « Les enfants, écrit-elle, furent avant-hier à Saint-Germain. La nourrice entra, et je restai dans l'antichambre. — A

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Qui sont ces enfants, lui dit le roi? — Ils sont sûrement, répondit-elle, à la dame qui demeure avec nous. J'en juge par les agitations où je la vois au moindre mal qu'ils ont. — Et qui croyez-vous, reprit le roi, qui en soit le père? — Je n'en sais rien, repartit la nourrice, mais je m'imagine que c'est quelque duc ou quelque président du parlement. La belle dame est enchantée de cette réponse, et le roi en a ri jusqu'aux larmes. »

La naissance d'un troisième enfant, le comte de Vexin, fit changer les arrangements précédemment adoptés. Mme de Montespan acheta un grand hôtel, isolé au milieu des champs, auprès de Vaugirard, et Mme Scarron s'y établit avec ses trois élèves. Elle n'y reçut personne. Cette femme, si recherchée dans le monde, disparut tout à coup du monde. Par surcroît de précaution, et afin de détourner les soupçons, s'il arrivait qu'on surprît une nourrice ou qu'on entendît crier un enfant, elle avait pris avec elle la fille de Mme d'Heudicour dont la présence devait servir à expliquer tous les accidents imprévus.

Le roi y alla quelquefois en secret, et commença à revenir peu à peu des préjugés qu'il avait conçus d'abord contre Mme Scarron. Il l'avait prise pour une femme savante, une *précieuse*, dans la mauvaise acception du mot. Quand il parlait d'elle à Mme de Montespan, il disait : *Votre bel esprit*, et

celle-ci avait eu plus d'une fois à lutter contre sa répugnance. On lit dans les *Entretiens* : « Mme d'Heudicour lui ayant dit sans malice, au retour d'une promenade, que Mme de Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée qu'elle nous avait perdues de vue, cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque temps sans paraître devant lui. »

A mesure qu'il la vit de plus près, ses préventions s'affaiblirent. Il aimait ses enfants, et fut touché de l'affection que Mme Scarron leur portait, de la sensibilité et du dévouement maternel dont elle prodiguait les preuves. Dans plus d'une occasion, en effet, la tendresse de la gouvernante parut plus vive que celle de la mère. Quand l'aînée mourut, vers la fin de 1672, elle montra une telle douleur, que le roi dit, au rapport de Mme de Caylus : « Elle sait bien aimer. Il y aurait du plaisir à être aimé d'elle. »

Ce mot est très-important. Il fait voir quelle révolution s'était faite dans l'esprit du roi. Ce fut cette époque évidemment qui fixa la destinée de Mme Scarron, et prépara son élévation future. Louis XIV, en effet, pouvait difficilement désormais la voir avec indifférence. Le cœur va vite et va loin quand il revient d'une antipathie aussi prononcée. Chose remarquable! le public eut à l'ir

stant même un pressentiment et comme une révélation des secrets de l'avenir. On avait su apparemment les visites du roi, et les imaginations avaient pris feu, et les langues s'étaient exercées. La lettre suivante prouve que Mme Scarron fut informée de tout ce qui se disait à la ville et à la cour. Elle prouve aussi que Mme de Montespan avait commencé d'être inquiète, et qu'en cela elle n'avait pas tort. Mme Scarron écrit à Mme de Coulanges sur un ton ironique qui ne lui est pas habituel :

« Mandez-moi tout ce qu'on dit, tout ce que vous pensez. Quel plaisir de se croire enfermée par les raisons que vous dites! Est-il possible que M. et Mme de La Fayette ne s'en payent pas, et qu'ils aient de la peine à croire que j'aie supplanté *mon amie?* Combien se fera-t-on mettre de sangsues quand on saura ce qu'a fait mon esprit? Vous m'avouerez, madame, que cette petite aventure achève admirablement toutes les autres, et qu'après cela il n'y a plus qu'à aller à la Trappe pour finir glorieusement une si belle vie. L'abbé Testu m'y croit déjà; mais dites-lui, s'il vous plaît, qu'il se contente de m'écrire de très-froids billets, et qu'il vous laisse me faire des gazettes de tout ce qui vous viendra à la tête. Je suis en très-bonne santé, enfermée dans une assez belle maison, un iardin très-spacieux, ne voyant que les gens qui

me servent, toute ravie, toute extasiée dans la contemplation de ma dernière aventure. Je vois *tous les soirs* votre gros cousin[1], *qui me dit quelque chose de son maître*, et puis il s'en va, car je ne voudrais pas causer longtemps avec lui. Ce maître vient quelquefois chez moi, malgré moi, *et s'en retourne désespéré*, *sans être rebuté*. Vous sentez bien qu'à son retour chez lui *il trouve à qui parler*. Pour moi, je demeure tranquille par la vérité de mon procédé. Voilà, madame, une légère peinture de ma vie. J'ai bien voulu vous la donner, mais qu'elle n'aille pas plus loin, s'il vous plaît. »

M. le duc de Noailles cite cette lettre, et il en conclut que Louis XIV éprouvait déjà pour Mme Scarron « un certain penchant qui couva sourdement au fond de son cœur, et qui se trouva être le véritable sentiment de sa vie. »

M. de Noailles est, ce nous semble, un peu trop réservé dans ses conjectures. *Un penchant couvé au fond du cœur* aurait-il amené ces désespoirs dont parle la lettre ? Pour que le désespoir puisse naître, il faut que le sentiment ait éclaté, et n'ait pas été bien accueilli. Sans admettre aveuglément tout ce que la deuxième duchesse d'Orléans raconte des mœurs de Louis XIV[2], il est difficile de se

1. Louvois, probablement.

2. Louis XIV était galant, mais souvent il poussait la galanterie jusqu'à la débauche ; tout lui était bon pourvu que ce fusser

figurer le grand roi comme un de ces amoureux timides qui soupirent en silence et s'en vont désespérés sans avoir rien dit. La présomption devait être plutôt son défaut, car il a rencontré peu de cruelles. Il est plus vraisemblable que, trouvant chez une femme pauvre, et dont l'existence dépendait absolument de lui, une résistance à laquelle les plus grandes dames ne l'avaient point accoutumé, il ait été frappé d'une vertu si rare, et l'ait d'autant plus admirée qu'il avait de lui-même une plus haute opinion. Que si son admiration n'a jamais fait place au dépit, on doit reconnaître là ce tact délicat, cet art merveilleux de ménager les vanités les plus irritables, dont Mlle d'Aubigné, dès l'âge le plus tendre, avait déjà donné des preuves. S'étonnera-t-on qu'à trente-sept ans elle ait eu autant de savoir-vivre et de savoir-faire avec le roi de France qu'elle en avait eu à quinze avec le chevalier de Méré? C'est là sans doute ce qu'elle entend par ces mots : *désespéré sans être rebuté.* Si elle l'eût rebuté, elle aurait compromis le fruit de deux ou trois années de soins et de travaux, l'espoir d'une position indépendante où elle avait toujours aspiré sans jamais y atteindre; son avenir enfin et

des femmes, les paysannes, les filles de jardiniers, les femmes de chambre, les dames de qualité; elles n'avaient qu'à faire semblant d'être amoureuses de lui. (*Mémoires*, etc., de la duchesse d'Orléans, mère du régent.)

celui de sa famille. A son âge, et après les épreuves qu'elle avait subies, on ne court un pareil risque qu'à la dernière extrémité.

Tout porte à croire que Louis XIV ne s'obstina pas très-longtemps à une lutte dont il n'apercevait pas le terme. Mais son amour se changea en une estime qui s'accrut d'année en année. Il fit sa confidente et son amie de cette femme qui avait refusé d'être sa maîtresse, jusqu'au temps où, la reine étant morte, et se voyant arrivé à l'âge où le sang n'a plus d'ardeurs et le cœur plus d'illusions, il comprit que la seule chance de bonheur intime qui lui restât était, comme l'a dit Voltaire, « de se donner une compagne agréable et soumise, et de mêler aux soins du gouvernement les douceurs de la vie privée. »

Mme Scarron n'en était pas encore là en 1673, mais sa fortune commençait à s'améliorer. Le roi, examinant un jour l'état des pensions, vit qu'elle y était portée pour deux mille livres, et écrivit de sa main deux mille écus.

Elle était sortie peu à peu de la retraite et du mystère dont elle s'était d'abord enveloppée. On lit, dans une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, lettre datée du 1er décembre 1673 : « J'ai soupé avec l'amie de *Quanto* [1]. Vous ne serez point atta-

1. C'est Mme de Montespan qu'elle désigne ainsi.

quée dans ce pays-là que vous ne soyez bien défendue. » Puis, dans une autre du 4 décembre : « Nous soupâmes encore, hier, avec Mme Scarron et l'abbé Testu, chez Mme de Coulanges.... Nous trouvâmes plaisant d'aller remener Mme Scarron, à minuit, au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne; une grande et belle maison où l'on n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements. Elle a un carrosse et des chevaux. Elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité. Elle est aimable, belle, bonne et négligée. On cause, on rit fort bien avec elle. »

Il était tout simple que Mme Scarron ne se gênât plus autant qu'elle l'avait fait jusque-là. L'existence de ses élèves n'était plus un mystère, et Louis XIV se préparait à la proclamer à la face de la France et du monde. C'est le 20 décembre 1673 que furent vérifiées au parlement les lettres de légitimation du duc du Maine, du comte de Vexin et de Mlle de Nantes, leur sœur, qui était née depuis quelques mois.

Le duc du Maine était boiteux, et l'on avait recours à tous les moyens pour le guérir de cette infirmité. A la fin de l'hiver, Mme Scarron le conduisit à Anvers, auprès d'un médecin de qui l'on

racontait des cures merveilleuses. L'enfant souffrit cruellement entre ses mains, et revint aussi boiteux qu'auparavant. A son retour il fut présenté à la reine, ainsi que son frère et sa sœur, et ce dut être une étrange cérémonie! Ce dernier pas franchi, Louis XIV les établit enfin à Versailles, avec leur gouvernante.

VI.

Mme Scarron à la cour.

Apparemment, la conduite de Mme Scarron avait dissipé les inquiétudes de Mme de Montespan. Une grande intimité s'établit d'abord entre ces deux femmes. Après avoir consacré tout le jour à ses élèves, la gouvernante venait chaque soir chez Mme de Montespan, à l'heure où le roi la quittait et où ses femmes de chambre la mettaient au lit. Elles avaient ensemble des conversations interminables. Mais cette bonne intelligence dura peu.

« Madame de Montespan et moi, a dit depuis Mme de Maintenon, avons été les plus grandes amies du monde. Elle me goûtait fort, et moi, simple comme j'étais, je donnais dans cette amitié. C'était une femme pleine d'esprit et de charme. Elle me parlait avec une grande confiance, elle me disait tout ce qu'elle pensait. Nous comptions l'une

et l'autre que notre amitié ne finirait jamais. Car, quoique nous eussions quelquefois des querelles assez vives, elles n'altéraient point le goût que nous avions l'une pour l'autre. »

Cette simplicité, dont Mme de Maintenon s'accuse ici, était-elle en effet son défaut? On le croit difficilement après avoir lu sa correspondance, et observé attentivement sa conduite. Il semble au contraire que personne n'ait jamais poussé plus loin la prudence, l'habileté, l'art de se faire valoir avec discrétion, de se rendre agréable et nécessaire, de profiter des circonstances qui s'offrent, de les provoquer lorsqu'elles ne s'offrent pas, de faire tourner à son avantage les passions et les faiblesses d'autrui. C'est surtout dans ses querelles avec Mme de Montespan que l'on reconnaît ce savoir-faire. Mme de Montespan avait parfois l'humeur altière et le propos vif. Elle ne se dissimulait pas ce que son éclat avait de précaire; elle savait qu'il suffisait d'un caprice pour la dépouiller en un instant de toute sa gloire. Enfin, Mlle de La Vallière, qui était encore là, à côté d'elle, quoiqu'à la veille de quitter pour jamais la cour et le monde, Mlle de La Vallière, obscure et délaissée après quelques années si brillantes, lui donnait à réfléchir. D'ailleurs, pouvait-elle voir sans un secret dépit les avantages que Mme Scarron tirait tout aturellement des fonctions qu'elle remplissait, et

du succès de ses soins? Le duc du Maine était un de ces enfants prodiges qu'on cite pour leur génie jusqu'à dix ans, et pour leur médiocrité pendant le reste de leur vie. Il avait, d'ailleurs, une charmante figure dont la grâce se reflétait probablement sur les choses qu'il disait. Louis, assez disposé aux faiblesses paternelles, et qui n'apercevait dans Monseigneur, son fils légitime, aucun sujet d'orgueil, se réjouissait du regard éveillé, du sourire fin, des vives saillies du petit bâtard, et croyait se retrouver en lui. Il prenait donc beaucoup d'intérêt à son éducation et s'entretenait volontiers avec la gouvernante, à qui il donnait de temps en temps des marques de satisfaction et de confiance. Mme de Montespan s'en inquiétait, s'irritait, s'emportait, tantôt contre le roi, qu'elle obligeait parfois à dissimuler la bienveillance même la plus innocente, tantôt contre Mme Scarron, à qui elle faisait sentir alors la supériorité de sa position. Blessée ainsi dans le sentiment de sa dignité personnelle, Mme Scarron était invinciblement amenée à discuter cette position, fondée sur un double adultère, à protester contre des hauteurs et des violences de procédé injustifiables. Ayant exigé pour entrer en fonctions l'ordre du roi, elle prétendait, non sans quelque apparence de raison, dépendre du roi seul. Mais les altercations avaient souvent pour cause ou pour prétexte l'éducation des enfants, et Mme de Mon-

tespan faisait valoir son titre de mère. La gouvernante alors menaçait de se retirer, et le roi, qu'on prenait enfin pour arbitre, n'avait pas trop, quelquefois, de tout son savoir-faire diplomatique, pour rétablir la paix. Quelques fragments qui nous restent de la correspondance de Mme Scarron avec l'abbé Gobelin, donnent une idée assez exacte de ces luttes intestines, où la gouvernante, qui se plaint et gémit toujours, finit toujours, néanmoins, par l'emporter.

Cela se comprend. Louis XIV avait une haute opinion de son mérite, et tenait à la conserver. Mme de Montespan, comme il arrive presque toujours aux caractères violents, après s'être épuisée en emportements sans résultat, s'apaisait bientôt, soit par bonté, soit par lassitude. Quel avantage ne devait pas avoir sur elle une femme intelligente, ferme, froide, et toujours maîtresse d'elle-même? Le roi, quelquefois, en était réduit à excuser, comme il pouvait, Mme de Montespan, à plaider en sa faveur la *circonstance atténuante*.

Mme de Caylus raconte « qu'étant un jour avec Mme de Montespan dans une crise, la plus violente du monde, le roi les surprit, et les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avait. Mme Scarron prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au roi : « Si votre majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui

apprendre. Le roi y alla. Mme Scarron le suivit, et Mme de Montespan demeura seule....

« Quand Mme Scarron se vit tête à tête avec le roi, elle ne dissimula rien. Elle peignit l'injustice et la dureté de Mme de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avait lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citait n'étaient pas inconnues du roi. Mais, comme il aimait encore Mme de Montespan, il chercha à la justifier, et, pour lui faire voir qu'elle n'avait pas l'âme si dure, il dit à Mme Scarron : « Ne vous êtes-vous pas souvent aperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse et touchante ? »

Chacun de ces démêlés était donc pour Mme Scarron l'occasion d'une victoire, et habituait Louis XIV à lui donner raison. Nous ne supposons pourtant pas qu'elle désirât ou même qu'elle pût imaginer rien de semblable à ce que lui réservait la destinée. Non. Elle ne pensait encore qu'à s'assurer une honnête aisance. Puis ses désirs grandirent peu à peu. Quand elle eut l'aisance, elle voulut la richesse et le rang, non-seulement pour elle, mais pour sa famille. Et en même temps elle s'accoutuma au plaisir d'influer sur certaines affaires ; elle prit goût à la faveur.

Voilà ce qu'on croit apercevoir assez clairement à travers ce voile de modestie et de renoncement

dont elle s'enveloppe dans une partie de sa correspondance.

Nous disons une partie, parce que ses lettres changent de ton et de caractère selon le correspondant. A Mme de Saint-Géran, et surtout à l'abbé Gobelin, elle parle sans cesse de ses chagrins et de ses griefs contre Mme de Montespan. Elle fait de ses tribulations des peintures lamentables; elle répète à tout propos qu'elle est malade, épuisée, qu'elle veut donner sa démission et quitter la cour. Mais Mme de Saint-Géran et l'abbé Gobelin hantaient l'hôtel de Richelieu, et probablement y portaient ses lettres, et Mme de Richelieu, dame d'honneur de la reine, ne pouvait manquer de dire souvent en bon lieu : « Mme Scarron est au désespoir, et veut absolument se retirer. » On devine bien quel effet cela devait produire.

C'est toute autre chose quand elle écrit à son frère, que son service tenait éloigné de Paris et de Versailles, et qui ne pouvait rien répéter. Avec lui elle est toujours contente, elle se porte bien, et s'entretient gaiement de l'amélioration rapide de leurs fortunes. Le contraste est frappant, et il jette sur cette physionomie, un peu énigmatique de Mme Scarron, des lueurs inattendues.

Le lecteur en va juger lui-même par quelques extraits que nous mettrons sous ses yeux. Il y rencontrera, chemin faisant, les seuls faits qui aient

marqué cette année, la dernière où notre héroïne se soit appelée Mme Scarron.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-GÉRAN[1].

« Les choses commencent à prendre un tour fort agréable. Vous voulez savoir, madame, ce qui m'a attiré un si beau présent? On croit que je le dois à Mme de Montespan : je le dois à mon petit prince. Le roi jouant avec lui, et content de la manière dont il répondait à ses questions, lui dit qu'il était bien raisonnable. « Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame auprès de moi qui est la raison même. — Allez lui dire, reprit le roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées. »

Cent mille francs ajoutés à une pension de six mille livres qui, étant cette fois le prix d'un service rendu, ne pouvait guère être retirée, c'était une fortune à laquelle, six ans plus tôt, la veuve de Scarron n'aurait guère osé prétendre. Elle n'a pas tort, assurément, de trouver que les choses *commencent à prendre un tour agréable*. Cependant elle ajoute aussitôt : « La mère me brouille avec le roi : son fils me réconcilie avec lui. Je ne suis pas deux jours de suite dans la même situation. Je ne m'ac-

1. Cette lettre paraît avoir été écrite peu de temps après l'installation à Versailles des enfants et de leur gouvernante.

coutume point à cette vie, moi qui me croyais capable de m'habituer à tout. On ne m'envierait pas ma condition, si l'on savait de combien de peines elle est environnée, et combien de chagrins elle me coûte. C'est un assujettissement qui n'a pas d'exemple. Je n'ai ni le temps d'écrire, ni de faire mes prières : un véritable esclavage. Tous mes amis s'adressent à moi, et ne voient pas que je ne puis rien, même pour mes parents.... »

A L'ABBÉ GOBELIN.

« Il se passe ici des choses terribles entre Mme de Montespan et moi. Le roi en fut hier témoin. Et ces procédés, joints aux maladies continuelles de ses enfants, me mettent dans un état que je ne puis soutenir. »

Celle qui va suivre, également adressée à l'abbé Gobelin, est instructive. On y verra comment il faut s'y prendre, à la cour, pour ne point perdre le fruit de ses services. On admirera avec quelle légèreté, quel air de négligence, le point principal est touché. Talent précieux et rare, qu'apparemment Dieu ne défend pas, puisque nous trouvons ce détail curieux dans les confidences intimes d'une pénitente à son confesseur.

« Monsieur votre neveu me défend de lui faire

réponse. Il me fait grand plaisir, car je n'en aurais pas eu la hardiesse. J'ai lu sa lettre deux fois, et deux fois je l'ai admirée. *Qu'il m'en écrive une que je puisse montrer*, car j'ai une grande passion que son mérite soit connu ici. Il faut que ce soit un simple remercîment de ce que je lui ai fait voir mes princes et Versailles. *Qu'il loue tout ce qu'il a vu. Qu'il dise quelque chose de l'éducation.* Tout cela simplement et fortement. Je connais le goût de ce pays-ci : je vous dis donc ce qu'il leur faut. »

Au même. — Elle lui avait déjà écrit, probablement, qu'elle voulait se retirer.

«.... Il est certain que je cherche mon salut en m'éloignant d'un trouble qui y est fort opposé.... Demandez à Dieu, je vous supplie, qu'il conduise mon projet pour sa gloire et pour mon bien. Tous les jours je lui fais cette prière. Il me semble que je suis dans un assez grand détachement, et qu'en me retirant d'ici, je ne suis point les conseils de mon impatience : car, si quelque homme sensé et pieux me conseillait d'y demeurer, j'y demeurerais malgré tout ce qu'il en coûterait à ma sensibilité; et, d'un autre côté, si Mme de Montespan me traitait à ma mode, si tout ce que je désire, je l'avais, je quitterais tout également pour peu qu'on le voulût. »

A M. D'AUBIGNÉ, gouverneur de Belfort.

«.... Si M. le duc du Maine marchait, je serais fort contente de la mère et du roi.... Je suis bien aise que vous ayez reçu des marques de considération de M. de Turenne : il va recevoir des remercîments qui l'obligeront à continuer. Je ne vois pas fort souvent les gens dont vous me parlez; je m'enferme et mène une vie très douce.... J'ai aussi plusieurs terres auxquelles je pense : quand il y aura quelque chose de décidé, vous le saurez. »

Il s'agit apparemment de l'emploi des cent mille francs que le roi lui avait donnés. Mais bientôt cette somme ne lui suffit plus. La lettre dont nous venons de donner un extrait est du mois de mai; en juillet elle écrit à l'abbé Gobelin :

« J'ai une extrême envie d'acheter une terre, et je n'y puis parvenir. M. de Montchevreuil est à Paris. Je l'ai prié d'y travailler, et de s'instruire de tout ce qu'il y avait à vendre. Voyez-le.... Point d'affaire plus importante pour mon repos. Si vous voyez Mme de Richelieu, excitez-la à presser les gens de qui je dépends à songer un peu à mon établissement. Ils ne me paraissent pas aussi pressés de m'établir que je le suis de les quitter. Il faut s'éclaircir de leurs vrais sentiments à mon égard en leur proposant *quelque chose de présent et de solide*. Mme de Richelieu et Mme de Montespan

taillent présentement pour moi un mariage qui pourtant ne s'achèvera pas. C'est un duc assez malhonnête homme, et fort gueux, source de déplaisirs et d'embarras où il serait imprudent de se jeter. J'en ai déjà assez dans une position singulière et enviée de tout le monde, sans en chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Cependant je n'ai point rompu la négociation. Je veux que Mme de Richelieu voie la froideur et l'indifférence de Mme de Montespan sur tout ce qui m'intéresse essentiellement. »

Le duc dont elle fait si peu de cas, est le duc de Villars, oncle du maréchal, homme fort obscur en effet, malgré son titre, et dont l'histoire ne dit rien. La négociation eut le résultat que Mme Scarron avait annoncé. « Le mariage dont on vous a parlé[1] n'a été proposé que d'une manière fort vague, et c'est bien assez. Cet homme n'était pas fait pour moi : il n'a ni bien ni mérite, et il ne m'a pas fallu un grand effort pour refuser un duc. J'ai remercié Mme de Montespan et rejeté la cause de mon refus sur ma tendresse pour les princes. Je l'en ai si bien persuadée qu'elle se repent à présent d'avoir recouru à ce moyen pour m'éloigner. Elle ne se doute pas que je l'ai pénétrée, et elle m'en

1. Lettre à Mme d'Heudicour.

aime davantage. Ce matin, elle a exigé que je lui donnasse ma parole de ne la point quitter. Je lui ai tout promis. J'ai tout oublié. Nous nous sommes embrassées. Désormais nous vivrons en paix : elle a offert d'en signer le traité. »

Mme Scarron ajoute philosophiquement : « On est malheureux de vivre dans un pays où la bonne foi des traités dépend des serments. » Il ne semble pourtant pas qu'elle ait joué dans cette affaire le rôle de dupe. A en juger par ce qu'elle dit elle-même, c'est Mme de Montespan qui est le personnage naïf. La suite le fera mieux voir encore.

Au milieu de tous ces démêlés nous trouvons, dans une lettre à d'Aubigné, datée de Versailles, 15 juillet 1674 : « Tous mes petits princes sont établis ici, et, je crois, pour toujours. Cela, comme toute autre chose, *a son bon et son mauvais côté : je suis assez contente.* Je me porte bien. Je songe très-sérieusement à vous marier : je travaille à une affaire qui serait bonne ; n'en parlez point.... Je ne puis trouver de terre comme je la voudrais : je ne me rebuterai pas que je n'en aie une.... Soyez persuadé que je n'oublierai rien pour vous mettre en état de vous passer de moi et de tout le monde. » Ne négligeons pas, d'ailleurs, ce passage de la même lettre, fort honorable pour celle qui l'a

it : « Je ne sais ce qu'il vous revient de ce que

fait pour M. Arnaud ; mais si j'aimais l'argent,

j'aurais pu vendre bien cher ma protection, et j'ai été surprise et indignée de tout ce que l'on m'a offert là-dessus. »

Immédiatement après la réconciliation dont nous avons parlé, les plaintes recommencent, et les lamentations, et les projets de quitter la cour, dont l'exécution est toujours différée. Puis, nous trouvons dans une lettre à l'abbé Gobelin :

« J'avais une grande impatience de vous apprendre que le roi m'a encore donné cent mille francs, et qu'ainsi en voilà deux cents que j'ai à votre service. Je ne sais si vous êtes content de cet établissement. Pour moi, je le suis fort, et je changerai bien de sentiment si jamais je leur demande un sou. »

On est quelque peu surpris de la sécheresse de cette satisfaction à laquelle ne se joint aucun mouvement de reconnaissance. Elle ajoute fort sagement d'ailleurs : « Il me semble que voilà du bien pour le nécessaire, et que tout le reste n'est plus qu'une avidité qui n'a pas de bornes. Il ne faut pas dire ce nouveau bienfait : j'ai des raisons pour le taire. Mme de Richelieu et l'abbé le savent. Je suis résolue d'acheter une terre auprès de Paris ; j'attends des nouvelles de M. Viette pour en aller visiter une, et je voudrais joindre ces petits voyages-là avec la Saint-François[1]. »

1. Saint François était son patron, et elle ne manquait jamais de communier le jour de sa fête.

On s'attend peu aux phrases qui terminent cette lettre, et qui en sont comme la conclusion :

« Je ne change point sur l'envie de me retirer ; je suis inutile ici, *et pour moi*, et pour les autres. On nourrit très-mal cet enfant. Renonçons à un pays où il faut agir et parler contre sa conscience ! Vous savez lequel des deux partis m'est le plus aisé. On écoute mes conseils, quelquefois on m'en sait gré, souvent on s'en fâche, jamais on ne les suit, et toujours on s'en repent. »

Décidément, elle sera toujours mécontente : elle y a trop gagné jusqu'à présent pour ne pas continuer. L'achat d'une terre est désormais sa principale, sa constante préoccupation ; mais elle ne tarde pas à trouver ce qu'elle cherche ; c'est Maintenon. Beau château, beaux domaines, avec un honnête revenu. Le prix dépasse la somme dont elle peut disposer ; mais le roi y pourvoira sans aucun doute, si Mme de Montespan l'en sollicite. Il faut seulement que l'on ait une grande idée des services qu'elle rend, et de l'étendue de ses sacrifices. Elle écrit à l'abbé : « M. le duc du Maine est un objet de pitié. Il a la fièvre double quarte, un gros rhume, et un abcès qui lui fait de grandes douleurs quand on le panse, que je partage en mère très-sensible. Je suis fort triste par beaucoup d'endroits, et surtout à cause des difficultés que je trouve pour l'achat de Maintenon. On n'y trouve pas de sû-

reté, et vous savez que c'est ce qu'il faut y trouver. »

En même temps elle écrit à son frère :

« Je me porte à merveille. Le duc du Maine a la fièvre quarte, la princesse, la tierce; j'y fais de mon mieux et je me console des événements. Je suis en marché d'une terre dont j'offre deux cent quarante mille livres. N'en dites encore rien. Adieu, mon cher frère; je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie. »

Les obstacles furent enfin levés. Le roi consentit à parfaire la somme exigée, c'est-à-dire à donner quarante mille livres. On a même lieu de croire qu'il en ajouta dix mille pour les frais et les réparations, car nous lisons dans une lettre à d'Aubigné : « .... J'achète une terre.... C'est Maintenon. Elle est à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres; elle est belle, noble, et vaut dix à onze mille livres de rente. » Et dans une autre : « J'ai été à Maintenon, dont je suis très-contente. C'est un gros château au bout d'un grand bourg, une situation selon mon goût, et à peu près comme Murçay; des prairies tout autour, la rivière qui passe par les fossés; dix mille livres de rente actuellement, et douze dans deux ans. » La fin de cette lettre n'est pas à dédaigner : « Adieu, mon cher frère. Nous ferons grande chère à Maintenon, si Dieu vous conserve. Songez à votre salut

Il est de bien mauvais sens de ne se pas mettre dans l'état où l'on voudra être à l'heure de la mort. » Il y a chez cette femme un soin continuel et un art merveilleux de cultiver à la fois Dieu et le monde.

Ce fut à son retour de ce petit voyage que le roi, lui adressant la parole, l'appela pour la première fois *Madame de Maintenon*. Là-dessus, elle écrit à Mme de Coulanges, en lui confirmant le fait, qu'elle a eu *l'imbécillité d'en rougir*. Elle ajoute : « Les amis de mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le roi ce changement de nom. Ce ne sont pas ses amis qui le disent, ce sont mes ennemis ou mes envieux. » Elle devait, en effet, en avoir beaucoup. C'était la suite naturelle de sa rapide fortune. Il n'y avait pas encore un an qu'elle était à la cour, et Louis XIV lui avait donné, comme on vient de le voir, deux cent cinquante mille francs, sans compter les fréquents cadeaux, soit de Mme de Montespan, soit du roi, dont on retrouve la trace dans sa correspondance [1]. Deux cent cinquante mille francs de cette époque, où l'on ne divisait le marc d'argent qu'en vingt-six livres, feraient, si on les réduisait en monnaie ac-

1. On m'a donné quatre cents louis pour des habits. Tout ce que la Brétigny m'a envoyé est du meilleur goût. Mais qu'est-ce que toutes ces vanités, tous ces plaisirs pour qui est dégoûté du monde et de ses œuvres? (Lettre à Mme de Saint-Géran.)

tuelle, bien près de quatre cent trente mille francs. Le revenu de douze mille francs dont elle parle excédait vingt mille francs d'aujourd'hui. Ajoutez-y les six mille livres de pension dont elle jouissait, et vous trouverez que son revenu s'élevait à plus de trente mille francs de notre monnaie. Réfléchissez maintenant que le prix moyen de la plupart des objets a triplé depuis Louis XIV, et vous arriverez à ce résultat, que la position financière de Mme de Maintenon, au commencement de 1675, était précisément celle d'une femme qui, de nos jours, a quatre-vingt mille francs de rente. Ajoutez à cela que la terre de Maintenon, ainsi qu'on l'a vu dans une lettre adressée à Charles d'Aubigné, était *noble*, c'est-à-dire qu'un titre y était attaché, avec les droits seigneuriaux qui donnaient de la valeur au titre, et vous comprendrez que, malgré ses lamentations, la gouvernante des bâtards du roi n'avait pas entièrement perdu les dix mois qu'elle venait de passer à Versailles, et qu'on profite rarement d'une occasion avec plus d'habileté. La veuve d'un pauvre poëte bouffon, si longtemps et si cruellement dépourvue, avait désormais de gros revenus, des vassaux, un titre et bientôt un rang à la cour. Ce n'était plus Mme Scarron : c'était madame la Marquise de Maintenon.

VII.

Mme de Maintenon.

Au moment d'aller s'établir à Versailles, Mme Scarron avait paru hésiter. Ce fut l'abbé Gobelin qui leva ses scrupules. Nous en trouvons la preuve dans une lettre où elle semble avoir pour but de fixer sa position et celle de son directeur, de telle sorte qu'il n'ait pas le droit de lui reprocher plus tard d'avoir imprudemment hasardé ses pas dans ce centre de toutes les vanités. On dirait presque, à lire cette curieuse lettre, que l'abbé était le représentant de Dieu, son fondé de pouvoirs, et qu'il avait qualité pour l'engager.

« Je ne sais combien de temps je serai à la cour; mais j'y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore, et je suis résolue, *puisque vous l'avez voulu*, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour les lieux auxquels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, et de chercher Dieu dans tout ce que je ferai. Ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion toute intérieure et toute de contemplation. Mais *vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous vou-*

lez que je demeure à la cour, et que je la quitterai dès que vous me le conseillerez. »

Le saint homme ne lui donna jamais ce conseil-là. Il avait deviné apparemment tout ce que sa pénitente pourrait faire un jour pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église. Sa perspicacité lui valut plus tard un bon bénéfice. L'Église y gagna un énorme accroissement de puissance et des conversions en foule. La première en date et la plus importante de toutes est celle du roi lui-même, fils aîné de l'Église, et fils très-soumis quant à la foi, mais un peu rebelle quant aux œuvres, et dont les faiblesses, devenues publiques, contristaient amèrement les âmes pieuses.

On est forcé de convenir que Louis XIV ménageait peu les apparences, et que la crainte du scandale ne l'arrêtait guère. Toute la France était dans la confidence de ses amours, dont il avouait publiquement et légitimait les fruits. Il avait donné à Mlle de La Vallière, fille d'honneur de Madame, le titre de duchesse, de gros revenus, un grand état de maison, tout cela sous les yeux de la reine, réduite à dévorer son affront en silence. Après six années, Mme de Montespan, d'abord confidente de Mlle de La Vallière, était devenue sa rivale préférée. Mais il avait fallu du temps pour rendre définitive la victoire de celle-ci, et pendant deux ans on avait vu Louis XIV partagé entre deux maîtresses, et les

traînant après lui aux fêtes de la cour, aux cérémonies publiques, aux revues, aux armées. Puis Mlle de La Vallière, perdant du terrain chaque jour, avait fini par renoncer à une lutte inutile, et, après avoir été pendant quatre ans encore le témoin muet, résigné et dédaigné du triomphe de sa rivale, elle venait d'ensevelir dans un cloître ses déceptions et son repentir. Elle avait pris le voile aux carmélites de Chaillot le 2 juin 1674, deux mois environ après l'arrivée de Mme Scarron à Versailles.

Cette résolution avait fait du bruit et vivement satisfait les personnages graves de la cour. Bossuet, précepteur du Dauphin, y avait puissamment contribué par ses exhortations et ses conseils. On le savait, et la considération dont il jouissait s'en était accrue. C'était, en effet, une satisfaction éclatante à la morale et à la religion. Mais le scandale n'avait point cessé pour cela, et Mme de Montespan, soustraite à l'autorité de son mari par un abus de la puissance souveraine, n'en régnait pas moins sur le cœur du monarque, n'en savourait pas moins chaque jour les hommages et l'encens des courtisans.

Déjà pourtant des hommes à la vertu rigide avaient osé attaquer cet empire, et l'avaient une fois ébranlé. Mme Scarron n'était pas encore à la cour; mais elle avait été informée de tout, et voici

le récit qu'elle en fait dans une lettre à Mme de Saint-Géran :

« Ce que vous me demandez n'est plus un mystère qu'en province. Je vous dirai le fait tel que je le tiens de Mme de Noailles. *La belle Madame* s'est plainte au roi de ce qu'un prêtre lui a refusé l'absolution. Le roi n'a pas voulu le condamner sans savoir ce que M. de Montauzier, dont il respecte la probité, et M. Bossuet, dont il estime la doctrine, en pensaient. M. Bossuet n'a pas balancé à dire que le prêtre avait fait son devoir. M. le duc de Montauzier a parlé plus fortement. M. Bossuet a repris la parole et a parlé avec tant de force, a fait venir si à propos la gloire et la religion, que le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, s'est levé fort ému, et, serrant la main au duc, lui a dit : « Je vous promets de ne la plus revoir. » Jusqu'ici il a tenu parole. La petite[1] me mande que sa maîtresse est dans des rages inexprimables. Elle n'a vu personne depuis deux jours. Elle écrit du matin au soir, et, en se couchant, déchire tout. Son état me fait pitié. Personne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à beaucoup de gens.... Toute la cour est chez Mme de Montauzier. Nous verrons si le roi partira pour la Flandre sans lui dire adieu. »

Ce que fit Louis XIV en partant pour la Flandre,

1. Qu'est-ce que cette petite? Une femme de chambre?

ou ce qu'il ne fit pas, nous l'ignorons. Mais il revint plus épris que jamais, et Mme de Montespan régna sur lui sans conteste et sans partage, sauf des distractions passagères dont elle ne daignait pas s'apercevoir, jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus. Mais en 1675, sa fortune fut sérieusement menacée. Le père Bourdaloue prêcha le carême à Versailles, et ne craignit pas de proclamer du haut de la chaire, en présence de Mme de Montespan et du roi, les lois outragées de la morale et de la religion. Le roi fut touché, et prit la résolution de changer de vie. Il confia son dessein à Bossuet, qui reçut cette ouverture avec la joie qu'on peut imaginer, et se chargea du rôle d'intermédiaire entre le roi pénitent et sa maîtresse moins docile à la grâce. D'abord, Mme de Montespan céda, peut-être en apparence, peut-être même de bonne foi, et sans arrière-pensée. Elle quitta la cour, et se retira à Paris, dans cette même maison voisine de Vaugirard, qu'elle avait achetée pour y cacher ses enfants, et que Mme de Maintenon avait habitée pendant deux années. Bossuet allait l'y trouver chaque soir, *un manteau gris sur le nez*, comme a écrit Mlle de Montpensier, et, dans de longs et intimes entretiens, il lui prêchait éloquemment la chasteté, l'humilité, le renoncement, la pénitence. Mme de Maintenon, qui avait suivi à Paris la mère de ses élèves, joignait ses efforts à ceux de Bossuet.

Dès l'origine de ce singulier conflit, elle avait embrassé très-hautement la cause de la religion et de la morale, et nous devons dire à sa louange qu'elle ne dissimula jamais à Mme de Montespan la sévérité de son opinion. Elle travailla ouvertement à la rupture de ces liens, également chers aux deux amants. Le roi ne lui en sut pas mauvais gré; elle avait l'art de lui tout faire entendre, et d'ailleurs il avait accoutumé d'écouter avec respect tout ce qu'on lui disait au nom de Dieu. Mais Mme de Montespan se révolta souvent contre cette ardeur de conversion, qui l'attaquait à la fois dans son orgueil et dans son ambition, aussi bien que dans son amour, et qui prouvait, il faut bien l'avouer, plus de piété que de reconnaissance.

Le roi tint bon. Il obtint l'absolution, fit ses pâques, et partit pour l'armée sans avoir revu Mme de Montespan. Celle-ci, pourtant, s'était rapprochée de lui autant qu'elle l'avait pu. Elle était venue s'établir à Clagny, château qui est compris aujourd'hui dans l'enceinte de la ville de Versailles, non loin de l'avenue de Saint-Cloud, et dont le roi lui avait abandonné la jouissance. Avances perdues! Louis montra une fermeté héroïque. Mais on se lasse vite des grands efforts, et les gens qui avaient du tact et de l'expérience, *quibus altior intellectus*, comme dit Tacite, étaient bien loin de croire à une séparation éternelle.

« Mon père, dit un jour Louis XIV à Bourdaloue, vous devez être content de moi : Mme de Montespan est à Clagny.

— Oui, sire, répondit Bourdaloue ; mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles. »

En même temps que le roi partait pour l'armée, Mme de Maintenon prenait le chemin de Baréges, avec le duc du Maine, dont la santé donnait de vives inquiétudes. Le voyage fut remarquable par les honneurs qui furent rendus partout au petit prince, par les démonstrations de joie et d'enthousiasme des populations empressées. Le duc du Maine avait cinq ans ; mais il était fils du roi : il n'en fallait pas davantage. Légitime ou bâtard, il importait peu ; le zèle monarchique n'y regardait pas de si près, et rendait, dit M. le duc de Noailles, les déréglements du prince aussi sacrés que sa personne. « On nous reçoit partout comme le roi, écrivait Mme de Maintenon à son frère ; mais il faut avouer que la Guienne se distingue, et que l'on ne peut rien ajouter aux démonstrations de joie qu'elle nous donne. Mme la maréchal d'Albret[1] me parut fort aise de nous voir. On nous avait pensé étouffer à Poitiers à force de caresses. M. le duc de Saint-Simon[2] nous traita magnifiquement à Blaye, et les

1. Le maréchal d'Albret était gouverneur de la Guienne.
2. Père de l'auteur des *Mémoires*. Il était gouverneur de Blaye.

jurats de Bordeaux nous y vinrent amener un bateau magnifique. Nous voguâmes très-heureusement avec quarante rameurs, et, à la vue de la ville, il se détacha des vaisseaux pour nous venir saluer, les uns pleins de violons, et les autres de trompettes; mais, quand nous fûmes plus près, rien effectivement ne peut être plus beau que tout le canon du château Trompette, celui des vaisseaux qui étaient au port, mêlé avec les timballes et les violons qui nous suivaient, et les cris de *vive le roi!* d'une infinité de peuple qui était sur le bord de l'eau. M. le maréchal d'Albret, qui était venu au devant de nous jusqu'à Pons, conduisait notre prince, qui fut reçu par M. de Montaigu, et par tous les jurats qui le haranguèrent [1]. Nous montâmes ensuite en carrosse, avec une centaine d'autres qui nous suivaient. Nous fûmes plus d'une heure à aller du port à la maison, etc. »

Ce style, assurément, ne sent point le dégoût des grandeurs humaines, et nous avons déjà eu lieu de remarquer qu'avec son frère Mme de Maintenon ne se gêne pas. Nous ne prétendons pas lui faire un crime de cet enivrement, qui est très-naturel; nous cherchons seulement à pénétrer, dans l'intérêt de

1. Elle dit, dans une lettre à Mme de Montespan, que le duc du Maine répondit lui-même à la harangue des jurats de Bordeaux. Ils durent être furieusement émerveillés de l'éloquence de cet orateur de cinq ans.

la vérité, ce voile d'humilité et d'abnégation où elle s'est enveloppée toute sa vie.

C'est le médecin Fagon qui avait découvert les propriétés des eaux de Baréges, et qui les avait fait connaître à Mme de Maintenon. Ce fut l'origine de sa fortune. Mme de Maintenon passa plus de trois mois dans ce lieu, inconnu alors, et tout à fait sauvage. Le petit prince s'en trouva bien. Elle le ramena délivré de la fièvre qui le minait au moment de son départ, et beaucoup plus fort. Pendant ce voyage elle avait correspondu directement avec le roi, ce qui avait prodigieusement déplu à Mme de Montespan. Celle-ci s'en était plainte, apparemment, et avait enfin trahi le secret de ses inquiétudes, de ses colères, et de tous les démêlés qui en étaient la suite, car nous lisons dans une lettre de Mme de Sévigné, en date du 7 août 1675 : « Je veux vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de *Quanto* et de son amie qui voyage, est une véritable aversion. C'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous me demandez d'où vient cela ? c'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de *Quanto* : elle n'aime pas à obéir; elle veut bien être au père, mais pas à la mère; elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle; elle rend compte à l'un, et point à l'autre. On gronde l'*Ami* d'avoir trop

d'amitié pour cette glorieuse. Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois; il se répand un peu, et je crois que vous en serez surprise. Les amis de l'amie en sont un peu affligés, etc. » Et, dans une autre lettre, à quelques jours de distance : « Les amies de la voyageuse[1], s'apercevant que le dessous des cartes se découvre, affectent fort de rire et de tourner cela en plaisanterie, ou bien elles conviennent qu'il y a eu quelque chose, mais que tout est raccommodé. »

Le roi était revenu à la fin de juillet. Il avait rendu à Mme de Montespan son appartement à la cour. Chaque jour il allait chercher auprès d'elle des distractions que la nullité de la reine ne pouvait lui offrir. Mme de Montespan avait donc recouvré toutes les apparences de son ancienne position. Elle y joignait toutes les réalités de la faveur, l'influence, la domination, *les grâces* de toute espèce, pour parler le langage du temps et du lieu. Il paraît, néanmoins, que la résolution du roi ne faiblit pas, qu'il n'y eut entre eux que des relations d'amitié jusqu'au milieu de l'année suivante, et que tout se passa en conversations. On trouverait peut-être l'explication de cette ténacité extraordinaire de Louis XIV dans sa correspondance avec Mme de Maintenon, si elle nous eût été conservée.

1. Mmes de La Fayette, d'Heudicour et de Coulanges.

Celle-ci revint en novembre, après avoir séjourné quelque temps à Niort et dans les environs, visité tous les lieux qui lui rappelaient quelques souvenirs d'enfance, sans en excepter la prison, et fait ou renouvelé connaissance avec tous les membres de sa famille[1]. Mme de Sévigné nous apprend quelques circonstances de ce retour : « Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au roi. Il n'attendait M. du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre, marchant, et mené seulement par la main de Mme de Maintenon. Ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir, en arrivant, cette gouvernante; elle soupa chez Mme de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe, et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée ; mais on dit qu'elle l'est. »

Cet *on dit* reparaît, à quelque temps de là, dans une autre lettre *de la même à la même*. « Je suis étonnée de ce qu'on m'apprend de Mme de Maintenon. On dit qu'elle n'est plus si fort l'admiration

1. Elle trouva chez l'un d'eux les mémoires de son grand-père, Théodore Agrippa, et d'autres papiers importants. « Parmi ces papiers, écrit-elle à son frère, plusieurs m'ont fait voir nos prétentions sur Surineau. Je pourrai bien faire quelques pas contre les usurpateurs. Mais je vous assure que si je prends ce parti-là, je commencerai par des propositions très-douces et très-raisonnables, non à cause du père, mais à cause des filles, que je ne voudrais pas ruiner. » Ce trait est précieux et prouve, en dépit de Saint-Simon et des autres détracteurs de Mme de Maintenon, qu'elle ne fut ni avare ni vindicative.

de tout le monde, et que le proverbe a fait son effet sur elle. Mon amie de Lyon[1] m'en paraît moins coiffée. La dame d'honneur[2] même n'a plus les mêmes empressements, et cela fait faire des réflexions morales et chrétiennes à ma petite amie. »

Le roi prodiguait, en effet, à Mme de Maintenon, les marques de considération et d'estime, et saisissait toutes les occasions de lui adresser des mots flatteurs. *Atys est bien heureux!* lui dit-il un jour qu'elle déclarait préférer l'opéra d'Atys à tous les autres, et cette galanterie fut accompagnée d'un regard ardent que toutes les personnes présentes remarquèrent. Il n'est pas étonnant que ceux qui jadis lui avaient ouvert la voie, trouvassent qu'elle allait trop vite et trop loin; il ne l'est pas davantage qu'elle même fût quelquefois éblouie d'une fortune aussi brillante et aussi peu espérée. Peut-être commit-elle, en effet, quelques imprudences, qui durent être sévèrement jugées. Mme de Montespan était là, d'ailleurs, qui l'observait d'un œil jaloux, et relevait avec aigreur les plus légères circonstances. Mais, l'année suivante, la prudence de celle-ci s'endormit de nouveau, et la confiance lui revint avec la victoire.

Le carême, cette année-là, se compliqua d'un jubilé. Le roi édifia la cour par la manière dont il

1. Mme de Coulanges.
2. Mme de Richelieu.

fit ses pâques. Après quoi il partit pour l'armée. Il revint le 8 juillet à Saint-Germain. Mme de Montespan, qui, de son côté, venait de passer trois mois aux eaux de Bourbon, arriva également à Saint-Germain le 8 juillet. Mme de Caylus raconte ce double retour et la première entrevue des deux voyageurs avec tant de finesse et de grâce, qu'on nous saurait probablement mauvais gré de ne la point citer.

« Le jubilé étant fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si Mme de Montespan reviendrait à la cour. — Pourquoi non? disaient ses parents et ses amis, même les plus vertueux. Mme de Montespan, par sa naissance et par sa charge[1], doit y être; elle peut y être, elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l'évêque de Meaux fut de cet avis. Il restait cependant une difficulté; Mme de Montespan, ajoutait-on, paraîtrait-elle devant le roi sans préparation? Il faudrait qu'ils se vissent avant de se rencontrer en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe, il fut convenu que le roi viendrait chez Mme de Montespan. Mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables, les plus graves de la cour, seraient présentes à cette entrevue, et que le roi ne

1. Elle était dame du palais de la reine.

verrait Mme de Montespan qu'en leur compagnie. Mais insensiblement il l'attira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas. Ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en avint Mme la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse. »

On ne peut douter que ce dénoûment n'ait causé un amer désappointement à Mme de Maintenon. Elle en parle, dans une lettre à Mme de Saint-Géran, avec un dépit très-marqué, et son ardeur à prendre une revanche de cette partie perdue prouve que la séparation du roi et de Mme de Montespan était dès lors sa grande affaire et l'objet de ses désirs les plus vifs. « Je vous l'avais bien dit, que M. de Condom jouerait dans cette affaire un personnage de dupe! Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour. Avec tout son zèle, il a fait précisément ce que Lauzun aurait eu honte de faire. Il voulait les convertir, et il les a raccommodés! C'est une chose inutile, madame, que tous ces projets. Il n'y a que le père de La Chaise qui puisse les faire réussir. Il a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi ; mais pourquoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage des sacrements? Il se contente d'une demi-conversion. Vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les *petites let-*

tres[1]. Le père de La Chaise est un honnête homme, mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus sévère. »

Cette lettre respire un zèle passionné qui est bien loin du calme habituel de Mme de Maintenon. Ce zèle était-il pur de tout alliage? et Mme de Maintenon n'avait-elle réellement en vue que l'intérêt du ciel, sans aucun retour sur son intérêt propre? Pouvait-elle ne pas voir que, Mme de Montespan écartée, son influence, à elle, resterait sans rivale à la cour?

Mme de Montespan avait repris extérieurement tout son empire; mais cet empire était fondé maintenant sur les souvenirs, sur l'habitude, bien plus que sur une véritable passion. Elle approchait de quarante ans, et sa beauté, quoique merveilleuse encore, si l'on en croit les contemporains, n'avait plus pour Louis XIV le charme des premières années, ni l'attrait de l'inconnu. Il fallait à ce sultan blasé des distractions, et les distractions venaient s'offrir à lui d'elles-mêmes. Ce fut d'abord Mme de Soubise, qui l'occupait déjà six semaines après le raccommodement dont nous avons parlé. Ce fut bientôt Mlle de Ludres, étoile filante, qui ne brilla qu'un moment. Ce fut enfin Mlle de Fontanges, dont le triomphe eut plus d'éclat et de

1. Les *Lettres provinciales.*

durée, et qui fut faite duchesse un beau jour, avec vingt mille écus de pension. Mme de Montespan n'en conservait pas moins la position, nous avons presque dit la charge de maîtresse en titre, se défendant énergiquement, mais avec maladresse, importunant son amant infidèle par ses plaintes, ou l'irritant par ses violences, et passant du désespoir à une joie immodérée, quand, sa royale fantaisie satisfaite, l'habitude le lui ramenait. Au milieu de ces luttes d'intérieur, dont la cour observait les phases d'un œil discrètement curieux, Mme de Maintenon ne cessa de croître en faveur et en crédit. Confidente à la fois de l'amant et de la maîtresse, son rôle était étrange et difficile, et l'on a quelque peine à comprendre qu'elle ait pu le soutenir pendant quatre années. Car, sauf un second voyage à Baréges, qu'elle fit avec le duc du Maine en 1677, elle ne s'éloigna de la cour qu'à de rares intervalles, pour aller se reposer à Maintenon pendant quelques jours, quand elle en obtenait la permission.

Entre le roi et sa maîtresse, elle avait pris, dès le principe, une position excellente. — Dieu défend les contentements illégitimes que Votre Majesté poursuit. — Dieu condamne les liens que vous voulez empêcher de se rompre. Cela dit, elle pouvait, sans se compromettre, recevoir les plaintes de l'un et de l'autre, calmer les transports de celle-ci, adoucir l'irritation de celui-là. Mme de Montespan

ne l'écoutait guère, mais le roi lui savait gré de ses efforts, la chargeait de mille petites négociations délicates, prenait ses conseils dans les cas embarrassants, et trouvait à ses confidences intimes et aux entretiens pleins de raison et de charme qu'elles amenaient, un plaisir tranquille et doux, dont nulle femme, jusqu'alors, ne lui avait donné l'idée. C'est ce qu'explique fort bien Mme de Sévigné. « Elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte. Il en paraît charmé. »

Mme de Montespan s'aperçut bien de ce progrès continu, de cet ascendant plus marqué chaque jour. Elle lut dans le cœur de Louis XIV et comprit qu'elle avait là une rivale plus redoutable que Mlle de Ludres et Mlle de Fontanges. On peut en juger par quelques lettres de Mme de Maintenon à Mme de Saint Géran, où l'on verra aussi de quelle nature étaient ces altercations dont nous avons parlé si souvent.

« .... Elle m'accuse d'aimer le roi. Je m'en suis moquée, et je lui ai dit qu'il ne lui conviendrait pas de me reprocher une faute dont elle m'aurait donné l'exemple. « Mais, a-t-elle répliqué, ne vous mettez pas en tête qu'il aime une personne.... » Elle n'a pas fini; et c'est la première fois que je l'ai vue se modérer dans ses transports. Elle m'a dit

que ma faveur ne durerait qu'autant que la sienne. Je lui ai répondu avec fermeté qu'à mon âge on ne pouvait faire ombrage à un esprit bien fait; que ma conduite, dont elle avait été témoin dix ans de suite, démentait tous ses soupçons; que j'avais si peu songé au dessein qu'elle me prêtait, que je l'avais souvent priée de m'obtenir la permission de me retirer; que je ne souffrirais plus désormais ses hauteurs; que ses inégalités abrégeaient mes jours par les chagrins qu'elles me causaient. — Et qui vous retient ici? m'a-t-elle dit. — La volonté du roi, lui ai-je répondu; mon devoir, ma reconnaissance et l'intérêt de mes proches. Cette conversation n'a pas été poussée plus loin, et me voici seule à gémir sur mes peines et à m'en consoler avec vous. »

Voici une autre lettre, écrite à l'époque où la passion du roi pour Mlle de Fontanges était dans sa plus grande force.

« Le roi eut hier une conversation fort vive avec Mme de Montespan. J'étais présente. Diane en fut le sujet. J'admirai la patience du roi et l'emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots terribles : « *Je vous l'ai déjà dit, madame, je ne veux pas être gêné.* » Mme de Montespan me demande mes conseils : je lui parle de Dieu, elle me croit d'intelligence avec le roi. Elle s'emporte contre la pauvre fille, contre le père de La Chaise,

elle savait, à l'occasion, tourner la louange et manier la flatterie.

« Madame, voici le plus jeune des auteurs qui vient demander votre protection pour ses ouvrages. Il aurait bien voulu attendre, pour les mettre au jour, qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude s'il était plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnaissance.

« En effet, madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'auteurs que le ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la nature avait commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grâce, et s'il sait déjà faire un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, madame, qui connais ses plus secrètes pensées, je sais avec quelle admiration il vous écoute, et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup mieux que tous ses livres.

« Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente quelques traits assez beaux de l'histoire ancienne; mais il craint que, dans la foule d'événements merveilleux qui sont arrivés de nos jours,

vous ne soyez guère touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siècles passés. Il craint cela avec d'autant plus de raison qu'il a éprouvé la même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des auteurs qui nous disent des choses si fort au-dessous de ce que nous voyons. Comment pourrait-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que Florus et Justin lui racontent ? Ses nourrices, dès le berceau, ont accoutumé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle, comme d'un prodige, d'une ville que les Grecs prirent en dix ans; il n'a que sept ans, et il a déjà vu chanter en France des *Te Deum* pour la prise de plus de cent villes.

« Tout cela, madame, le dégoûte un peu de l'antiquité. Il est fier naturellement. Je vois bien qu'il se croit de bonne maison, et, avec quelques éloges qu'on lui parle d'Alexandre et de César, je ne sais s'il voudrait faire aucune comparaison avec les enfants de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté, et vous trouverez qu'il ne se connaît pas mal en héros; mais vous m'avouerez aussi que je ne m'entends pas mal à faire des présents, et que, dans le dessein que j'avais de vous dédier un livre, je ne pouvais choisir un auteur qui vous fût plus agréa-

ble, ni à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci. Je suis, madame, etc. »

Le duc du Maine, regardé à la cour comme un petit prodige, et dont le développement précoce flattait singulièrement la vanité paternelle de Louis XIV, avait été longtemps le plus fort des liens qui attachaient ce monarque à Mme de Maintenon. Mais à la fin de 1679 celle-ci n'avait plus besoin d'aucun secours étranger pour se maintenir. Son élève touchait à sa dixième année, et sa première éducation était finie. Celle de Mlle de Nantes était fort avancée. Le comte de Vexin et Mademoiselle de Tours traînaient péniblement une enfance maladive, et ne paraissaient pas destinés à vivre[1]. Les fruits tardifs du raccommodement du roi et de Mme de Montespan n'avaient point été confiés à Mme de Maintenon, soit qu'on n'eût point jugé à propos de lui demander ses soins pour eux, soit qu'elle eût refusé de se charger de ce fardeau. Ses fonctions allaient donc cesser. Mais Louis XIV tenait trop à elle pour ne pas trouver le moyen de la fixer à la cour.

1. Mlle de Tours mourut en 1681, et le comte de Vexin en 1683.

VIII.

Mme de Maintenon seconde dame d'atours de la dauphine.

Louis XIV allait marier son fils, et la future dauphine était déjà trouvée. C'était la fille de l'Électeur de Bavière. Il s'agissait de former la maison de cette princesse. La faveur singulière de Mme de Maintenon parut aux choix qui furent faits. Mme de Richelieu, le duc son mari, Mme de Montchevreuil, cette ancienne amie, jadis si utile à la veuve de Scarron, y eurent les charges les plus importantes, en même temps que M. de Montchevreuil était nommé gouverneur du duc du Maine. Le roi donna la place de dame d'atours à la maréchale de Rochefort; puis il créa, ce qui ne s'était jamais vu, une place de seconde dame d'atours pour Mme de Maintenon, en promettant à Mme de Rochefort que la compagne qu'il lui donnait ne se mêlerait en rien des détails du service. La charge de seconde dame d'atours n'était donc, au fond, que ce que nous appelons maintenant une *sinécure*. Mais elle emportait de beaux appointements, elle fixait la titulaire à la cour, lui assurait un rang élevé, la mettait, dans la famille royale, au premier degré de l'intimité. Mme de Maintenon gagnait plus encore à cet arrangement : n'étant plus gouvernante,

elle n'avait plus rien à démêler avec Mme de Montespan, et ne dépendait plus d'elle, même en apparence. Elle devenait son égale.

Toute la maison de la dauphine eut ordre d'aller au-devant d'elle jusqu'à la frontière, et Bossuet, nommé son premier aumônier, fut détaché plus loin encore avec Mme de Maintenon. « Si, écrivait à ce sujet Mme de Sévigné[1], si Mme la dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes de la cour aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée. C'est en vérité un grand avantage que d'être du premier ordre. »

Mme de Sévigné donne une connaissance très-exacte du rôle que joua Mme de Maintenon au retour de ce voyage. « La faveur de Mme de Maintenon augmente tous les jours; ce sont des conversations infinies avec Sa Majesté, qui donne à Mme la dauphine le temps qu'il donnait à Mme de Montespan. » — « Sa Majesté va passer deux heures de l'après-dînée dans la chambre de Mme de Maintenon, à causer avec une amitié, un air libre et naturel, qui rend cette place la plus désirable du monde. Il y fut l'autre jour trois heures, pendant qu'elle avait la migraine. » — « On me mande que les conversations de Sa Majesté avec Mme de Maintenon ne font que croître et embellir, qu'elles

[1] Lettre du 14 février 1680.

durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte, qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie on reprend le fil du discours. Mon amie[1] me mande qu'on n'aborde plus la dame qu'avec crainte et respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font. »

Mme de Montespan avait été nommée surintendante de la maison de la reine : on a lieu de croire que le roi avait entendu donner ainsi à son ancienne maîtresse une retraite honorable. Il ne la voyait plus guère en particulier. Elle fit pourtant, de concert avec Louvois et M. de La Rochefoucauld, le fils de l'auteur des *Maximes*, une dernière tentative pour renouer ces liens brisés par le temps. On voit par quelques fragments de correspondance entre Mme de Maintenon et Mme de Frontenac, que la dame d'atours s'inquiéta vivement de cette intrigue, et ne négligea rien pour la faire échouer. Elle n'y réussit pas entièrement; mais ce fut le dernier mouvement de sympathie que Mme de Montespan parvint à surprendre. Laissons parler Mme de Maintenon : c'est le meilleur moyen de faire connaître les sentiments qui l'animaient.

« M. de Louvois a ménagé à Mme de Montespan un tête-à-tête avec le roi. On le soupçonnait depuis

1. Mme de Coulanges.

quelque temps de ce dessein, on étudiait ses démarches, on se précautionnait contre les occasions, on voulait rompre ses mesures; mais elles étaient si bien prises qu'on a enfin donné dans le piége. Dans ce moment ils en sont aux éclaircissements, et l'amour seul tiendra conseil aujourd'hui. Le roi est ferme, mais Mme de Montespan est bien aimable dans les larmes. Mme la dauphine est en prières. Sa piété a fait faire au roi des réflexions sérieuses; mais il ne faut à la chair qu'un moment pour détruire l'ouvrage de la grâce. Cette princesse s'est fait un point de conscience de travailler à la conversion du roi. Je crains qu'elle ne l'importune et ne lui fasse haïr la dévotion; je la conjure de modérer son zèle. Elle m'admet quelquefois à ses exercices de piété, etc. »

Autre lettre, du 16 août 1680.

« Cet éclaircissement a raffermi le roi. Je l'ai félicité de ce qu'il avait vaincu une ennemie si redoutable. Il avoue que M. de Louvois est un homme plus dangereux que le prince d'Orange ; mais c'est un homme nécessaire. Mme de Montespan a d'abord pleuré, ensuite fait des reproches, enfin a parlé avec hauteur. Elle s'est déchaînée contre moi, selon sa coutume. »

Enfin, une troisième lettre prouve que Louvois

ne se tint pas pour battu, et qu'il réussit momentanément.

« Je suis dévorée de chagrins. Je m'étais flattée que Mme de Montespan cesserait de me persécuter, et que je pourrais enfin faire paisiblement mon salut auprès d'une princesse qui donne à la cour un exemple bien admiré et bien peu suivi. Elle s'est raccommodée avec le roi. Louvois a fait cela! Elle n'a rien oublié pour me nuire; elle a fait de moi le portrait le plus affreux. Mon Dieu, que votre volonté soit faite! Elle vint hier chez moi, et m'accabla de reproches et d'injures. Le roi nous surprit au milieu d'une conversation qui a mieux fini qu'elle n'avait commencé. Il nous ordonna de nous embrasser et de nous aimer; vous savez que ce dernier article ne se commande pas. Il ajouta en riant qu'il lui était plus aisé de donner la paix à l'Europe que de la donner à deux femmes... »

On ne peut se dissimuler que le *grand roi* se rapetisse un peu dans cette lutte entre l'alcôve et le boudoir. Cette dernière rechute, autant qu'on en peut juger, paraît avoir duré environ trois mois. Ce furent les *cent jours* de Mme de Montespan. Le 10 octobre 1680, Mme de Maintenon écrivait encore, avec un air désespéré qui atteste la durée du triomphe de sa rivale : « Je reçois tous les jours de nouvelles grâces du roi; mais ma santé, qui

s'affaiblit tous les jours, ne me permettra pas d'en jouir longtemps. Tout ce que j'acquiers en crédit, je le perds en tranquillité; cette vie m'est insupportable. Le roi se défie de moi et me craint; il me comble de biens pour me fermer la bouche. Il aime la vérité et ne veut pas l'entendre; il vit dans une habitude de péché mortel qui me fait trembler. Je ne puis plus voir toutes ces choses; si cela continue, je me retirerai. Il est sûr que c'est offenser Dieu que de vivre avec des gens qui ne font que l'offenser, » etc.

Mais on voit, par la suite de ces lettres, que ce fut bientôt vers Mme de Maintenon elle-même que Louis tourna ses hommages. Les choses se passèrent cette fois comme la première. Mme de Maintenon avait alors quarante-cinq ans. Mais quand on se rappelle le calme et l'indifférence où jusqu'alors elle avait vécu, on n'a pas de peine à croire qu'il lui restât encore une certaine partie des charmes de sa jeunesse, et ce qu'elle en avait perdu était plus que compensé par l'estime et la confiance qu'elle avait su inspirer. « A quarante-cinq ans, écrit-elle à cette même Mme de Frontenac, qui semble avoir été à cette époque sa plus intime confidente, à quarante-cinq ans il n'est plus temps de plaire: mais la vertu est de tout âge. Tout le bien que vous dites de mon esprit, on l'a dit autrefois de mon visage. Ces louanges ne me séduisaient point : jugez

si je ne résisterai point aux vôtres. Il me donne les plus belles espérances, mais je suis trop vieille pour y compter. Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. »

Les dispositions du roi n'échappaient à personne, et l'on trouve dans les lettres de Mme de Sévigné la trace des observations et des commentaires qui se faisaient à la cour. « Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier. Ils appellent tout bas Mme de Maintenon *madame de Maintenant*, et cette dame de Maintenon ou de Maintenant passe tous les soirs, depuis huit heures jusqu'à dix, avec Sa Majesté. M. de Chamarande[1] la mène et la ramène à la face de l'univers. »

Mme de Maintenon ne démentit pas ses antécédents. Elle employa son ascendant sur le roi, ascendant devenu irrésistible, à le rapprocher de la reine. Mais elle n'y put réussir qu'en lui inspirant les sentiments de dévotion qui l'animaient elle-même. La reine y gagna un bonheur conjugal bien tardif, et dont elle n'eut guère le temps de jouir. Mais on est obligé de reconnaître que la France y perdit plus que la reine n'y gagna.

Louis XIV n'avait reçu aucune instruction religieuse, et nulle idée philosophique ne lui avait jamais traversé le cerveau. Sa piété ne pouvait donc

1. Ancien valet de chambre du roi, récemment nommé premier maître d'hôtel de la Dauphine.

être éclairée[1]. On lui avait enseigné dès sa jeunesse qu'il était criminel de raisonner sur les matières de foi, que le devoir du chrétien était de soumettre sa raison et d'obéir aveuglément à l'Église. L'Église, pour lui, c'étaient quelques prélats de cour; c'était surtout son confesseur, qui était jésuite. Une fois dévot, Louis XIV ne fut donc plus qu'un instrument entre les mains du clergé en général, et en particulier des jésuites, qui, pendant trente ans, employèrent cet immense pouvoir dont disposait le plus absolu de tous les rois à étendre leur influence, à augmenter leurs richesses, à imposer leurs opinions, à persécuter leurs contradicteurs, à venger leurs injures, à assouvir leurs vieilles haines, à prendre une suprême revanche des victoires d'Henri IV et des épigrammes de Pascal. De là l'absurde persécution des jansénistes. De là la

1. On lit dans les *Mémoires* de Saint-Simon :

« Lorsque M. le duc d'Orléans partit pour aller en Espagne rejoindre Berwick, le roi lui demanda qui il menait en Espagne; M. le duc d'Orléans lui nomma parmi eux Fontpertuis. « Comment! mon neveu, reprit le roi avec émotion, le fils de cette folle qui a couru M. Arnauld partout! un janséniste! Je ne veux point de cela avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils, être janséniste! il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible! reprit le roi, et m'en assurez-vous? Si cela est, il n'y a point de mal; vous pouvez l'emmener. » L'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me le conta en pâmant de rire. » On en rit fort à la cour et à la ville, et les plus libertins admirèrent jusqu'à quel aveuglement les jésuites de Saint-Sulpice pouvaient pousser. »

révocation de l'édit de Nantes, la fureur des conversions forcées, les dragonnades, les guerres civiles des Cévennes, les horreurs qui ensanglantèrent les deux tiers de la France. De là l'hypocrisie érigée en moyen de fortune, se substituant partout au talent, et chassant des emplois importants les hommes qui auraient rendu le plus de services[1]. De là enfin les revers et les calamités qui assombrirent le déclin d'un règne dont l'aurore avait été si brillante.

Ce zèle excessif et persécuteur, Mme de Maintenon en avait été d'abord bien éloignée. En 1672 elle écrivait à son frère, qui commandait la place d'Amersfoort, dans les Pays-Bas, pendant la guerre de Hollande : « .... Je vous prie de n'être pas inhumain aux huguenots. Il faut attirer les gens par la douceur. » Et, à quelque temps de là : « On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur : vous maltraitez les huguenots,

1. Lettre de Mme de Maintenon à Mme de Saint-Géran (avril 1703) : « Que vous dirai-je de M. de Catinat ? Il sait son métier, mais il ne connaît pas Dieu. Le roi n'aime pas à confier ses affaires à des gens sans dévotion. M. de Catinat croit que son orgueilleuse philosophie suffit à tout : c'est bien dommage qu'il n'aime pas Dieu ! »

Huit ans des plus cruels revers furent le résultat de cette exclusion ! Le prince Eugène, au moment d'entrer en campagne avec le duc de Marlborough, et ne sachant encore quel adversaire on allait leur opposer, disait : « Si c'est Villeroy, je le battrai ; si c'est Vendôme, nous le battrons ; si c'est Catinat, je serai battu. » Ce ne fut point Catinat.

vous en faites naître les occasions. *Cela n'est pas d'un homme de qualité.* Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables. Ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous aurait jamais tirés. Henri IV a professé cette religion, et plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc point. Il faut attirer les hommes par la douceur et la charité; Jésus-Christ nous en a donné l'exemple, et telle est l'intention du roi. »

Peut-être entrait-il dans cette modération autant de politique que d'humanité. Amersfoort était en pays ennemi. La Hollande se défendait avec le courage du désespoir, et il importait sans doute de ne point compliquer les difficultés de l'expédition par des haines religieuses. Mais à mesure que Louis XIV inclina vers la dévotion, son zèle devint plus vif. Vers 1680, Mme de Maintenon écrivait à Mme de Saint-Géran : « Le roi est plein de bons sentiments. Il lit quelquefois l'Écriture sainte, et il trouve que c'est le plus beau de tous les livres. Il avoue ses faiblesses; il reconnaît ses fautes.... Il pense sérieusement à la conversion des hérétiques, et dans peu on y travaillera tout de bon. »

On voit par d'autres lettres qu'elle-même eut besoin de prouver que son abjuration avait été complète, et qu'il ne lui restait rien de huguenot au fond du cœur. La meilleure preuve qu'elle en eût donner, c'était de s'employer elle-même à faire

des conversions. Elle en prit résolûment son parti, et opéra, pour commencer, sur sa propre famille.

Mme de Villette, cette vieille tante, dont nous avons parlé si souvent au commencement de cette histoire, avait laissé un fils, M. le marquis de Villette, qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée de terre, avait passé dans la marine en 1672. C'était un des meilleurs capitaines de vaisseau qu'eût Louis XIV. Il s'était couvert de gloire, en 1676, au combat naval de Messine, où le plus grand homme de mer de la Hollande, Ruyter, fut défait par Duquesne. Il avait auprès de lui, dans cette journée périlleuse, son fils aîné, âgé de douze ans à peine, et qui s'était fait remarquer par son intrépidité et son sang-froid au milieu du feu. M. de Villette aurait pu aspirer aux grades les plus élevés dans son arme. Ses talents, son courage, ses services l'y appelaient; mais il était de la religion réformée, et cela suffisait pour lui ôter tout espoir d'avancement. Les huguenots n'avaient plus à attendre du gouvernement que des injustices, et bientôt des persécutions.

Mme de Maintenon, qui voyait se former l'orage, en avertit son cousin, mais inutilement. Elle s'entendit alors avec M. de Seignelay, qui l'envoya pour un an dans l'archipel des Antilles, et plaça son fils, le jeune de Murçay, sur une escadre destinée à réprimer les corsaires de la Méditerranée.

Dès que le père eut mis à la voile, on fit revenir le fils à Versailles, où Mme de Maintenon l'endoctrina. Il fut aisément convaincu, et ne marchanda pas longtemps son abjuration. Son frère cadet, amené à son tour, ne fit guère plus de résistance. Restait leur sœur, Mlle de Murçay, qui fut depuis Mme de Caylus. Celle-ci était auprès de sa mère, et on l'élevait dans la religion protestante, bien que Mme de Villette fût catholique. On savait même que M. de Villette aurait difficilement pardonné à sa femme tout acte ayant pour but de changer la croyance de ses enfants. Mme de Maintenon vit qu'il fallait user de ruse, et voici le stratagème qu'elle employa. Laissons parler Mlle de Murçay, ou Mme de Caylus, elle-même.

« A peine mon père fut-il embarqué, qu'une de ses sœurs, que ma mère avait été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mère y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'était nullement dans la confidence des desseins qu'on avait sur moi, parce qu'on la voulait ménager par rapport à mon père. A peine ma mère fut-elle partie de Niort, que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venait de se convertir pour la seconde ou troisième fois, partit de son côté, et m'emmena à Paris.... Mme de Maintenon vint me chercher, et m'emmena à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beau-

coup. Mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis. »

A la même époque, Mme de Maintenon écrivait à son frère, qui était alors gouverneur de Cognac :

« Il y a longtemps que le petit de Murçay est catholique. M. de Sainte-Hermine[1] est arrivé aujourd'hui : il me donnera plus de peine. J'aurai dans peu de jours Mlles de Sainte-Hermine, de Caumont, et de Murçay. J'espère que je n'en manquerai pas une. Mais j'aime Minette[2] que j'ai vue à Cognac. Si vous pouviez me l'envoyer, je la convertirais aussi. Il n'y a plus d'autres moyens que la violence. On sera si affligé, dans la famille, de la conversion de Murçay, qu'on ne me confiera plus personne. Il faudrait donc que vous obtinssiez d'elle de m'écrire qu'elle veut être catholique. Vous m'enverriez cette lettre-là : je vous enverrais une lettre de cachet, avec laquelle vous prendriez Minette chez vous jusqu'à ce que vous trouvassiez une occasion de la faire partir par le moyen de M. de

1. Autre cousin de Mme de Maintenon. Il ne céda point, ni aucun membre de sa famille.

2. La Beaumelle, qui publie cette lettre, ajoute en note que Minette fut depuis Mme de Mailly.

Xaintes ou de M. de Tours. » Il faut se rappeler, pour comprendre cette manœuvre, qu'il avait été décrété par ordonnance royale, qu'un enfant de sept ans avait un discernement suffisant pour changer de religion en connaissance de cause.

Nous ne discuterons pas ici le mérite de ces procédés. La conscience du lecteur les jugera. Le moment approchait d'ailleurs où l'on allait en employer d'autres, beaucoup plus violents, beaucoup moins excusables. Toujours est-il que Mme de Maintenon, à cette époque, déploya un zèle extrême. On lit dans une lettre à son frère, datée du 22 octobre 1681 : « Poignette[1] est bonne catholique. M. de Marmande[2] l'est aussi. M. de Souché fit son abjuration il y a deux jours. On ne voit que moi dans les églises, conduisant quelque huguenot. »

Mais l'œuvre où elle mit le plus d'ardeur et le plus de suite, ce fut de convertir Louis XIV à la morale et aux affections de la famille ; d'en faire, en un mot, *un bon mari*. La naissance du duc de Bourgogne, fils aîné de Monseigneur, arriva à point pour décider sa victoire, la rendre certaine et visible à tous les yeux. Louis trouva, à se voir grand-père, cent fois plus de plaisir que ses nombreuses paternités ne lui en avaient jamais donné[3].

1. Gouvernante des enfants de M. de Villette.
2. Son second fils.
Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre, a dit Fré-

« On est ici dans la plus grande joie, écrit Mme de Maintenon, à la date du 7 août 1682. Le roi a fait un fort beau présent à Mme la dauphine. Il a eu un moment entre ses bras le petit prince. Il a félicité Monseigneur comme un ami. Enfin tout le monde dit qu'il est adorable. Mme de Montespan sèche de notre joie; elle meurt de jalousie. Tout lui déplaît, tout l'importune, et elle prétend que les couches des autres lui sont aussi funestes que les siennes.... »

déric de Prusse. Il en fut ainsi de la France en 1682. La joie excitée par la naissance du duc de Bourgogne fut aussi grande chez les sujets que chez le monarque. On lit dans les Mémoires de l'abbé de Choisy : « On fut bien aise de la naissance de monseigneur le dauphin; il y eut des feux allumés partout, et les comédiens espagnols dansèrent un ballet dans la cour des Fontaines devant le balcon de la reine mère, avec des castagnettes, des harpes et des guitares. Mais à la naissance de M. le duc de Bourgogne on devint presque fou. Chacun se donnait la liberté d'embrasser le roi. La foule se porta depuis la surintendance, où Mme la dauphine accoucha, jusqu'à son appartement. Il se laissait embrasser à qui voulait. Le bas peuple paraissait hors de sens. On faisait des feux de joie de tout : les porteurs de chaise brûlaient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets destinés pour la grande galerie. Bontems en colère le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit : « Qu'on les laisse faire, nous aurons d'autres parquets. » La joie parut aussi vive à Paris, et de bien plus longue durée. Les boutiques furent fermées trois jours durant. Toutes les rues étaient pleines de tables où les passants étaient conviés, et forcés à boire sans payer, et tel artisan mangea cent écus dans ces trois jours, qui n'en gagnait pas tant dans une année. »

En effet, le règne de Mme de Montespan était bien passé. Les attentions, les égards, les démonstrations publiques étaient désormais pour la reine, et l'influence réelle pour Mme de Maintenon. Que de femmes, à la place de Marie-Thérèse, auraient été jalouses de ce partage, auraient senti amèrement l'infériorité de cette position ! Mais la pauvre reine avait l'esprit trop borné pour obtenir, et même pour désirer davantage. A ceux qui tentaient de l'émouvoir à ce sujet, et de l'irriter contre la nouvelle favorite, elle répondait : « Le roi ne m'a jamais traitée avec autant de tendresse que depuis qu'il l'écoute. » Elle lui en témoigna plus d'une fois sa reconnaissance, et, un jour, elle lui donna son portrait. Le 1er novembre 1682, Mme de Maintenon écrivait à Mme de Saint-Géran : « La famille royale vit dans une union tout à fait édifiante. Le roi s'entretient des heures entières avec la reine. Le don qu'elle m'a fait de son portrait est tout ce qu'il y a de plus agréable pour moi depuis que je suis à la cour. C'est, dans mon esprit, une distinction infinie : Mme de Montespan n'a jamais rien eu de semblable. Je passerai encore quinze jours ici[1]. Cette solitude me délasse des fatigues de la cour. Je n'y vois personne, et je jouis seule de mon petit empire. »

1. A Maintenon.

Elle y avait fondé, en effet, des établissements utiles, une école, une manufacture de toiles, et, probablement, une maison de refuge pour la vieillesse indigente; car, dans sa correspondance, elle parle quelquefois de ses *vieilles*. Elle s'était chargée de l'éducation d'un fils naturel qu'avait eu son frère, Charles d'Aubigné. Elle comprenait enfin tous les devoirs que la richesse impose.

C'est vers le même temps qu'elle eut l'idée d'une autre fondation plus importante, et qui devait lui survivre, d'une maison où l'éducation serait gratuitement donnée à de jeunes filles que leurs familles n'avaient pas le moyen d'élever convenablement.

Elle avait connu chez Mme de Montchevreuil une religieuse ursuline appelée Mme de Brinon, que la ruine de son couvent avait réduite à l'indigence. Cette femme, qui avait du mérite, imagina de prendre de jeunes pensionnaires en se chargeant de leur instruction. Elle s'associa pour cet objet avec une de ses anciennes compagnes, et s'établit d'abord à Auvers, puis à Montmorency. Mais elle réussit mal, et, se trouvant dans une grande détresse, elle eut recours à Mme de Maintenon, qui se prit d'un vif intérêt pour elle et pour son entreprise. Mme de Maintenon commença par des secours pécuniaires, et passa bientôt à une coopération plus active. Elle loua à Rueil, pour l'établis-

sement, une maison convenable, la meubla, y plaça à ses frais plusieurs jeunes filles, et ne négligea rien pour l'achalander. Au bout de quelques mois, il s'y trouvait déjà plus de soixante pensionnaires.

Elle s'attacha à cet établissement par les services mêmes qu'elle lui avait rendus, et aussi par un goût spécial que la nature lui avait donné, et qu'avaient singulièrement développé les fonctions qu'elle avait remplies auprès des enfants de Louis XIV. Tous les détails de sa vie, toute sa correspondance, prouvent qu'elle aimait à conseiller, à prêcher, à régenter, et qu'elle se croyait un grand talent pour l'éducation. Elle allait donc souvent à Rueil, s'y faisait rendre compte de tout, surveillait l'administration, assistait aux classes. Quelque temps après, le roi ayant acheté aux environs de Versailles plusieurs maisons de campagne dont le terrain avait été jugé nécessaire au développement du parc, Mme de Maintenon en demanda une, et obtint la permission d'y transporter sa communauté. C'était un petit château appelé Noisy. Le roi se chargea même des frais d'appropriation.

Cette faveur singulière accrut rapidement la prospérité de la maison et le nombre des pensionnaires. On a vu qu'à cette époque le zèle catholique ne se faisait pas scrupule de s'emparer, à l'occasion, des enfants des huguenots. Mlle de Villette

avait déjà été confiée à Mme de Brinon. Beaucoup d'autres jeunes filles, enlevées à leurs parents par des procédés semblables, furent placées dans le même asile[1]. Mme de Maintenon, l'ayant désormais à sa portée, commença à s'en occuper avec un soin plus assidu. Quand la cour était à Versailles, elle allait tous les jours à Noisy, et l'on comprend qu'elle y exerçât une autorité souveraine. Elle y réglait l'emploi du temps et la direction des études, dînait souvent au réfectoire de l'ordinaire des élèves, visitait celles qui étaient malades, et en prenait quelquefois avec elle dans l'appartement qu'elle occupait à Versailles. Le roi voulut enfin être de moitié dans son œuvre. Noisy n'étant plus assez grand, on acheta, à l'extrémité occidentale du parc, une maison qui fut payée quatre-vingt-onze mille livres, et que Mansard fut chargé d'agrandir et de disposer pour l'usage qu'on en voulait faire. Mme de Maintenon eut carte blanche pour l'achat du mobilier et les frais d'installation. Le nombre des pensionnaires fut fixé à deux cent cinquante, et le roi dota l'établissement de cinquante mille écus de rente. Ce fut Saint-Cyr, dont Mme de Maintenon

1. « Je vous dis en confidence que je prends à Noisy des demoiselles dont le roi paye les pensions. Je le dis le plus bas que je puis parce que j'en serais accablée. Je voudrais bien que mon pays eût part à ce bienfait. Si l'on vous parlait de quelque demoiselle convertie, instruisez-moi de son nom, de son âge, de sa race, et de l'état de sa famille. » (Lettre à d'Aubigné, du 18 juillet 1684.)

fut comme la supérieure, et où, quand Louis XIV eut cessé de vivre, elle alla attendre tranquillement la mort.

L'édit d'érection de la communauté de Saint-Cyr ne fut présenté et enregistré au parlement qu'au mois de juin 1686. Retournons à 1683, où se passa l'événement qui décida de la destinée de Mme de Maintenon. On a déjà vu par quelques fragments de correspondance combien l'inimitié était devenue vive entre elle et Mme de Montespan. La défaite de celle-ci était consommée. Mais elle jouait toujours à la cour un assez grand rôle, investie qu'elle était de la plus importante des charges féminines. Elle ne pouvait pardonner à son ancienne protégée d'être devenue, à force de mérite et d'habileté, non pas précisément sa rivale, mais à coup sûr quelque chose de plus. Elle tenta tous les moyens de détruire, ou tout au moins d'ébranler cette influence victorieuse et prédominante. Elle s'adressa successivement au roi, à la reine, à la dauphine elle-même, à qui elle fit des antécédents de Mme Scarron un récit où la calomnie n'était pas épargnée. Il paraît que Mme de Richelieu l'appuya. Mme de Richelieu, autrefois si zélée à servir Mme de Maintenon, était devenue son ennemie secrète à mesure qu'elle l'avait vue s'élever. « On est trompé tous les jours par des amitiés de trente ans, » a écrit à ce sujet Mme de Maintenon. Quoi qu'il en soit, tous ces ef-

forts furent vains, toutes ces intrigues échouèrent, et Mme de Maintenon jouissait d'une égale faveur auprès de la dauphine, du roi et de la reine, lorsque celle-ci mourut de la manière la plus imprévue, après trois jours de maladie[1].

« Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé, » dit le roi, dont la douleur n'était pas assez profonde pour l'empêcher d'avoir de l'esprit. On raconte que Mme de Maintenon, qui n'avait pas quitté cette pauvre princesse pendant les dernières heures de sa vie, voulut, quand tout fut fini, se retirer dans son appartement, mais que le duc de La Rochefoucauld la saisit par le bras, et la poussa chez le roi, en lui disant : « Ce n'est pas le temps de le quitter, madame ; dans l'état où il est, il a besoin de vous. »

Que se passa-t-il entre eux pendant ces premiers temps du veuvage de Louis XIV ? On est réduit, sur ce point, aux conjectures. « Il fut, dit la duchesse d'Orléans, très-touché en la voyant mourir (la reine) ; mais la vieille Maintenon fit tant par son babil qu'en quatre jours il fut consolé. » Mme de Caylus dit, au contraire, et avec plus de vraisemblance, que Mme de Maintenon, le premier jour, ne resta qu'un moment auprès du roi, ne le suivit point à Saint-Cloud, où il alla passer trois jours, et demeura auprès de la dauphine, que sa grossesse

1. Le 30 juillet 1683.

avait retenue à Versailles, et qui ne quitta le lit que le jour où le roi partit de Saint-Cloud pour Fontainebleau. « Mme de Maintenon la suivait, ajoute Mme de Caylus, et parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries. »

Mme de Caylus dit plus loin que Mme de Montchevreuil fut « la confidente des *choses particulières* qui se passèrent après la mort de la reine, qu'elle seule en eut le secret. » Elle ajoute : « Pendant le voyage de Fontainebleau je vis tant d'agitation dans l'esprit de Mme de Maintenon que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle était causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances ; en un mot, son cœur n'était pas libre, et son esprit fort agité. Pour cacher ses divers mouvements, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignait de vapeurs, et elle allait, disait-elle, chercher à respirer dans la forêt avec la seule Mme de Montchevreuil ; elle y allait même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage. »

Cependant rien ne parut changé dans sa situation pendant près de dix-huit mois. En 1684 Mme de

Richelieu mourut, et la dauphine demanda que Mme de Maintenon succédât à la défunte dans la charge de dame d'honneur. C'était aussi l'intention du roi. Mais Mme de Maintenon déclara cet honneur au-dessus d'elle. Et comme le roi ne faisait plus rien sans la consulter, elle lui proposa la duchesse d'Arpajon, sœur du marquis de Beuvron, laquelle avait été son amie au temps de ses disgrâces, aussi bien que Mme de Richelieu et Mme de Montchevreuil.

« Ce refus, dit Mme de Caylus, fit beaucoup de bruit à la cour. On y trouva plus de gloire que de modestie, et j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que Mme de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, pour voir ce que je pensais : elle me demanda si j'aimerais mieux être la nièce de la dame d'honneur que la nièce d'une personne qui refuserait de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvais celle qui refusait infiniment au-dessus de l'autre, et Mme de Maintenon contente de ma réponse, m'embrassa. »

J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être,

dit certain personnage tragique. On ne peut m'méconnaître en Mme de Maintenon le modeste orgueil que ce vers exprime. Elle tenait peu aux apparences du pouvoir, à ce qui n'en est, pour ainsi dire, que

la décoration extérieure, et la charge de dame d'honneur n'eût rien ajouté à son influence. Cette influence était si grande qu'on lui attribuait une bonne partie des résolutions du gouvernement, et surtout de celles dont l'exécution rencontrait des obstacles. L'envie, exaspérée par son élévation, l'aurait volontiers rendue responsable de toutes les fautes et de tous les malheurs. Elle-même ne se faisait aucune illusion à cet égard[1], et en prenait assez philosophiquement son parti.

Ce fut ainsi qu'on lui imputa les efforts et l'argent dépensés pour amener les eaux de l'Eure à Versailles. Il est vrai que l'entreprise était gigantesque. Mais ceux qui la lui ont reprochée parce qu'elle avait échoué, ne lui en auraient pas attribué l'honneur si elle eût réussi. Saint-Simon, qui n'était pas né à l'époque où ces grands travaux furent ordonnés, mais qui répète avec un zèle peu scrupuleux tout ce qu'il a ouï dire aux ennemis de Mme de Maintenon, ne néglige pas cette occasion de l'accuser, au moins par insinuation. « L'eau, dit-il, manquait à Versailles, quoi qu'on pût faire, et les merveilles de l'art manquaient d'eau, comme elles en manquent encore

1. « Nos états sont différents. Le mien est éclatant et agité, le votre est obscur et tranquille. Le sage préférera toujours votre médiocrité à mon élévation.... N'écoutez pas les sots discours de nos envieux.... Je suis sur le théâtre, il faut qu'on me siffle ou 'on m'applaudisse. » (Lettres à d'Aubigné, *passim*.)

aujourd'hui.... Qui l'aurait cru? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. *Mme de Maintenon régnait. M. de Louvois était bien avec elle :* il imagina de détourner la rivière d'Eure entre Chartres et Maintenon, et de la conduire à Versailles. Qui pourra dire quel or et quels hommes cette tentative nous coûta, jusque-là qu'il fut défendu sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avait établi depuis longtemps, d'y parler des malades, des morts, que l'excès du travail, et surtout l'exhalaison de certaines terres remuées, tuaient.... »

D'après ce passage, ce serait pour se rendre agréable à Mme de Maintenon que Louvois aurait fait résoudre cette grande entreprise. Que pouvait-elle donc y gagner? L'Eure coulait à Maintenon. Elle aurait continué à y couler quoiqu'un peu diminuée par la prise d'eau pratiquée au-dessus de Chartres. Cet abaissement du niveau de la rivière eût été un inconvénient, et nón un avantage. Le canal de dérivation devait passer à plus de deux cents pieds au-dessus du parc de Maintenon; quel bénéfice en aurait tiré la propriétaire du château?

L'examen des faits prouve d'ailleurs que Louvois lui-même ne fut pour rien dans le choix qui fut fait de la rivière d'Eure. On ne s'y arrêta que lorsqu'il fut bien constaté que tout autre moyen d'amener de l'eau à Versailles était entièrement impraticable.

Il y avait dix ans que cette question était pendante quand le plan définitif fut adopté. Colbert avait ordonné les premières études en 1674. Riquet, le célèbre auteur du canal du Languedoc, avait d'abord pensé à faire une saignée dans la Loire, auprès de Briare. C'était une bien autre entreprise que celle dont l'exécution fut commencée plus tard, et cependant il ne paraît pas que l'économie de Colbert en ait été effrayée. On y renonça une première fois, lorsque les nivellements opérés par l'abbé Sicard eurent prouvé que Briare n'était pas un point assez élevé. Un ingénieur appelé Vivier avait d'ailleurs imaginé à cette époque d'amener de la forêt d'Orléans à Versailles la petite rivière de Juine. Mais il fut reconnu, après examen, que cela était impossible. La Juine continua donc à couler vers Corbeil, et l'on revint à la Loire, dont la vallée est en effet beaucoup plus élevée que celle de la Seine. On fit de nouvelles études, et il fut constaté que, pour avoir une pente suffisante, il faudrait remonter jusqu'auprès de Nevers. Cela parut un peu long. D'ailleurs, le plateau de la Beauce, qu'il fallait traverser, avait des inégalités qui auraient exigé des travaux immenses. L'énormité de la dépense fit enfin renoncer pour jamais à la Loire. On se mit à chercher ailleurs, et l'ingénieur La Hire, après avoir nivelé avec le plus grand soin le cours de l'Eure, acquit

la certitude qu'à cinq où six lieues au-dessus de Chartres, vers un bourg appelé Pontgouin, le lit de cette rivière était de soixante-dix pieds plus élevé que l'étang de Trapes, où devaient arriver les eaux destinées à l'irrigation du parc de Versailles.

Ce fut donc, on le voit, pour des raisons d'économie que l'Eure fut préférée, et aussi parce qu'aucun autre point géographique n'offrait ce que l'on cherchait. Le plan tracé par La Hire, revu et corrigé par Vauban, fut enfin arrêté, et mis aussitôt à exécution. Les travaux furent poussés avec une extrême vivacité. Louis XIV était ardent dans ses désirs, et Louvois, qui venait de succéder à Colbert dans la surintendance des bâtiments, voulait payer avec éclat sa bienvenue. On y mit trente mille ouvriers, dont vingt mille environ appartenaient à l'armée[1]. Ce n'était pas la première fois que les troupes de Louis XIV étaient employées à cet usage. N'était-ce pas d'ailleurs le seul moyen qu'il eût de tirer parti, en temps de paix, d'une armée immense qu'il n'avait point voulu réduire?

Ces travaux, opérés en partie sur des terrains marécageux, coûtèrent en effet la vie à un grand nombre de soldats et d'officiers. S'il faut en croire certains historiens ou collecteurs d'anecdotes, Louvois, à qui l'on en faisait un jour l'observa-

1. Quinze ou seize bataillons d'infanterie, disent les *Mémoires du marquis de Sourches.*

tion, répondit froidement : « Qu'ils meurent là ou à la tranchée, c'est toujours pour le service du roi. » Louvois était bien capable de dire ce mot cruel. Mais Louis XIV n'avait pas tant de dureté, et s'il fut en effet défendu, comme Saint-Simon le raconte, de parler des maladies qui décimaient le camp de Maintenon, ce fut probablement afin que le roi ne connût pas ces tristes fruits de sa fantaisie. Cependant, quelques pertes qu'eussent éprouvées les quinze ou seize bataillons employés au canal de l'Eure, il y avait encore loin de là à la *ruine de l'infanterie*.

C'est dans la vallée de Maintenon que furent exécutés les plus grands ouvrages. Il fallait absolument la traverser. On résolut de construire sur les plans de Vauban un immense aqueduc à trois rangs d'arcades superposées, qui portât les eaux d'un plateau sur l'autre. Le premier rang seul a pu être achevé, la guerre de 1688 ayant contraint Louis XIV à suspendre les travaux, qui ne furent jamais repris.

Le grand roi était alors au point culminant de sa carrière, à l'apogée de ses succès et de sa puissance, et la nation admirait de confiance tout ce qu'il lui plaisait d'entreprendre. Cette lutte contre la nature, commencée si résolûment, et avec un si grand déploiement de forces, frappa vivement les imaginations, et l'on trouve quelques traces de

l'enthousiasme général dans la correspondance de Mme de Sévigné. Elle était en Bretagne, et sa fille lui avait écrit ce qui se passait. Elle lui répondit, le 13 décembre 1684 : « Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paraître à Versailles toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étais curieuse de son nom, et que je m'attendais à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour. Je trouve tout d'un coup que c'est une rivière qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes : il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que Mme de Maintenon fait au roi de la chose du monde qu'il souhaite le plus. »

On voit par cette dernière phrase que Mme de Sévigné appréciait tout autrement que Saint-Simon la part que Mme de Maintenon pouvait prendre à cette affaire. Elle n'y intervint que pour livrer son parc aux ingénieurs et aux ouvriers. L'aqueduc le traversa de part en part. Il fallut y creuser une tranchée profonde de quinze pieds et large de trente, pour asseoir les fondations de cette construction gigantesque [1]. On peut juger de l'état où

1. Le premier rang d'arcades, qui seul a été achevé, a neuf

fut mis ce que Mme de Maintenon appelait *son petit empire.*

Elle aurait eu assurément très-mauvaise grâce à refuser ou à marchander ce léger sacrifice, dont elle savait bien, d'ailleurs qu'on la dédommagerait amplement; mais son frère Charles d'Aubigné s'en inquiétait fort.

Il était devenu père d'une fille dans le courant de cette même année 1684, et sa sœur lui avait écrit aussitôt que cette fille serait son unique héritière, qu'elle l'élèverait, la marierait et lui destinait pour dot la terre de Maintenon. D'Aubigné prenait donc grand souci des dégâts que devait occasionner la construction de l'aqueduc, et Mme de Maintenon fut obligée de le rassurer[1].

Elle avait partagé sans doute cette admiration générale qui accompagnait et encourageait Louis XIV dans ses entreprises les plus dispendieuses. Il pa-

cent soixante-quinze mètres de longueur : le second en aurait eu quatre mille, et le troisième quatre mille six cent quarante-cinq L'eau devait couler à soixante-douze mètres au-dessus du fond de la vallée. Les restes de cet aqueduc sont à quelques centaines de pas seulement du chemin de fer de Paris à Chartres.

1. « M. de Louvois arriva hier au soir de Maintenon, dont il prend un soin très-utile : il fait rebâtir le château du parc, et mille choses trop longues à vous dire, qui embelliront *votre* terre. M. de Montchevreuil et vous n'aurez plus de peur sur le pont, car on le fait grand et solide.... Ne vous mettez point en peine de Maintenon : le dédommagement passera le dommage, et royalement. »

rait, cependant, qu'elle comprit jusqu'à un certain point les inconvénients de celle-ci, car nous lisons dans une lettre à Mme de Saint-Géran : « Les ouvrages de Maintenon sont fort avancés. La présence du roi n'y gâte rien. C'est un beau spectacle que de voir une armée entière travailler à l'embellissement d'une terre[1] ! Les deux montagnes se joindront par quarante-sept arcades solidement bâties. C'est, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage digne des Romains et du roi. Tout cela me ramène souvent à cette réflexion : les hommes sont bien fous de se donner tant de soins pour embellir une demeure où ils n'ont que deux jours à loger. »

En 1684, et pendant les années suivantes, Louis XIV alla plusieurs fois à Maintenon, pour inspecter les travaux et les troupes qu'on y employait. Il y passa de grandes revues. On lit dans les Mémoires manuscrits du marquis de Sourches : « Le douzième du mois de juillet 1686, le roi partit pour Maintenon, et, en arrivant à Épernon, qui est à deux lieues, il monta à cheval pour commencer à voir les travaux qu'il y faisait faire pour amener la rivière d'Eure à Versailles, jusqu'à l'aqueduc prodigieux qu'il a fait bâtir dans la prairie de Mainte-

1. Il est assez évident que la terre dont elle parle est Versailles, et nous ne comprenons pas trop pourquoi M. le duc de Noailles, en citant la lettre, a supprimé cette phrase.

non, pour faire traverser cette rivière d'une montagne à l'autre.

« Le lendemain, après son dîner, il alla visiter tous les travaux de la même rivière, jusqu'à quatre lieues de Maintenon. Et, le troisième jour, il vit en bataille, dans la plaine qui est au-dessus du château, les vingt-deux[1] bataillons d'infanterie et les trois escadrons de dragons qui travaillaient à cette rivière dans différents endroits, et qu'on avait fait rassembler exprès dans ce lieu pour paraître devant lui. Il fut extrêmement satisfait, et avec raison, car on n'a jamais vu de troupes plus belles et plus lestes que celles-là. Ce fut une faveur singulière que d'avoir la permission de suivre le roi à ce voyage, etc. »

Louis XIV trouva Maintenon trop étroit pour lui, et insuffisant pour sa suite. Il y fit donc faire quelques constructions qui l'agrandirent; mais cela ne lui parut pas une indemnité proportionnée aux dégâts et aux pertes que les travaux et le séjour prolongé des ouvriers avaient occasionnés. En toute chose il agissait *royalement*, comme Mme de Maintenon l'écrivait à son frère, c'est-à-dire avec une générosité fastueuse. Il acheta donc pour elle, dans le voisinage, la terre de Grogneul, qu'il érigea en

1. On en avait augmenté le nombre. L'année suivante il y eut trente-six bataillons d'infanterie et six escadrons.

marquisat ne relevant que de la cour[1] du Louvre, comme les pairies du royaume. Ce nouveau domaine fut payé par le roi trois cent trente mille francs.

Les travaux du canal de l'Eure furent donc le prétexte dont Louis XIV profita pour enrichir Mme de Maintenon d'une nouvelle terre, et c'est là, sans aucun doute, l'unique fondement des suppositions malveillantes que Saint-Simon nous a transmises. Ces suppositions n'en sont pas moins gratuites ni moins absurdes. Si Louis XIV n'avait pas eu ce prétexte, il en aurait pris un autre, ou il s'en serait passé. Si, d'ailleurs, on considère la position où était arrivée Mme de Maintenon, et les liens qui l'unissaient au roi quand il lui fit cette donation, on reconnaîtra que c'était un présent relativement fort modeste.

Il n'est resté, nous l'avons dit, aucune trace de ce qui se passa entre elle et Louis XIV après la mort de la reine. Mais on peut juger du nœud par le dénouement.

1. Ou plutôt de la Tour. Au centre de la vieille citadelle de Philippe Auguste s'élevait un donjon qu'on appelait *la grosse tour du Louvre*, et d'où relevaient tous les fiefs du royaume. Quand les grands feudataires venaient prêter ou renouveler le serment féodal, c'est dans la grosse tour du Louvre que se faisait la cérémonie. François Ier la fit démolir en 1528, pour faire de la place au nouveau palais qu'il voulait bâtir, et c'est depuis lors que les grands fiefs territoriaux, ne pouvant relever de la tour, ont relevé de la cour du Louvre.

Une héroïne de Lopez de Véga répond au roi de Castille :

> Soy.....
> Para esposa vuestra poco;
> Para dama vuestra mucho.

Je suis trop peu pour être votre épouse; mais je suis trop pour être votre maîtresse. Quelles qu'aient été les paroles expresses de Mme de Maintenon, dans une situation semblable, elles ne purent évidemment avoir un autre sens. D'ailleurs, ses principes religieux, que Louis XIV avait appris depuis longtemps à respecter, donnaient une force insurmontable à son refus, en même temps qu'ils lui ôtaient tout ce qui aurait pu blesser l'orgueil d'un homme accoutumé à ne pas rencontrer d'obstacles. Il fallut donc chercher un moyen d'accommoder les désirs du roi avec les exigences de la religion et les scrupules de la conscience. Un mariage public et solennel aurait donné à Mme de Maintenon le titre de reine et lui en aurait assuré les droits. Louis XIV ne crut pas pouvoir aller jusque-là, et il n'est pas probable qu'elle-même l'ait désiré. Toute sa conduite, aussi bien que ses lettres à son frère, le seul de ses correspondants, peut-être, à qui elle se soit toujours montrée telle qu'elle était, prouve des désirs modérés, des goûts simples, la haine du bruit et de l'éclat, et un solide bon sens qui, en tou-

les choses, s'attachait aux réalités et dédaignait les apparences.

Un mariage secret fut donc résolu, par lequel la religion serait satisfaite, et qui, n'étant jamais déclaré ni jamais nié, ne changerait rien à la situation ostensible des deux conjoints, et empêcherait pourtant que leur intimité devînt pour les faibles un sujet de scandale. Bossuet, consulté, y donna son assentiment. Le père de La Chaise y poussa de toutes ses forces. Nous avons déjà dit quel intérêt avaient le clergé et les jésuites à ce qu'une femme telle que Mme de Maintenon s'établît auprès du roi de France dans une position inébranlable.

Au surplus, et en laissant de côté toute considération politique, on ne voit pas trop quelle objection sérieuse pouvait soulever la résolution du roi. Il n'avait que quarante-sept ans, à la vérité, et Mme de Maintenon en avait cinquante. Mais le temps n'avait pas encore effacé tous les charmes de sa personne. « Elle avait, dit l'abbé de Choisy dans ses curieux Mémoires, les yeux si vifs, si brillants, il petillait tant d'esprit sur son visage quand elle parlait d'action, qu'il était difficile de la voir souvent sans prendre de l'inclination pour elle. » Saint-Simon, qui ne la flatte pas, comme on le sait de reste, reconnaît qu'elle « avait beaucoup d'esprit, une grâce incomparable à tout, un

air d'aisance et toutefois de retenue et de respect, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. » Quelques contemporains ont affecté de se récrier sur son premier état. — Un roi de France épouser la veuve de Scarron ! quel abaissement !

Personne, dit-on, n'appuya sur cet argument avec plus d'énergie que Louvois. On lit dans les Mémoires de l'abbé de Choisy : « Le roi, après la mort de Mme de Fontanges, qui a été sa dernière maîtresse, résolut tout de bon de songer à son salut. La reine mourut. Il ne voulut point se remarier, par tendresse pour son peuple : il se voyait trois petits-fils, et jugeait prudemment que des princes d'un second lit pourraient, dans la suite des temps, causer des guerres civiles. D'autre côté, il ne pouvait se passer de femme. Mme de Maintenon... lui plaisait fort : son esprit doux et insinuant lui promettait une conversation agréable et capable de le délasser des soins de la royauté ; sa personne était encore aimable, ses yeux étaient vifs et perçants, et son âge la mettait hors d'état d'avoir des enfants... Il résolut de l'épouser secrètement, bien déterminé à ne jamais déclarer le mariage. Il en fit un jour la confidence à M. de Louvois comme d'une chose qui n'était pas tout à fait résolue, et lui en demanda son avis. Louvois n'en avait jamais eu la moindre idée. « Ah ! Sire,

s'écria-t-il, Votre Majesté songe-t-elle bien à ce qu'elle me dit? Le plus grand roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve Scarron! Voulez-vous vous déshonorer? » Il se jeta aussitôt aux pieds du roi, fondant en larmes. « Pardonnez-moi, Sire, lui dit-il, la liberté que je prends. Otez-moi toutes mes charges, mettez-moi dans une prison : je ne verrai point une pareille indignité. » Le roi lui disait : « Levez-vous. Êtes-vous fou? avez-vous perdu l'esprit? » Il se leva et sortit du cabinet sans savoir si ses remontrances avaient opéré. Mais le lendemain il crut voir, à l'air embarrassé et cérémonieux de Mme de Maintenon, que le roi avait eu la faiblesse de lui conter tout, et depuis ce moment il s'aperçut qu'elle était devenue sa plus mortelle ennemie. »

Saint-Simon raconte la même anecdote, mais avec des détails encore plus dramatiques, et il la rapporte à un autre temps et à d'autres circonstances. Qui était mieux informé, de l'abbé ou de Saint-Simon? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'abbé était à la cour au moment du mariage, et que Saint-Simon, lorsque Louvois mourut, en 1691, arrivait à peine à la cour, et n'était encore qu'un enfant[1].

Cette union, quoi qu'on en ait dit, n'avait rien de ridicule. Louis avait passé l'âge des passions ar-

1. Il était âgé de dix-sept ans à peine, et sous la conduite d'un gouverneur.

dentes. Une conversation agréable et sensée, une intimité douce et tranquille, étaient désormais son plus grand besoin et son plaisir le plus vif. Il trouvait chez Mme de Maintenon ce qu'il n'avait jamais rencontré ailleurs : un esprit distingué joint à une humeur modeste et toujours égale, une facilité à sacrifier ses penchants et ses goûts qui devaient avoir un prix infini pour un homme aussi largement égoïste, enfin un rare désintéressement, une discrétion éprouvée, une sécurité complète. Dans son intérêt personnel, il ne pouvait donc mieux choisir.

Le secret fut si bien gardé sur les circonstances de ce mariage, qu'on n'en a jamais connu la date précise. On sait seulement qu'il fut célébré dans un oratoire particulier de Versailles, par l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon; que la messe fut dite par le père de La Chaise, et servie par le premier valet de chambre, Bontemps; qu'enfin les deux témoins furent M. de Montchevreuil[1] et Louvois. Tout porte à croire que cette cérémonie singulière eut lieu en 1685[2].

1. L'abbé de Choisy dit : Louvois et le chevalier de Forbin. On comprend la présence de M. de Montchevreuil, le plus ancien ami de Mme de Maintenon. Mais quel titre aurait pu amener là ce chevalier de Forbin?

2. Voltaire la place en 1686, et Saint-Simon en 1684. Mlle d'Aumale assure avoir ouï dire au maréchal de Villeroy que le mariage it été célébré deux ans environ après la mort de la reine. Puis

IX.

Madame de Maintenon épouse de Louis XIV.

Le mariage de Mme de Maintenon ne se manifesta par aucun signe extérieur, et ne changea presque rien à sa position apparente, à ses habitudes ni à celles du roi. Sa modestie, sa réserve ordinaires n'en furent point diminuées. Elle n'accrut point son domestique. Elle ne se permit aucune espèce de luxe. Son ameublement et ses toilettes n'eurent de remarquable qu'une simplicité qui n'excluait pas un certain air de grandeur. Dans le monde et à la cour, elle eut toujours officiellement le rang que lui donnaient son titre et la charge qu'elle avait remplie. Elle fut jusqu'à son dernier jour Mme la marquise de Maintenon. « Particulière en public; hors de ses yeux, reine. » Cette phrase de Saint-Simon exprime à merveille la position qu'elle prit dès le jour de son mariage, et qu'elle garda toute sa vie.

« Je l'ai vue, dit encore Saint-Simon, aux dîners du roi, à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la

elle ajoute : « Disant cela un jour devant un saint prêtre qui avait été son confesseur pendant seize ans, il me répondit : — Vous vous trompez ; ce n'est pas dans ce temps-là. »

reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ces endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui était autour d'elle. »

Il ajoute ailleurs :

« Toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevait. »

« Ses gens, dit-il encore, étaient en très-petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silencieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'était l'air de la maison, et ils n'y seraient pas demeurés sans cela. Ils y faisaient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvait donner envie, ni occasion de parler : tous demeuraient dans une obscurité plus ou moins aisée. »

L'acte qui avait uni pour toujours Mme de Main-
n à Louis XIV ne fut point publié, et personne

ne l'a jamais vu[1]. Son existence, néanmoins, fut bientôt connue, et considérée généralement comme un fait incontestable. On agit en conséquence. Mme de Maintenon fut l'objet des égards, des respects, des adulations de toute la cour, et surtout de la famille royale, accoutumée à regarder tous les désirs de son chef comme des lois que nul ne devait enfreindre. Louis XIV, d'ailleurs, eut soin de mettre hors de doute, dans son intimité, le fait qu'il s'était interdit de proclamer officiellement. Un jour qu'il était malade, MONSIEUR le vint voir. Il le trouva couché, et très-peu couvert, à cause de la chaleur. Mme de Maintenon était auprès de lui. « Mon frère, dit aussitôt Louis XIV, de la manière dont vous me voyez devant madame, vous imaginez bien ce qu'elle m'est. » C'en fut assez, et il n'eut jamais besoin d'y revenir.

Le signe le plus apparent de l'état où Mme de Maintenon était montée fut l'appartement que Louis XIV lui assigna au château de Versailles. Il était en haut du grand escalier, et de plain-pied avec celui du roi. On remarqua encore qu'elle entendait la messe « dans une de ces petites tribunes ou lanternes dorées qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine[2]. »

1. La Beaumelle affirme que Mme de Maintenon détruisit cet acte elle-même, après la mort de Louis XIV.

2. Voltaire.

D'ailleurs son mariage n'eut aucun effet civil. Aucun douaire ne fut constitué en sa faveur. Aucune propriété n'accrut sa fortune personnelle. Le roi lui fit sur sa cassette une pension annuelle de quarante-huit mille livres. Il y ajouta chaque année douze mille livres à titres d'étrennes. Elle conserva d'ailleurs sa première pension, portée à six mille livres lorsqu'elle était gouvernante du duc du Maine, et celle de dame d'atour de la dauphine, qui paraît avoir été de neuf mille[1]; qu'on y ajoute le revenu des terres de Maintenon et de Grogneul, et l'on verra qu'elle devait avoir de quatre-vingt-dix à cent mille livres de rente[2]. C'était beaucoup plus qu'il ne fallait à la modestie de ses goûts. Mais Mlle d'Aumale assure qu'elle donnait aux pauvres, chaque année, de cinquante à soixante mille livres.

Si l'on calcule tout ce que coûtèrent à Louis XIV Mlles de La Vallière et de Fontanges, Mmes de Soubise et de Montespan, on sera forcé d'avouer que la fortune publique aurait gagné quelque chose à ce que le *règne* de Mme de Maintenon commençât plus tôt.

Les Mémoires de Mlle d'Aumale donnent une

1. Mlle d'Aumale évalue les deux pensions réunies à quinze mille livres.

2. Elle fit donation de la terre de Grogneul à Mlle d'Aubigné, sa nièce, deux ans avant de la marier, et de celle de Maintenon, à l'occasion du mariage.

idée très-exacte du désintéressement de Mme de Maintenon, qui n'était, après tout, que la parfaite tranquillité d'esprit d'une femme qui n'avait aucun besoin à satisfaire. On y lit que Mme d'Aussy, qui, ayant été élevée par Mme de Maintenon, jouissait auprès d'elle d'une grande familiarité, lui dit un jour : « Mais, madame, vous jouissez de tout, et cependant rien n'est à vous, ni meubles, ni tapisseries. Demandez au roi qu'il vous donne toutes les choses dont vous vous servez. » Le roi, qui était présent dit : « Madame est la maîtresse de tout : elle n'a qu'à parler. ». Elle se mit à rire, et la chose en demeura là.

Mlle d'Aumale ajoute encore : « Un jour, en allant à Saint-Cyr, elle me dit en chemin : — Vous m'allez bien gronder, mademoiselle : il ne tenait qu'à moi, hier, d'avoir cent mille livres de rente, car le roi m'a parlé sur mon état, et c'est la première fois de sa vie qu'il l'a fait d'une manière si intéressante. — Eh! bien, lui ai-je dit, Madame, qu'avez-vous fait ? — Rien, répondit-elle, j'ai dit au roi de demeurer en paix. Si je l'eusse poussé là-dessus, il est sûr qu'il se serait donné de la peine et de l'inquiétude pour chercher à me faire du bien, et je ne suis pas auprès de lui pour cela. »

On trouve le même fait, avec quelques variantes peu importantes, dans les entretiens de Saint-Cyr.

Mme de Maintenon y ajoute seulement que *plus de bien ne l'aurait pas rendue réellement plus riche.* « Les revenus du roi, continue-t-elle, appartiennent au royaume. C'est de là qu'il les tire : c'est là qu'il doit les renvoyer. Ils doivent être employés aux besoins des peuples, et non au luxe d'une femme. Je dis luxe, parce que, dans l'état où je suis, ne pouvant jamais prendre sur mon nécessaire, toutes mes aumônes ne sont qu'une espèce de luxe, bon et permis à la vérité, mais sans mérite. Voilà, ma chère fille, les inconvénients de ma place. Il y a des vertus qui deviennent impossibles. »

Ce désintéressement ne se démentit jamais, et en 1715 la veuve de Louis XIV se serait trouvée fort dépourvue si le régent ne lui eût continué la pension de quarante-huit mille livres, dont elle jouit jusqu'à sa mort.

Nous avons dit que sa position officielle ne changea pas. Aux fêtes de la cour, aux *appartements*[1], etc., rien ne la distinguait des autres da-

1. Réunions de toute la cour, qui avaient lieu plusieurs fois par semaine, à Versailles, dans le grand appartement, c'est-à-dire dans les salons qui sont tournés vers le nord et regardent la pièce du dragon, à partir de la tribune de la chapelle jusqu'à la grande galerie. « On commençait ordinairement par y entendre de la musique, dit M. le duc de Noailles, puis on jouait. Il y avait dans toutes les pièces des tables pour toutes sortes de jeux, ainsi qu'un billard, et liberté entière d'y faire des parties avec qui on voulait.... Près de la salle de billard il y avait une pièce destinée aux

mes. Aux chasses, aux promenades par terre et par eau[1], elle était toujours placée dans le carrosse ou dans la gondole du roi; elle était de tous les voyages que faisait le cour à Fontainebleau, à Chambord et plus tard à Marly. Mais toutes ces habitudes existaient déjà avant le mariage, comme aussi celles des visites quotidiennes, et des longs entretiens sans témoins.

Aucun homme n'a jamais réglé l'emploi de son temps plus méthodiquement que Louis XIV. Il se levait tous les jours à huit heures, avec le cérémonial prescrit par l'étiquette, s'enfermait immédiatement avec ses ministres, et tenait conseil[2]. C'est dans ces conseils du matin que se traitaient les grandes affaires. A midi et demi il se rendait à la chapelle, où il entendait la messe; puis il allait attendre chez Mme de Montespan que son dîner fût servi. Cette visite à Mme de Montespan était ordinairement très-courte, mais le roi n'y manquait jamais, à moins de circonstances exceptionnelles, et l'usage s'en perpétua jusqu'à l'année 1691, où

rafraîchissements.... Quelquefois *l'appartement* se terminait par un bal. »

Ces réunions commençaient à six ou sept heures et finissaient à dix.

1. Le roi aimait à se promener sur le grand canal qui est au bout du parc de Versailles, et l'on y avait établi un certain nombre de matelots, toujours prêts à prendre la rame.

2. Il y avait conseil tous les jours, excepté le vendredi.

Mme de Montespan quitta la cour. Après dîner, il allait à la chasse ou à la promenade, toujours en grande compagnie, et ne rentrait qu'à six ou sept heures. Il se rendait alors chez Mme de Maintenon, où une conversation spirituelle et simple, pleine tout à la fois d'agrément et de raison, le délassait du travail de la matinée et des ennuis de la représentation. Il ne la quittait qu'à dix heures pour aller souper. Mme de Maintenon n'allait chez lui que lorsqu'il était malade, ce qui arrivait très-rarement.

C'est grâce à ces trois ou quatre heures de société intime que Mme de Maintenon, communiquant librement au roi ses sentiments et ses idées, acquit par degrés sur son esprit une influence qu'il est aussi impossible de nier qu'il est difficile d'en déterminer les limites. Saint-Simon lui attribue tous les actes du gouvernement, pendant les trente dernières années de ce long règne. A l'en croire, Mme de Maintenon aurait mis la main sur tout; elle aurait décidé des alliances, des plans de finance et des plans de campagne; elle aurait fait et défait selon son caprice les ministres, les généraux, les ambassadeurs; elle aurait disposé de tous les emplois; enfin elle aurait *régné*. C'est l'expression dont il se sert. Voltaire, qui a pu être aussi bien informé que Saint-Simon, et qui a sur lui l'avantage d'écrire de sang-froid et sans parti pris, dit précisément le

contraire. « Ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'État, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue ou de cabale, beaucoup plus empressée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une discrétion extrême. » Nous pourrions citer ici vingt lettres de Mme de Maintenon, qui confirment en effet ce dernier point. On est souvent étonné, en parcourant sa volumineuse correspondance, des précautions infinies qu'elle prenait pour ne point donner d'ombrage à ce prince jaloux, par-dessus toutes choses, de son autorité. Cependant, si l'auteur des *Mémoires* a évidemment exagéré le rôle de Mme de Maintenon, Voltaire semble, de son côté, l'avoir diminué outre mesure.

Nous lisons dans une lettre à Mme de Saint-Géran, datée du 13 août 1684 : « Le roi a dessein de travailler à la conversion entière des hérétiques. Il a souvent des conférences là-dessus avec M. Le Tellier et M. de Châteauneuf, *où l'on voudrait me persuader que je ne serais pas de trop.* M. de Châteauneuf a proposé des moyens qui ne conviennent pas. Il ne faut point précipiter les choses; il faut convertir, et non pas persécuter. M. de Louvois voudrait de la douceur, ce qui ne s'accorde point avec son naturel et son empressement de voir finir les choses. Le roi est prêt à faire tout ce qui sera

jugé utile au bien de la religion. Cette entreprise le couvrira de gloire devant Dieu et devant les hommes. » Ainsi, dès cette époque, et avant son mariage, Mme de Maintenon avait déjà, comme on dit, voix au chapitre, même sur les questions les plus importantes.

Cette confiance du roi s'accrut encore après le mariage. Il prit l'habitude de faire venir chez Mme de Maintenon, pendant les trois ou quatre heures qu'il y passait chaque jour, soit quelqu'un des secrétaires d'État, soit le contrôleur général des finances, et d'y travailler avec lui. Assise dans un coin de la chambre, et les mains occupées à quelque ouvrage d'aiguille, Mme de Maintenon écoutait en silence, et n'ouvrait la bouche qu'après que le roi l'y avait formellement invitée. Mais il l'y invitait assez souvent, surtout quand le ministre et lui n'étaient pas d'accord. « *Consultons la raison*, » disait-il alors ; ou bien, se tournant vers elle : « *Qu'en pense votre Solidité?* » Il est à croire que son avis a fait plus d'une fois pencher la balance.

Le pouvoir de Mme de Maintenon fut celui de toute femme que son mari sait de bon jugement, et consulte volontiers sur ses affaires. Mais il s'agissait ici des affaires du plus puissant monarque de l'Europe, et l'on s'explique sans peine que le privilége de participer à ce point à leur direction ait de celle qui en jouissait un objet d'envie pour

tous les courtisans, et de haine pour quelques-uns.

Cette influence de Mme de Maintenon, basée uniquement sur la confiance qu'elle inspirait, s'était établie et se maintint précisément par son peu d'empressement à l'exercer, par le soin qu'elle prenait de la cacher, par l'éloignement qu'elle affectait pour les affaires. C'est parce qu'elle n'offrait jamais ses conseils que Louis XIV les lui demandait toujours. Il faut songer aux recommandations de ce prince à son petit-fils, lorsqu'il l'envoya régner en Espagne : « Ne vous laissez pas gouverner. Soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu qui vous a fait roi vous donnera les lumières qui vous seront nécessaires.... » Ce dernier point une fois admis, peu importe en effet qui l'on consulte. Il faut se souvenir d'ailleurs qu'il disait en donnant la charge de Louvois à Barbezieux : « Je le formerai comme j'ai formé son père. » N'était-ce pas un moyen d'établir cette supériorité intellectuelle qu'il s'attribuait, d'assurer la dépendance de ses ministres et d'imposer la modestie aux plus présomptueux, que de les tenir auprès de lui sur le même pied qu'une femme dont le seul titre était de lui avoir plu ? L'orgueil du pouvoir a de ces raffinements.

Cet orgueil, passion dominante de Louis XIV,

était aussi le principe de sa force, et la suprême habileté de Mme de Maintenon fut de lui inspirer une sécurité complète. Jamais elle ne heurta de front l'opinion du roi. Jamais elle ne fit acte d'indépendance auprès de lui. Jamais elle ne laissa échapper le plus léger symptôme de volonté personnelle.

L'évêque de Chartres, Godet Desmarais, qui fut son directeur après l'abbé Gobelin, et dont la correspondance nous a été en grande partie conservée, lui recommande souvent cette docilité d'humeur et ce continuel sacrifice d'elle-même, qui étaient aux yeux de Louis XIV son principal attrait. Elle s'en était fait une règle invariable. Elle se l'imposait à elle-même et la conseillait aux autres. Nous trouvons dans une instruction rédigée par elle, à l'usage de la duchesse de Bourgogne, les principes qui ont évidemment dirigé sa propre conduite.

« Votre sexe est encore plus exposé à souffrir, parce qu'il est toujours dans la dépendance. Ne soyez ni fâchée ni honteuse de cette dépendance, ni de toutes celles qui sont dans l'ordre de la Providence.

« Que M. le duc de Bourgogne soit votre meilleur et votre seul confident. Prenez ses conseils; z-lui les vôtres. Ne soyez, vous et lui, qu'un et qu'une âme.

« Soyez complaisante sans faire valoir vos complaisances. Supportez les défauts de l'humeur, ceux du tempérament et de la conduite, la différence des opinions et des goûts. C'est à vous à être soumise, et *c'est en vous soumettant à M. le duc de Bourgogne que vous régnerez sur lui....*

« En sacrifiant votre volonté, ne prétendez rien sur celle de votre époux. Les hommes y sont encore plus attachés que les femmes, parce qu'on les élève avec moins de contrainte. Ils sont naturellement tyranniques. Ils veulent les plaisirs et la liberté, et que les femmes y renoncent. N'examinez pas si leurs droits sont fondés. Qu'il vous suffise qu'ils soient établis. Ils sont les maîtres; il n'y a qu'à souffrir et à obéir de bonne grâce. »

Pour son compte, elle suivit fidèlement cette règle de conduite. Voltaire dit que son élévation fut une retraite. Il aurait pu dire qu'elle fut un esclavage de tous les jours, de tous les moments. Accoutumé par vingt-cinq années d'un règne absolu à voir toutes ses volontés obéies, tous ses désirs prévenus, Louis XIV n'imaginait pas, ou n'admettait pas qu'on pût avoir d'autres goûts, d'autres plaisirs, d'autres besoins que les siens. Il fallait être toujours prêt à le suivre à la chasse, à la promenade, dans ses voyages. Il fallait manger quand il avait faim, boire quand il avait soif, et, comme il jouissait d'une santé robuste, il ne per-

mettait guère à ceux qui l'entouraient d'être malades. Malheur à qui aurait attristé ses divertissements par un visage triste ou des allures languissantes! Saint-Simon rapporte que la duchesse de Bourgogne fit une fausse couche parce qu'il exigea qu'elle le suivît à Marly, un jour que son état demandait un repos absolu. « Il ne fallait pas hésiter, dit-il, à marcher, à s'arrêter, à faire toujours comme lui quand il donnait le signal. Quelquefois il arrivait chez Mme de Maintenon incommodée, et, tout étonné de trouver tout fermé, il n'hésitait pas, sans y penser, à faire ouvrir les fenêtres, parce qu'il craignait le chaud, quoiqu'elle fût dans son lit avec la fièvre. Elle fit, dit-il ailleurs, bien des voyages à Marly, dans un état à ne pas faire marcher une servante. »

Dans quelques lettres à la princesse des Ursins citées par M. le duc de Noailles, Mme de Maintenon plaisante elle-même sur ces petits inconvénients de sa position.

« Il est vrai, madame, qu'il n'y a que la santé et la force extraordinaire du roi qui puissent consoler de la manière dont il traite les gens qu'il aime le mieux.... Il ne faut point compter sur les incommodités. Avec lui, il n'y a que grandeur, magnificence et symétrie. Il vaut mieux essuyer tous les vents coulis des portes, afin qu'elles soient vis-à-vis les unes des autres. Je lui ai vu une cham-

bre avec quatre portes, toutes également grandes, et deux très-grandes fenêtres. A Fontainebleau, j'ai un très-bel appartement, mais sujet au même froid et au même chaud, y ayant une fenêtre de la grandeur des plus grandes arcades, où il n'y a ni volet ni châssis, ni contrevent, parce que la symétrie en serait choquée. *Ma solidité* a quelque chose à souffrir, ainsi que ma santé, de vivre avec des gens qui ne veulent que paraître, et qui se logent comme des divinités.... Ne croyez pas, madame, que je puisse mettre des paravents devant ma grande fenêtre. On n'arrange pas sa chambre comme on veut quand le roi y vient tous les jours, et il faut périr en symétrie. »

Dans une lettre au marquis de Villette, son cousin, elle se plaint de ce qu'il ne lui est point permis de le voir. « On ne peut ni dîner avec ses parents, ni les servir, ni avoir le moindre commerce avec eux sans déplaire. Voilà l'état des choses, désespérant pour vous et pour moi. »

Ce sont là de petits détails; mais ils donnent une idée de la pesanteur de ce *joug superbe* où étaient attachés ceux qui vivaient autour de Louis XIV. Mme de Maintenon le porta pendant trente ans, et il lui arriva bien rarement de manquer de patience en présence du maître impérieux qu'elle s'était donné. Quand elle était seule, elle se dédommageait de cette contrainte, et on l'entendit souvent

gémir de son élévation. Une fois, étant à Marly, avec Mme de Caylus, auprès d'un bassin, elle y observait des carpes qui paraissaient languissantes. « Elles sont comme moi, dit-elle tristement; elles regrettent leur bourbe. »

« Elle avait souvent bien pleuré, dit Mlle d'Aumale, avant que le roi entrât dans sa chambre, et il n'y paraissait plus dès qu'il entrait. Je l'ai vue bien des fois lasse, chagrine, inquiète, malade, et malgré cela, l'amuser, l'entretenir trois ou quatre heures toute seule; et, quand il sortait de sa chambre, à dix heures du soir, et qu'on fermait son rideau, me dire : « Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus.... » D'autres fois, après avoir reçu les refus du roi de choses qu'elle demandait pour sa famille ou pour ses amis, elle me disait : « Je suis poussée à bout, mais le roi ne s'en est pas aperçu; maintenant je vais pleurer à mon aise entre mes quatre rideaux. »

« Elle ne croyait pas devoir insister dans les demandes qu'elle lui faisait, quoiqu'il eût pour elle autant d'amitié qu'il était capable d'en avoir, et dès qu'il l'avait refusée, disant : Non, madame, je veux faire cette grâce à un tel, elle ne répondait rien et ne marquait aucun mécontentement, ne voulant jamais gêner ni contraindre le roi, de sorte qu'il croyait que la chose lui était indifférente....

Là-dessus, je prenais la liberté de lui dire : « Mais madame, vous faites tort, par votre douceur, à vos parents et à vos amis. Paraissez un peu fâchée, et vous ferez tout ce que vous voudrez. — Il est vrai, répondait-elle.... mais je ne pense pas que Dieu m'ait placée où je suis pour être la croix du roi, et je lui demande tous les jours la grâce de m'assister pour souffrir en paix.... Elle aurait été bien fâchée que l'on sût tous les refus que le roi lui faisait, de crainte qu'il ne fût blâmé. Elle en a bien essuyé. Cependant tous voulaient passer par elle pour obtenir ce qu'ils demandaient, non-seulement ses parents, mais toute la cour, à commencer par les princes. On croyait qu'elle avait part à tout. Bien des fois j'ai vu qu'on venait la remercier d'une grâce que le roi avait faite, comme gouvernement, pension, évêché, abbaye, et elle se tournait de mon côté en me disant : « Il m'apprend qu'il l'a. Si je m'en étais mêlée, cela n'aurait pas si bien réussi. »

Fénelon lui écrivait un jour, à propos de ces déboires : « L'amitié que vous avez pour le roi doit se purifier par la douleur. C'est peu que de n'avoir aucun intérêt; il faut renoncer à toute consolation et porter les choses les plus humiliantes. Vous ne sauriez devenir trop petite sous votre croix, et vous n'aurez jamais tant de liberté, d'autorité et d'efficace dans vos paroles que lorsque vous serez bien

humiliée et bien petite par renoncement à toute votre sensibilité. »

Fénelon avait raison, ainsi que l'événement le prouva. Mme de Maintenon ne cessa pas de gagner auprès du roi, en *autorité* et en *efficace*. Convaincu qu'elle n'avait pas d'autres intérêts que les siens, que, loin d'aspirer à le gouverner, elle était toujours prête à lui sacrifier ses volontés et jusqu'à ses affections, Louis XIV se fit une douce habitude de lui confier ses desseins les plus secrets, ses pensées les plus intimes, de la consulter, de l'écouter, de la croire; d'où naquit chez lui, peut-être à son insu, une disposition constante à adopter les idées d'une femme dont il faisait tant de cas, à partager ses antipathies, à épouser ses préférences.

Ce fut principalement sur les points de morale et dans les questions religieuses que cette influence de Mme de Maintenon fut puissante, et presque irrésistible. A cet égard elle croyait avoir une mission à remplir. Elle se regardait de très-bonne foi comme choisie par la Providence pour ramener Louis XIV à la continence et à la piété, pour le guider dans la voie du salut, pour sanctifier un règne qui jusque-là n'avait encore été que glorieux, pour fortifier, pour étendre l'empire de la religion et l'autorité de l'Église. C'est là ce que lui répétaient sans cesse des hommes revêtus d'un caractère sacré, dont elle admirait les vertus, qui lui inspi-

raient une confiance sans bornes, et qu'elle écoutait avec une docilité recueillie. On a vu plus haut ce que lui écrivait Fénelon. Une lettre de l'évêque de Chartres ne laissera aucun doute sur ce point.

« Il est vrai, madame, que votre état est une énigme : mais c'est Dieu qui l'a fait. Il est si singulier que vous ne l'auriez pas même imaginé. Il ne faut pas vous étonner s'il vous a caché des secrets que vous ne connaissez qu'à mesure qu'il se découvre à vous; il en cache aussi bien au public qui le surprendraient fort, si vous le lui disiez comme à moi. C'est le mystère de Dieu....

« Il a fallu que vous fussiez élevée, aimée, considérée, et dans l'état le plus grand, sans en avoir les apparences, afin de sanctifier ceux pour qui vous y êtes.... Dieu ne vous a mise où vous êtes que pour y faire glorifier son nom. Vous y devez être *la lumière du monde et le sel de la terre....*

« Quelle reconnaissance ne devez-vous pas à Dieu de vous avoir faite digne d'un tel ministère! Quelle marque de confiance et de prédilection! Dieu met entre vos mains les intérêts de l'Église, de l'État, le salut d'un grand roi qui tient à tout, celui des princes qui doivent régner après lui, et une infinité d'autres œuvres importantes. Le roi ne vous traite pas seulement comme sa première sujette, mais comme son amie, sa confidente et son

épouse, puisqu'il vous confie les choses les plus précieuses de son royaume.... *Fille de Sion, réjouissez-vous....*

« Bénissez le Seigneur qui a fait pour vous tant de choses admirables.... Tenez-vous sous le joug de l'obéissance. Vous la devez au roi; vous la devez aux ministres de Jésus-Christ.... Au premier, comme à votre seigneur et maître, aux autres, comme à vos guides et aux envoyés de Dieu.... quand ils vous parlent au nom de Jésus-Christ, si vous les écoutez, vous écoutez Jésus-Christ; si vous leur obéissez, vous obéissez à Jésus-Christ, » etc.

On voit par cette dernière phrase quel puissant instrument de domination le clergé avait trouvé dans cette femme, qui avait plus de bonne volonté que de lumières. Et pourtant Godet Desmarais était un homme de très-bonne foi, simple de cœur, et incapable de se laisser égarer par aucune vue personnelle.

Saint-Cyr, maison religieuse, relevait de l'autorité spirituelle de l'évêque de Chartres. Quand cet établissement avait été fondé, on avait eu besoin du concours de ce prélat pour l'organisation de la communauté, pour l'élaboration des statuts, pour la consécration de la chapelle, pour la nomination de l'aumônier, etc. La surveillance des religieuses

lui appartenait, ainsi que leur direction spirituelle. Madame de Maintenon eut donc avec lui des rapports nécessaires et fréquents. Elle n'eut qu'à s'en louer. Trouvant en lui un prêtre selon son cœur, elle passa rapidement de l'estime à la confiance.

L'abbé Gobelin était demeuré néanmoins son directeur. Mais lorsqu'elle eut épousé Louis XIV, le pauvre théologien fut saisi d'une telle admiration pour sa pénitente, et pénétré d'un si profond respect, qu'il se trouva désormais hors d'état de remplir auprès d'elle son ministère. « Il m'était devenu complétement inutile ; » a dit depuis Mme de Maintenon elle-même. Elle essaya d'abord de le faire revenir de cet éblouissement et de lui donner du courage. Nous trouvons une lettre d'elle, datée du 3 janvier 1686, laquelle débute ainsi :

« J'ai reçu vos étrennes avec grande joie. Mais j'ai des reproches à vous faire de la manière pleine de respect et de cérémonie dont votre lettre était écrite. Je ne sais si les honneurs dont je suis environnée vous inspirent quelque chose de nouveau. Mais, pour moi, je ne suis pas changée, et je reçois les marques de votre amitié comme je l'ai fait depuis seize ans. »

Ce premier avis fut inutile, et probablement plusieurs autres. Elle fit un dernier effort le

27 juillet de la même année, et lui écrivit la lettre suivante, qui mérite d'être transcrite presque tout entière.

« Et vous aussi, vous me rendez ma faveur embarrassante jusque dans le confessionnal! Je croyais vous trouver toujours tel pour moi que vous étiez aux filles bleues. Vous connaissez ma sincérité : je ne fais de compliments ni ne les aime. Je vous conjure donc de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis pas plus grande dame que j'étais rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande très-instamment de me conduire sans nul égard dans le chemin le plus sûr. Ce n'est point à vous à m'inspirer de l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve pas en vous? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respects, adulations et complaisances? Parlez-moi, écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et surtout, je vous prie, sans respect. Ne craignez ni de m'offenser, ni de m'importuner. Je veux faire mon salut; je vous en charge. Ne

me parlez jamais des obligations que vous m'avez. Regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables sentiments. »

Cette lettre nous semble prouver jusqu'à l'évidence la bonne foi de celle qui l'a écrite, et la sincérité de sa dévotion. Mais ce qu'elle demandait à l'abbé Gobelin était, apparemment, au-dessus des forces de ce pauvre homme, et Mme de Maintenon comprit enfin qu'il fallait lui chercher un remplaçant.

Elle s'adressa d'abord au père Bourdaloue.

Le père Bourdaloue n'avait rien de ce qui fait réussir à la cour, quoique jésuite. Il ne refusa pas positivement, mais il répondit que ses travaux oratoires et la nécessité de préparer et de composer ses sermons ne lui permettraient pas de recevoir plus d'une fois en six mois les confidences intimes de la femme de Louis XIV.

Ce fut alors qu'elle jeta les yeux sur l'évêque de Chartres[1], qu'elle trouva moins occupé, et plus facilement accessible que le père Bourdaloue. Sans être précisément un homme d'esprit, ce nouveau

1. Elle consulta aussi quelquefois Fénelon, qui, étant précepteur du duc de Bourgogne, passait sa vie à Versailles. Fénelon fut très-avant dans sa confiance jusqu'à l'affaire du *quiétisme*, dont on a tant parlé jadis, et dont il y a si peu à dire aujourd'hui.

directeur avait, en somme, plus de bon sens que l'abbé Gobelin, et en même temps plus de désintéressement et de droiture. Il nous reste un volume entier de ses lettres confidentielles, ou *lettres de direction*. Il n'y en a guère qui ne contiennent de grandes louanges à l'adresse de la dirigée : mais ces louanges sont moins des flatteries que des encouragements. L'évêque discute avec sa pénitente des cas de conscience d'une ténuité extrême, et éclaircit ses doutes sur des points dont on ne s'inquiète guère que lorsqu'on prétend à la perfection. Il lui avait imposé pour règle d'écrire chaque soir ce qu'elle aurait fait, dit et pensé pendant la journée. Elle y manquait rarement, et elle envoyait très-régulièrement au prélat ces examens de conscience. Il ne nous en reste qu'un fragment, écrit en forme d'oraison jaculatoire, et où l'on ne retrouve pas le calme et la simplicité du style habituel de Mme de Maintenon. Mais on peut jusqu'à un certain point se faire une idée de ce que contenaient ces communications par les réponses de l'évêque, où il n'est question le plus souvent que des scrupules d'une âme timorée, qui craint d'avoir compromis son salut, tantôt en écoutant avec trop de complaisance les adulations qui l'assiégent, tantôt en perdant patience sous les chaînes dorées qu'il lui faut porter, tantôt en se laissant aller à des distractions qui ont amorti la ferveur de ses prières.

Jamais un mot des affaires publiques, ni d'aucun intérêt mondain. Si le prélat a fait servir ces relations au triomphe de ses opinions théologiques et à l'accroissement de l'autorité de l'Église, on ne voit pas du moins qu'il en ait tiré pour lui-même aucun avantage temporel.

A l'époque où Mme de Maintenon n'était encore que la gouvernante du duc du Maine et de Mlle de Nantes, *convertir* le roi était déjà son désir le plus ardent, et comme le but de sa vie. Elle y travailla avec obstination pendant plusieurs années. Elle y réussit enfin, et son triomphe éclata par la séparation irrévocable de Louis XIV et de Mme de Montespan, par le rapprochement de ce prince et de la reine. Celle-ci mourut presque aussitôt, et l'ascendant de Mme de Maintenon n'en devint que plus grand sur le roi, et, par contre-coup, sur la cour. Dès ce moment l'on comprit à Versailles que, pour arriver à la faveur ou pour s'y maintenir, il faudrait à l'avenir être dévot ou en avoir l'air. La dévotion devint le costume à la mode, et tout le monde s'en affubla, sans en excepter même les personnes de qui, vu leurs antécédents, on aurait pu attendre quelques tentatives d'opposition ou de résistance. « Je crois, écrivait Mme de Maintenon à son frère d'Aubigné, le 28 septembre 1683, que la reine a demandé à Dieu la conversion de toute la cour. Celle du roi est admirable. Les dames qui

en paraissaient le plus éloignées ne quittent plus les églises. Mme de Montchevreuil, Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers, la princesse d'Harcourt, en un mot toutes nos dévotes, n'y sont pas plus souvent que Mmes de Montespan, de Thianges, la comtesse de Grammont, la duchesse du Lude, Mme de Soubise. Les simples dimanches sont comme autrefois les jours de Pâques. »

Précisément dans le même temps Mme de Maintenon parlait à l'une de ses plus intimes amies, à Mme de Saint-Géran, de cette ferveur nouvelle de sa rivale en des termes qui prouvent qu'elle ne lui en savait pas beaucoup de gré. « Mme de Montespan s'est jetée dans la plus grande dévotion. Il est bien temps qu'elle nous édifie. »

Cela est sec ; mais un autre billet, adressé trois jours après à la même confidente, explique tout.

« Mme de Montespan paraît uniquement occupée de son salut.... Je sais qu'elle a dit au roi que je m'étais mis en tête de le gouverner, et je sais aussi qu'elle n'a pas eu lieu d'être contente de la réponse du roi. C'est l'homme de la cour qui a le plus de sens, et qui donne le moins dans ces piéges. »

La dévotion de Louis XIV alla toujours croissant jusqu'à sa mort. Vers la fin de 1686, une fistule mit sa vie en danger : il subit une opération douloureuse. Peu après vint la fête de Noël, et nous trouvons dans une lettre de Mme de Maintenon

comment ce monarque, dont la blessure saignait encore, employa cette journée.

« Le roi a été à une partie de matines cette nuit. Il a entendu trois messes. Il a été à la grand'messe aujourd'hui, après laquelle il est venu voir Madame, chez laquelle il a passé une heure. Il a été chez Mme la Dauphine, de là au sermon. Il a entendu les vêpres en musique. On ne met presque rien sur sa plaie, » etc.

Un zèle si vif devait se manifester de mille manières. Louis XIV ne se contenta pas de prêcher d'exemple. Il crut de son devoir de s'occuper directement du salut de ses sujets. Il devint sévère sur la morale et sur l'observance des lois de l'Église. « Il exhortait les femmes même à vivre saintement, dit un écrivain. Il parla des *mouches* si bien que les plus coquettes n'osèrent plus en porter. Le costume des hommes même s'en ressentit : il y eut pour le courtisan un costume dévot. »

Nous lisons en effet dans La Bruyère (et c'est, on le remarquera, au chapitre *de la Mode* que La Bruyère a placé ce qu'il dit sur la dévotion de ce temps-là) :

« Le courtisan, autrefois, avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin. Cela ne sied plus. Il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot. Tout se règle sur la mode.

« De quoi n'est pas capable un courtisan dans la vue de sa fortune, si, pour ne la pas manquer, il devient dévot ? »

La dévotion de Louis XIV et l'ardeur de néophyte dont il s'enflamma tout à coup eurent pour résultat immédiat, non de lui faire entreprendre la conversion des calvinistes, — on y travaillait déjà depuis longtemps, — mais de vaincre ses scrupules relativement aux engagements pris par son aïeul. La révocation de l'édit de Nantes ne fut qu'un dernier pas dans la voie fatale où le gouvernement s'était engagé : mais après ce pas décisif l'orgueil du despotisme devait se croire dans l'impossibilité de reculer. Ce fut la plus grande faute de ce règne, et la plus funeste. Les lettres de Mme de Maintenon prouvent qu'elle y prit une part active et qu'elle aida très-puissamment le père de La Chaise[1]. Mais elles prouvent en même temps que, loin d'exciter aux persécutions, elle ne les avait même pas prévues, et qu'elle partagea d'abord les illusions du roi sur les véritables dispositions des réformés[2]. Plus tard, quand la vérité se fit jour,

1. « On est fort content du père de La Chaise : il inspire au roi de grandes choses. Bientôt tous ses sujets serviront Dieu en esprit et en vérité. » (Lettre à Mme de Saint-Géran, du 20 décembre 1683.)

2. « Le roi est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'Église. Le père de La Chaise a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang, et

elle manqua de courage et n'entreprit même pas de plaider la cause de l'humanité. Elle n'aurait probablement pas réussi; mais il lui eût été glorieux d'essayer, et sa participation aux mesures qui avaient amené tant de malheurs semblait lui en faire un devoir de conscience.

Il est certain que son influence, puissante dans les petites choses, ou lorsqu'il s'agissait de l'appréciation des personnes, disparaissait presque toujours dans les grandes questions politiques. Louis XIV tenait trop aux maximes de son gouvernement pour les sacrifier, même à la femme qu'il aimait le plus. Mme de Maintenon ne se hasarda jamais à les attaquer de front; elle ne les combattit qu'indirectement, et avec une timidité extrême. Par exemple, elle gémissait du faste de Louis XIV et de l'énormité des impôts [1]; elle ne put même obtenir que la cha-

M. de Louvois dit la même chose. Je suis bien aise que ceux de Paris aient entendu raison. Claude était un séditieux qui les confirmait dans leurs erreurs. Depuis qu'ils ne l'ont plus ils sont plus dociles. Je crois bien, comme vous, que toutes ces conversions ne sont pas également sincères; mais Dieu se sert de toutes les voies pour ramener à lui les hérétiques. Leurs enfants du moins seront catholiques. Si les pères sont hypocrites, leur réunion extérieure les rapproche du moins de la vérité; ils en ont du moins les signes communs avec les fidèles. Priez Dieu qu'il les éclaire tous : le roi n'a rien plus à cœur.» (Lettre à Mme de Saint-Géran, 25 oct. 1685).

1. « Le roi n'a jamais été de si bonne humeur que depuis qu'il a été témoin de l'amour de sa capitale. Je lui aime bien ces sentiments. Ils lui inspireront peut-être le dessein de soulager son peuple. » (Lettre du 2 février 1687).

pelle de Versailles fût décorée avec moins de luxe. Elle craignait et détestait la guerre, et l'on ne peut douter qu'elle n'ait souvent conseillé au roi la modération. En 1684, elle écrivait à Mme de Saint-Géran : « Je ne respire qu'après la paix. Je ne donnerai jamais au roi de conseils désavantageux à sa gloire ; mais, si j'étais crue, on aurait moins d'ambition, on serait moins ébloui de cet éclat d'une victoire, et l'on songerait plus sérieusement à son salut. Mais ce n'est pas à moi à gouverner l'État. Je demande tous les jours à Dieu qu'il en inspire et qu'il en dirige le maître, qu'il lui fasse connaître la vérité, qu'il lui donne des sentiments de paix. » Elle crut avoir réussi après la trêve de Ratisbonne, ne comprenant pas bien, apparemment, tout ce qu'il y avait d'excessif et d'insultant dans les procédés de Louis XIV envers la république de Gênes, envers le pape, envers l'Empire. « Je suis, écrivait-elle en 1687, un peu mieux instruite qu'on ne l'est à Paris, et je ne vois point d'apparence de guerre. Le roi a des sentiments très-pacifiques. Si l'on en croyait *certaines gens*, il arrêterait les progrès de la maison d'Autriche; mais le roi est trop fidèle à sa parole pour mettre, par une jalousie mal fondée, toute l'Europe en feu. Dans un autre temps je n'aurais peut-être pas répondu de lui; mais, à présent, Dieu lui a inspiré un amour pour la paix, qui augmente tous les jours. »

Par *certaines gens* elle entendait Louvois qui, en ce temps-là même, poussait son maître à la guerre, et qui employa, pour la faire éclater, les plus coupables manœuvres. Il y eut alors une lutte d'influence très-vive entre le ministre et la favorite, et nous en trouvons quelques traces dans la correspondance qui nous a déjà tant servi. « M. de Louvois paraît désolé de ce que son crédit commence à tomber. Il m'envie ma faveur; il m'attribue les dégoûts du roi. Enfin, il veut se rendre nécessaire par quelque guerre nouvelle. Le ciel m'a fait bien des grâces; il ne manque à mon bonheur temporel que la certitude de la paix. »

Saint-Simon attribue cet antagonisme à ce que Louvois aurait empêché Louis XIV de déclarer son mariage et de couronner Mme de Maintenon. Voici le récit de cet écrivain, à qui l'on ne peut du moins contester le mérite d'un très-vif coloris, et d'une piquante mise en scène.

« Louvois, qui était toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnait rien pour l'être fidèlement et promptement, sut les manéges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer, que le roi avait eu la faiblesse de le lui promettre, et que la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir du dîner, prend des papiers, et s'en va chez le roi, et entre droit dans les cabinets. Le roi, qui allait

se promener, sortait de sa chaise percée, et raccommodait ses chausses. Voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendait pas, il lui demande ce qui l'amène. — « Quelque chose de pressé et d'important, » lui répondit Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui était toujours là de valets intérieurs, de sortir....

« Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenait. Ce monarque était souvent faux, mais il n'était pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de faibles et transparents détours; et, pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet où étaient les valets, et se délivrer de la sorte; mais Louvois qui l'aperçoit se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole, ou plutôt à soi-même, et se couvrir, aux yeux de toute l'Europe, d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, petille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe, lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion; en un mot, fait tant, qu'il

tire une seconde fois la parole du roi, qu'il ne déclarera jamais ce mariage. »

Voilà une aventure bien extraordinaire! Ce n'est évidemment qu'une variante de l'anecdote rapportée par l'abbé de Choisy, et que nous avons transcrite au précédent chapitre. Saint-Simon, qui n'était pas encore né quand Mme de Maintenon parut à la cour, a raconté, de très-bonne foi peut-être, ce qu'il avait entendu dire, vers 1710, aux mécontents avec lesquels il passait alors sa vie. Il ne faut donc faire honneur à son imagination, ni des *chausses raccommodées*, ni de *la petite épée de rien*, ni des autres détails de cette scène tragi-comique. Mais il aurait dû expliquer comment, après la mort de Louvois, qui arriva en 1691, Mme de Maintenon ne fit aucune tentative pour obtenir ce que Louvois seul avait empêché.

Mme de Maintenon avait commencé à se plaindre de Louvois dès 1680, quand il avait entrepris de rapprocher Louis XIV de Mme de Montespan. Elle n'ignorait pas qu'il s'était opposé à son mariage. Mais Louvois n'avait rien négligé pour rentrer dans ses bonnes grâces. Il s'était employé avec un grand zèle à la dédommager des dégâts qu'avait entraînés la construction de l'aqueduc. Il lui avait rendu, lors de la fondation de Saint-Cyr, des services dont elle lui avait su gré. Qu'elle eût ou n'eût pas oublié ses anciens griefs, elle n'en parlait plus depuis

longtemps, lorsque les manœuvres du ministre pour amener la guerre, lui rendirent toute son antipathie. Saint-Simon raconte lui-même ces manœuvres, et les qualifie très-sévèrement. Il n'avait donc pas besoin de chercher une cause fantastique à des faits dont il avait sous la main une explication toute naturelle. Quelle femme, fût-ce la plus petite bourgeoise, ne s'efforce de détromper son mari sur un homme qui abuse de sa confiance?

Cependant, si, dans ses entretiens intimes avec Louis XIV, Mme de Maintenon attaqua le crédit de Louvois, il est à croire qu'elle ne le fit qu'avec sa réserve et sa timidité habituelles. Le 5 septembre 1688, elle écrivait : « J'avais fait des vœux pour la paix, et Dieu nous donne la guerre. Humilions-nous sous sa puissante main. Monseigneur partira de Versailles vers la fin de ce mois. Son armée investira Philisbourg. Louvois n'oubliera rien pour engager par les premiers succès à continuer cette guerre. *Je n'ose le dire au roi.* »

Il paraît qu'elle osa, pourtant, et que Louvois s'en aperçut. Nous lisons dans une autre lettre, datée du 4 novembre suivant :

« M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne, et qu'on ravage sans pitié le Palatinat. Cependant, d'habiles gens prétendent qu'il ne faudrait faire la guerre qu'à l'Empereur, et qu'il est de la prudence de ne pas attaquer l'Empire. On fera tout ce qui

paraîtra glorieux, et l'on pensera ensuite à ce qui est utile; on agira, et puis on examinera comment on aurait dû agir. *Ma présence gêne M. de Louvois.* Je ne le contredis pourtant jamais, et le roi a dit plusieurs fois qu'il pouvait parler en toute liberté. »

On voit par ce qui précède que les horreurs commises dans le Palatinat ne furent pas de son goût. Saint-Simon assure qu'elle s'en fit contre Louvois une arme terrible. « Elle ne manqua pas d'en peindre au roi toute la cruauté ; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules, car le roi en était lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle s'aida aussi de la haine qui en retombait à plomb sur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvait produire. Enfin elle vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

« Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trèves. Il le proposa au roi, comme plus nécessaire encore que ce qui avait été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis avaient fait leurs places d'armes, et qui en feraient une à Trèves, dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa, sans que le roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger que Mme de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

« A quelques jours de là, Louvois, qui avait le

défaut de l'opiniâtreté.... vint à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon. A la fin du travail il lui dit qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu pour une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même, et que pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

« Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois, sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre eux deux, en s'écriant : Ah! Sire, qu'allez-vous faire? et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps! et sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ. »

Saint-Simon ajoute que le courrier n'était pas encore parti, et que Louvois avait voulu seulement tenter une épreuve. Toujours est-il que Trèves ne fut point brûlée. Saint-Simon attribue le salut de cette ville à l'influence de Mme de Maintenon, et telle est sa prévention qu'il semble

en faire un reproche à « la *sultane manquée.* » Plût au ciel qu'elle en eût souvent mérité de semblables!

Ce fut à peu près vers ce temps qu'on résolut l'expédition d'Irlande, pour rendre à Jacques II un trône qu'il avait trop justement perdu. Louvois et Seignelay prétendirent tous deux en avoir la direction. Seignelay l'emporta, et Mme de Maintenon parle de cette affaire en des termes d'où il est permis de conclure qu'elle n'y fut pas étrangère.

« .... L'*inquiet* ne tient plus qu'à un fil. Il est fort choqué qu'on lui ait ôté la direction des affaires d'Irlande. Il s'en est pris à moi, et puis à Mme de Chevreuse. *Il comptait sur des profits immenses.* M. de Seignelay ne compte que sur des périls et des travaux. »

La joie du triomphe perce à travers ces phrases voilées.

Cette hostilité de Mme de Maintenon et du ministre n'avait pu rester secrète. Il y parut bien lors des représentations d'*Esther*, dont le succès vint en partie des allusions qu'y saisirent les courtisans. Il était aisé de reconnaître, en effet, dans Aman, Louvois, dans l'altière Vasthi, Mme de Montespan, dans Esther, Mme de Maintenon, dans le chœur de jeunes filles, les élèves de Saint-Cyr. On voulut même trouver des rapports entre les juifs proscrits

et les protestants persécutés. Sur ce dernier point on était assez loin de la vérité, car si Mme de Maintenon descendait d'une famille calviniste, et si elle regrettait les cruautés administratives qui désolaient et ensanglantaient la France, elle ne fit aucun effort pour y mettre un terme, et se contenta de déplorer tout bas que le roi *eût été trompé*[1]. A d'autres égards, les allusions étaient, en effet, transparentes, et ne furent certainement pas l'œuvre du hasard. Racine le fils en fait un mérite à son père qui, dit-il, a suivi en cela l'exemple des anciens. Mme de Maintenon jouit de ces allusions avant tout le monde, si nous en croyons Mme de Caylus. « Il porta le premier acte tout fait. Mme de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avait ses applications, Aman des traits de ressemblance.... » etc. Ainsi Racine avait flatté à la fois Mme de Maintenon dans son amour-propre et dans sa haine.

Ces vers, en effet,

> Cependant, mon amour pour notre nation
> A rempli ce palais de filles de Sion,

1. En 1703, elle écrivit, à propos de l'insurrection des Cévennes, cette phrase trop significative : « Il est inutile que le roi s'inquiète des circonstances de cette révolte : cela ne guérirait pas le mal et lui en ferait beaucoup. »

Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.
Dans un lieu séparé de profanes témoins,
Je mets à les former mon étude et mes soins;
Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,
Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier.

ces vers, disons-nous, s'appliquent trop exactement à l'établissement de Saint-Cyr et aux habitudes de Mme de Maintenon pour qu'on puisse douter de l'intention qui les a dictés. Le sens de ceux-ci n'est pas moins clair :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.
De l'aimable vertu doux et puissants attraits!
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres.

Quant à la tirade d'Aman :

Il sait qu'il me doit tout, et que pour sa grandeur
J'ai foulé sous mes pieds remords, crainte, pudeur;
Qu'avec un cœur d'airain exerçant la puissance,
J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence, etc.,

elle est un peu dure, et l'on hésiterait peut-être à y soupçonner une arrière-pensée, si l'on ne savait que ces mots *il sait qu'il me doit tout*, avaient échappé à Louvois lui-même, dans une conversation avec Mme de Maintenon. On est assez étonné

que le tendre Racine ait eu tant de hardiesse. On l'est plus encore que l'orgueilleux Louvois ne se soit pas vengé. Rien ne fait mieux voir combien son crédit avait baissé, et combien la puissance de Mme de Maintenon s'était accrue.

La tragédie d'*Esther* nous ramène à Saint-Cyr, dont Mme de Maintenon s'occupait plus que jamais. C'est là qu'elle gouvernait réellement, et que son autorité était absolue. Elle y surveillait l'administration intérieure; elle y dirigeait l'instruction religieuse et l'instruction mondaine. Elle s'y était fait arranger un petit appartement où elle allait souvent passer la matinée, loin de la cour dont le tumulte l'obsédait, dont elle dédaignait les vanités et détestait les cabales. Elle ne retrouvait qu'à Saint-Cyr le repos et la liberté.

On ne peut qu'approuver les règlements qu'elle y établit, les principes d'éducation qu'elle y fit prévaloir. On a un certain nombre de lettres écrites par elle, soit aux dames institutrices, soit à quelques-unes des élèves sorties de Saint-Cyr pour se marier. Elles traite les premières en religieuses, qu'elles étaient, leur parle le langage d'un directeur, ou plutôt d'une abbesse, et les pousse avec un grand zèle dans les voies de la perfection ascétique. Quant aux élèves, qui sont destinées au monde, elle ne leur demande qu'une piété sincère, de la droiture de cœur, de la modestie et de la rai-

son. On pourra juger de l'esprit qui l'animait par ce fragment d'une lettre adressée à l'abbé Gobelin, à qui, dès l'origine, elle avait confié dans la maison des fonctions importantes.

« Vous ne pouvez trop prêcher l'humilité à nos postulantes. Je crains que Mme de Brinon ne leur ait inspiré une certaine grandeur, et que le voisinage de la cour, une fondation royale, les visites du roi, et même les miennes, ne leur donnent une idée de chanoinesses, et de dames importantes, ce qui s'opposerait fort au bien que nous voulons faire. Il y a un milieu à prendre entre une orgueilleuse dévotion et les misères et petitesses des couvents.... »

Les élèves de Saint-Cyr recevaient une instruction littéraire très-soignée. Mme de Brinon, qui fut, comme nous l'avons dit, la première supérieure, avait de l'esprit, si l'on en croit Mme de Caylus, et « une facilité incroyable d'écrire et de parler. » Pour exercer les élèves à une prononciation nette et correcte, — chose très-nécessaire, puisqu'il y en avait de toutes les provinces, — pour leur donner l'aisance de manières indispensable dans le monde, et sans laquelle on y semble déplacé, elle imagina de leur faire jouer à huis clos des pièces de théâtre, et en composa plusieurs elle-même à cette intention. Mme de Maintenon voulut en voir une. « Elle la trouva, dit Mme de

Caylus, telle qu'elle était, c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y aurait le moins d'amour.

« Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque;* et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissaient pas de voir de temps en temps tout ce qu'il y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de Mme de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oubliait rien de tout ce qui pouvait contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyait avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine : « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria de lui faire, dans ses moments de loisir, quelque es-

pèce de poëme moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeurerait enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importait que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant. »

Racine écrivit *Esther*, et, selon son habitude, il y mit le temps. Une année s'écoula entre la demande de Mme de Maintenon et la première représentation de la pièce. Ce fut un grand événement littéraire, car, depuis douze ans, Racine avait renoncé par dévotion au théâtre et à la poésie, et probablement il n'y serait jamais revenu si une sollicitation partie de si haut ne l'y eût en quelque sorte contraint. Nous devons donc à Mme de Maintenon *Esther* et *Athalie*, et la postérité ne l'oubliera pas.

Le roi se rendit à Saint-Cyr, accompagné de ce qu'il y avait à la cour de plus considérable, pour assister à la première représentation d'*Esther*. Il y prit tant de plaisir qu'il voulut voir plusieurs fois cet ouvrage. On imagine de reste avec quel enthousiasme les courtisans l'accueillirent. Racine le fit imprimer, et demanda lui-même que le privilége interdît aux comédiens de le jouer. Il ne l'avait pas fait pour le théâtre, et savait bien qu'il ne

s'y pourrait soutenir[1]. Il voulut le dédier à Mme de Maintenon, qui refusa cet honneur.

Encouragée par le succès d'*Esther*, elle pria Racine de s'occuper d'une autre pièce, et le roi le lui commanda. Racine fit *Athalie*. Mais pendant qu'il y travaillait, « Mme de Maintenon, dit Mme de Caylus, reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissaient en cela de bonne foi, et de la part des poëtes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre. On disait à Mme de Maintenon qu'il était honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du rayaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avait fait concevoir. J'avais part aussi à ces discours : on trouvait qu'il était fort indécent à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour. »

Mme de Maintenon et Louis XIV cédèrent à ces clameurs. Il n'y eut plus de représentation à Saint-Cyr. *Athalie* fut exécutée, deux fois seulement, sans

1. Cela aurait choqué d'ailleurs le sentiment public, si bien exprimé par Mme de Sévigné : « Il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion. La Champmeslé nous eût fait mal au cœur. »

costumes, à Versailles, dans la chambre de Mme de Maintenon, devant elle et Louis XIV. « Cette pièce est si belle, dit Mme de Caylus, que l'action n'en parut pas refroidie. » C'est possible. Mais le roi n'ayant donné cette fois aucune publicité à son approbation, le chef-d'œuvre de Racine fut à peine lu, et n'eut aucun succès.

Ces amusements n'empêchaient pas Louis XIV de pousser très-vivement la guerre. Jacques II, rejeté par la nation anglaise, et détrôné par son gendre, reçut en France une hospitalité généreuse et vraiment royale. Mais Louis XIV ne put, en cette circonstance, commander à l'opinion. La cour et la ville trouvèrent Jacques II ridicule[1], chute bien profonde pour un prince qui avait répandu tant de sang. Mme de Maintenon, au contraire, l'admira. — « Il est beau, écrit-elle à Mme de Saint-Géran, il est beau de voir un roi confesseur ! » Dès que Louis XIV eut entrepris de venger le dernier des Stuarts, et de le replacer sur son trône, elle n'eut plus d'objections contre la guerre.

Le roi, en 1688, avait envoyé *Monseigneur* et le duc du Maine au siége de Philisbourg[2].

1. On connaît le couplet de Fontenelle: *Quand je veux rimer à Guillaume,* etc. On connaît aussi le mot de l'archevêque de Reims : *Voilà un bonhomme qui a quitté trois royaumes pour une messe.*

2. *Monseigneur* écrivit plusieurs fois à Mme de Maintenon,

En 1691 il alla lui même au siége de Mons, et Mme de Maintenon passa tout le temps de son absence à Saint-Cyr, dans la plus profonde retraite. Ce fut tout le contraire l'année suivante. Louis XIV voulut présider en personne à la prise de Namur, et il emmena à sa suite Mme de Maintenon et les dames de la cour. Elles furent logées à six lieues

pendant la campagne, et l'on voit par ses lettres en quels termes il était avec elle. En voici quelques extraits :

10 octobre 1688. — Je ne vous avais pas encore écrit, de peur de vous importuner.... Je ne me sens pas de joie de ce qu'il (le roi) est content de moi. Je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à ce qui me regarde. Je vous prie de faire mes compliments aux comtesses. On m'avait déjà dit que l'on jouait chez vous, et je crois que cela fait un bel effet auprès de cette grande fenêtre que j'aimais tant. J'espère que nous aurons fini ceci dans dix ou douze jours. Comme le roi reçoit de mes nouvelles fort souvent, je crois qu'il n'est pas nécessaire que je vous en mande. Tout ce que je vous dirai, c'est que je m'applique le plus que je puis à devenir capable de quelque chose, que j'entre dans tous les détails, et me fais rendre compte de tout. Je vous prie d'être persuadée que personne n'est plus à vous que moi.

(Du 31 octobre.) — Je me flatte que vous n'êtes pas fâchée de la conquête que je viens de faire. Je vous assure qu'elle me fait un double plaisir, par la gloire que j'en acquiers, et par la satisfaction que je sais que le roi en aura. M. le duc de Montauzier m'écrit les plus belles choses du monde. (La lettre de M. de Montauzier est assez connue.) Comptez que vous n'avez pas de meilleur ami que moi

(Du 12 novembre.) — La capitulation de Manheim vient d'être signée. Je me flatte que vous n'en serez pas fâchée.... J'espère que Frankendal ne durera pas longtemps, et que je pourrai vous témoigner bientôt moi-même l'amitié que j'ai pour vous.

de la place assiégée, dans la petite ville de Dinant, d'où elles entendaient la canonnade.

Louvois était mort subitement en 1691, au moment même où sa disgrâce venait d'être résolue. Il ne fut donc pas plus regretté du roi que de Mme de Maintenon. « Dites à la reine que mes affaires n'en iront pas plus mal, » répondit gaiement Louis XIV au compliment de condoléance de la reine d'Angleterre. Nous trouvons dans une lettre adressée par Mme de Maintenon à Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, et sœur de Mme de Montespan, une oraison funèbre à peu près aussi laconique : « Je suis ravie, madame, d'avoir reçu quelques marques du souvenir de Mme de Montespan. Je craignais d'être mal avec elle. Dieu sait si j'ai rien fait contre elle, et combien je l'aime encore! J'aurais quelque curiosité de savoir ce qu'elle a pensé sur l'horrible mort de cet homme qui seul lui paraissait quelque chose, et qui remplissait toutes ses idées.

« Il n'a fait que passer.... il n'était déjà plus. »

Il traversa la galerie en santé, et il allait mourir! »

Pour apercevoir la portée de ces quelques lignes, il faut se rappeler que Mme de Montespan venait de quitter pour jamais Versailles. Après avoir perdu, par la mort de la reine, sa charge de surintendante, l'ancienne protectrice de Mme de

Maintenon était restée à la cour comme gouvernante de Mlle de Blois, sa dernière fille. Le mariage de Mlle de Blois lui ayant ôté ce dernier titre en 1691, « le roi lui avait fait dire par M. l'évêque de Meaux qu'elle ferait bien, pour elle et pour lui, de se retirer[1]. » On ne sait pas au juste quelle part Mme de Maintenon avait eue à cet arrêt; mais il est difficile de croire qu'elle y eût été complétement étrangère.

Mme de Brinon n'était plus à Saint-Cyr. Elle avait contribué pour une très-grande part à tous les règlements qui avaient été faits pour cette maison, et l'on crut d'abord qu'elle était nécessaire pour les maintenir. « Mais, dit Mme de Caylus, comme elle en était encore plus persuadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractère naturellement impérieux, que Mme de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le temps qu'on la croyait au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardaient comme une seconde favorite, la ménageaient, lui écrivaient, et la venaient quelquefois voir, chose qui ne plut pas encore à Mme de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de Saint-Cyr, et

1. Mme de Caylus.

d'aller dans tel lieu qu'il lui conviendrait, avec une pension honnête. »

Ce fut vers ce même temps que commencèrent les rapports de Mme Guyon avec Mme de Maintenon et avec Saint-Cyr. Mme Guyon[1] était cousine d'une des dames de Saint-Cyr, Mme de la Maisonfort, à laquelle Mme de Maintenon portait à cette époque une affection toute particulière. Elle allait

1. Nous prenons dans le *Siècle de Louis XIV* tout ce qu'il importe de savoir sur Mme Guyon, son caractère, ses aventures antérieures et sa doctrine.

« Son nom était Bouvières de la Mothe, sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de Guyon, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *spiritualité*. Un barnabite du pays d'Anneci, près de Genève, nommé Lacombe, fut son directeur.... Il la conduisit en Savoie.... La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur et désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte, ni animé par l'espoir des récompenses.... Elle fit des prosélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît sortir du pays, elle et son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé le *Moyen court*, et un autre sous le nom des *Torrents*, écrits du style dont elle parlait, et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

« Se flattant d'être déjà au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa.... Étant revenue à Paris, conduite par son directeur, et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque Harlay de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer Lacombe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent Mme Guyon, comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. »

souvent la voir, et réussit à lui faire partager ses idées. Elle en avait déjà rempli la tête des trois filles de Colbert, dont deux, Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers, étaient femmes de deux membres du conseil.

Mmes de Beauvilliers et de Chevreuse s'étaient fait à la cour, par leur réputation de vertu immaculée et de piété austère, une place à part. Elles étaient du très-petit nombre de dames que Mme de Maintenon admettait dans son intimité[1] avec Mme de Montchevreuil, cette ancienne amie qui lui avait jadis rendu tant de services, avec la princesse d'Harcourt, Mme de Grammont, Mme d'Heudicour, etc.

Mme Guyon avait donc auprès de Mme de Maintenon les plus puissantes protectrices. Une opposition féminine, et qui n'en était que plus redoutable, se forma contre Harlay, prélat décrié pour ses mœurs et déjà compromis, qui, voyant Mme de Maintenon à la tête de ses adversaires, se garda bien d'insister. Mme Guyon, rendue à la liberté,

1. Mme de Caylus dit à ce propos : « Elles avaient le mérite auprès d'elle de n'avoir jamais fait leur cour à Mme de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert leur père avait faite de sa troisième fille avec le duc de Mortemart. Elles crurent que Mme de Maintenon leur ouvrait une porte honnête pour se rapprocher du roi.... Elle ne fut pas fâchée, de son côté, de faire voir au roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettaient entre Mme de Montespan et elle. »

fut reçue par Mme de Maintenon, qu'elle charma d'abord par sa conversation et par son zèle pieux. Elle s'introduisit à Saint-Cyr, et y devint familière. Elle se lia intimement avec Fénelon, dont l'âme tendre était assez disposée aux rêveries mystiques. Elle continua d'écrire, et fit une *Explication du Cantique des cantiques*. Enfin, elle remua tant et fit tant parler d'elle, que l'évêque de Chartres intervint pour ce qui regardait Saint-Cyr. Aussitôt l'archevêque de Paris recommença à se plaindre et à menacer.

Mme de Maintenon n'était pas femme à se compromettre auprès du roi, qui détestait les nouveautés religieuses. Pour son repos et celui de Saint-Cyr, elle craignait les disputes. Elle s'était d'ailleurs imposé pour règle, en matière de foi, de n'avoir point d'opinion personnelle, et de se soumettre aveuglément aux décisions de l'autorité compétente.

Elle devint donc beaucoup plus réservée à l'endroit de Mme Guyon, sans toutefois l'abandonner encore. Elle fit quelques tentatives en sa faveur; elle plaida pour elle, pendant quelque temps, la *circonstance atténuante*. La lettre qui suit fait très-bien connaître ses hésitations, ses craintes, et les premières mesures qu'elle prit.

« J'ai lu pendant deux mois une copie de l'*Ex-*

plication du Cantique des cantiques. Il y a des endroits obscurs, il y en a d'édifiants, il y en a que je n'approuve en aucune manière. L'abbé de Fénelon m'avait dit que le *Moyen court* contenait les mystères de la plus sublime dévotion, à quelques petites expressions près, qui se trouvent dans les écrits des Mystiques. J'en lus un morceau au roi, qui me dit que c'étaient des rêveries. Il n'est pas encore assez avancé dans la piété pour goûter cette perfection. J'ai bien prié Mme notre supérieure de ne plus mettre ces livres entre les mains de nos dames. Cette lecture est trop forte pour elles : il leur faut un lait proportionné à leur âge. Cependant Mme Guyon les édifie. Je l'ai priée de cesser ses visites ; mais je n'ai pu leur refuser de lire les lettres d'une personne pieuse et de bonnes mœurs. M. de Paris paraît fort animé contre elle, mais il avoue que ses erreurs sont plus dangereuses par leurs suites que par le principe, et qu'il y a plus à craindre qu'à blâmer. Prions Dieu qu'il enseigne ses voies à ceux qu'il a chargés de nous mener à lui. »

Mme de Maintenon ne s'en tint pas là. Elle consulta les théologiens les plus savants et les plus renommés, et les prélats qui avaient le plus d'autorité dans l'Église[1]. Tous condamnèrent les écrits de

1. Bossuet, l'évêque de Chartres, celui de Châlons, Bourda-

Mme Guyon, et la déclarèrent hérétique. Alors elle rompit complétement avec elle, et la vit enfermer à Vincennes sans faire aucune tentative en sa faveur.

Fénelon lui-même ne trouva pas chez elle plus de secours. Ce qui nous reste de sa correspondance avec lui prouve qu'elle lui avait longtemps accordé une confiance sans bornes. Ce n'était pas seulement de l'estime qu'elle avait pour lui, c'était de l'admiration, de l'enthousiasme. Elle écrivait de lui et de l'évêque de Chartres : *Nos deux saints*. Elle avait obtenu de Louis XIV qu'il fût nommé, à quarante-quatre ans, à l'un des plus importants et des plus riches archevêchés de France, tandis que Bossuet, plus âgé que lui de vingt-quatre années, qui le surpassait en génie ainsi qu'en illustration, et qui avait rempli les mêmes fonctions à la cour, restait simple évêque d'un petit diocèse. Mais quand Fénelon, combattu et dénoncé par son rival pour son livre des *Maximes des Saints*, tomba dans la disgrâce de Louis XIV, que les théories économiques du *Télémaque* avaient irrité ; quand il fut exilé de la cour et déféré au saint-siége, non-seulement elle n'essaya pas de le défendre, mais elle ne lui sut aucun gré de l'humilité avec laquelle il accepta et proclama de sa propre bouche sa condamnation. Sur ce

loue, l'abbé Tiberge, l'abbé Brisacier, Joly, supérieur des missionnaires de Saint-Lazare, Tronson, supérieur de Saint-Sulpice.

point, on peut s'en rapporter à elle-même. Voici ce qu'elle écrivait en 1704 aux dames de Saint-Cyr .

« .... Vous savez dans quelle intention j'osai vous donner la connaissance et les écrits de M. de Cambrai. C'était un homme d'une grande réputation, et qui me parut un saint.... Je remplis votre maison de ses ouvrages. Vous savez le mal qu'ils y firent.... Voyez par là combien il faut être discret dans son zèle.... J'avais beaucoup ouï parler du jansénisme dans ma jeunesse. Je n'en ignorais pas les maximes, et Dieu m'a fait la grâce de haïr tous les partis. Mais je n'avais pas la moindre idée du quiétisme. Ainsi, je donnai dans les sentiments de M. de Cambrai sans en connaître le danger. Il me devint suspect aussitôt que je le vis contredit par ses confrères et par ses meilleurs amis, et, en me faisant instruire, je vis bientôt l'illusion dont il a plu à Dieu de me préserver. En attendant le jugement de Rome, où l'on avait porté l'affaire, je me trouvai souvent embarrassée entre le zèle qui me portait à parler contre cette doctrine, et l'amitié qui m'invitait à parler pour M. de Cambrai. Je consultai M. Joly, général de la mission, votre supérieur, et bien digne de toute mon estime. Il me répondit que non-seulement il fallait crier contre les nestoriens, mais encore contre Nestorius, parce qu'il était difficile de faire haïr l'erreur tandis qu'on fe-

rait aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de M. de Cambrai. Il accepta; il se soumit. Je me trouvai dans un autre embarras. Pouvais-je croire cette soumission sincère, tant que je ne voyais pas le prélat devenir, comme saint Paul, prédicateur de la foi qu'il avait combattue? Cette disposition de mon cœur me donna quelque scrupule que je confiai à un homme de bien. Il me dit que la règle dont je me servais pour juger de la sincérité de la soumission de M. de Cambrai était la même que saint Augustin donnait pour juger en pareil cas. Dès lors, je demeurai en repos. Je ne croirai qu'on est détrompé d'une erreur que lorsque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eu pour la soutenir.»

On voit qu'en matière de foi Mme de Maintenon n'avait point de faiblesse et n'admettait pas d'accommodements. Mme de la Maisonfort, si longtemps sa favorite et sa confidente, s'obstina aux rêveries quiétistes après que Mme Guyon eut été condamnée. Mme de Maintenon la renvoya impitoyablement de Saint-Cyr, avec deux autres dames coupables du même délit. L'extrême importance qu'elle attachait aux affaires religieuses, la portait naturellemeut à s'en mêler. L'évêque de Chartres l'y encouragea, et Louis XIV s'y prêta de bonne grâce, probablement par le conseil du père de La Chaise, qui n'eut pas lieu de s'en repentir.

Ce jésuite partageait, avec l'archevêque de Paris, le privilége de présenter à la nomination du roi les candidats aux emplois ecclésiastiques; mais l'archevêque avait pour maîtresse une grande dame intrigante, dont il fallait avoir la recommandation si l'on voulait obtenir une cure, un canonicat, un bénéfice. Tout porte à croire que ce fut Mme de Maintenon qui avertit Louis XIV, et le décida à retirer à ce prélat un pouvoir dont il usait si mal. On lit dans une lettre de Mme de Saint-Géran : « Le père de La Chaise est mieux que jamais dans l'esprit du roi. Il agira désormais sans M. l'archevêque de Paris, et Mme de Lesdiguières ne verra plus le clergé de France à ses genoux. C'était un grand scandale! Il fera son rapport, et le roi nommera. Vous croyez bien que cette grande faveur va mettre tout le monde aux pieds de la société.... »

Cette inévitable conséquence de la mesure qu'elle avait fait adopter ne l'effraya pas d'abord; mais elle en reconnut plus tard les inconvénients, et, lorsque Harlay de Chanvalon mourut, en 1695, elle dirigea le choix du roi sur un prélat opposé aux jésuites, et à qui sa naissance, sa vertu et ses lumières devaient donner une grande autorité, l'évêque de Châlons-sur-Marne, frère du maréchal de Noailles. Elle lui écrivit :

« Si l'on vous offre la place vacante, la refuserez-

vous, monsieur, sans consulter les gens de bien? En trouverez-vous qui ne vous disent pas qu'il faut souffrir les maux déjà faits, et faits sans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir? Y eut-il jamais une cause de translation plus forte que le bien de l'Église et le salut du roi? Est-il permis de préférer le repos au travail, et de refuser une place que la Providence vous donne, sans que vous y ayez contribué? Gardez-moi le secret de ce billet, monsieur, sans aucune exception que pour madame votre mère. »

M. de Noailles refusa d'abord. Elle insista.

« Je comprends en partie la pesanteur et l'importance du joug qu'on veut vous imposer. Mais, monsieur, il faut travailler. Vous avez de la jeunesse et de la santé : ce n'est pas à moi à vous exhorter à la sacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Église et au salut du roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui sait une partie de ce qui se passe. Vous nous garderez le secret à tous. Il faut quelquefois tromper le roi pour le servir, et j'espère que Dieu nous fera la grâce de le tromper encore à pareille intention, et de concert avec vous. »

Il paraît, par cette dernière phrase, qu'elle avait écrit à l'évêque à l'insu de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, M. de Noailles finit par accepter. Il fut nommé, et tout ce qu'on avait ôté à son prédéces-

seur lui fut rendu. Il ne tarda pas à devenir cardinal. Il eut longtemps l'oreille de Mme de Maintenon et du roi. Il jouit d'une très-grande influence, dont il usa toujours en honnête homme. Les jésuites ne dirent mot et attendirent patiemment l'occasion de se venger. Ils la trouvèrent enfin, ou plutôt ils la firent naître, après quinze années.

Jusqu'à ce moment, la plus grande intimité régna entre lui et Mme de Maintenon. Il nous reste un volume entier de leur correspondance, où l'on trouve à chaque page des preuves de la confiance et du respect que les vertus du prélat inspiraient à celle qui l'avait fait élever au premier siége du royaume. Un fragment de cette correspondance fait voir jusqu'où Mme de Maintenon poussait le zèle pour le bien de l'Église, et le désir de s'y employer.

« Ne jugeriez-vous point à propos de faire à votre loisir une liste des bons évêques? Vous me l'enverriez, afin que dans les occasions, qui se présentent tous les jours, je soutinsse plus ou moins leurs intérêts, et qu'on leur renvoyât les affaires dont ils doivent se mêler, et auxquelles ils sont propres. *On* m'adresse toujours la parole, lorsqu'il est question d'eux : mieux instruite, je serais plus hardie. Je copierai cette liste, afin qu'en aucun cas on ne la voie écrite de votre main. »

C'est, en effet, sur les nominations ecclésiastiques et sur le choix des évêques que Mme de Maintenon eut le plus d'influence. A cet égard, elle avait remplacé Mme de Lesdiguières, et *le clergé de France était à ses pieds*. Elle s'était décerné à elle-même le titre de *femme d'affaires du clergé*. Elle était en correspondance avec quantité de prélats, de prêtres et d'abbesses; elle recevait leurs confidences et leurs plaintes, présentait au roi leurs demandes, obtenait pour eux des *grâces*. Elle s'occupait avec activité de l'administration intérieure des couvents de femmes, et prenait soin d'y maintenir la foi et la discipline.

Sa grande amitié pour le cardinal de Noailles amena bientôt le mariage de sa nièce, Mlle d'Aubigné, avec le duc d'Ayen, fils aîné du maréchal. Nous avons déjà parlé de la naissance de cette fille de Charles d'Aubigné, que Mme de Maintenon avait immédiatement déclarée son héritière. Elle l'avait fait venir auprès d'elle et élever, sous ses yeux, à Saint-Cyr. Ce n'était encore qu'une enfant en 1698, puisqu'elle était née en 1684. Mais la famille de Noailles ne voulut pas s'exposer à être prévenue, et l'archevêque de Paris fut chargé de faire la demande. Le mariage ne tarda guère. Voici en quels termes Mme de Maintenon l'annonce à Mme de Saint-Géran, le 4 mars 1698.

« J'établis ma nièce. La chose est faite; ainsi dé-

pêchez-vous : il me faut vite un compliment. Il en coûte à mon frère cent mille francs, à moi ma terre, au roi huit cent mille livres ; vous voyez que la gradation est assez bien observée. M. le duc de Noailles donne à son fils vingt mille livres de rente et lui en assure le double après sa mort. Le roi, qui ne sait pas faire les choses à demi, donne à M. d'Ayen la survivance des gouvernements de son père. Voilà une belle alliance ! Le maréchal en mourra de joie. Son fils est sage. Il aime le roi et en est aimé. Il craint Dieu, et il en sera béni. Il a un beau régiment, et on y joindra des pensions. Il aime son métier, et il s'y distinguera. Enfin, je suis fort contente de cette affaire. Quand Mlle d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle est bien élevée, elle a plus de prudence qu'on n'en a à son âge, elle a de la piété, elle est riche : trouvez-vous que M. de Noailles fasse un mauvais marché ? Je crois qu'on est fort content de part et d'autre, et qu'on s'avoue en secret qu'on l'aurait été à moins. »

Il y avait déjà longtemps qu'elle avait établi la fille de son cousin, M. de Villette. Après l'étrange procédé qu'elle avait employé pour s'emparer de cette enfant, elle ne pouvait décemment la laisser à la charge de sa famille. Mlle de Murçay fut placée au pensionnat de Rueil. Elle suivit l'établissement à Noisy, puis à Saint-Cyr. Elle appelait Mme de

Maintenon sa tante, bien qu'elle ne fût que sa cousine au cinquième degré. Mme de Maintenon avait pour elle les soins et l'amitié d'une mère. Dans cette situation elle ne devait pas manquer de prétendants. Le duc de Roquelaure se présenta le premier, et fut éconduit. Le duc de Boufflers vint ensuite. Mme de Maintenon lui dit : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti pour vous. Je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour moi. Je ne vous la donnerai point, mais je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. »

Elle fit choix du comte, depuis marquis de Caylus, jeune gentilhomme qui, pour le rang et la fortune, était à peu près de niveau avec Mlle de Murçay. Il fut fait menin de Monseigneur en considération de ce mariage. La jeune fille n'eut d'ailleurs pour dot qu'une pension de dix mille livres que le roi lui donna, et qu'il accompagna d'un collier de perles estimé dix mille écus. Elle traita ses autres parents plus modestement encore, si bien que Mme de Villette, seconde femme du marquis, et belle-mère de Mme de Caylus, lui dit un jour avec colère : « Vous voulez jouir de votre modération, et que votre famille en soit la victime ! »

Elle résista courageusement aux obsessions de son frère, malgré la tendre amitié qu'elle avait pour lui. Elle sut imposer des limites raisonnables à ses prétentions, bien qu'il eût plus d'ambition

que de sens, et que sa vanité fût démesurée. Elle était obligée de le chapitrer sans cesse sur ses indiscrétions, ses forfanteries, ses dépenses ruineuses, son luxe ridicule, et sa manie de jouer le rôle de grand seigneur, pour lequel il n'était pas fait. Elle lui écrivit un jour : « Je ne pourrais vous faire connétable, quand je le voudrais, et, quand je le pourrais, je ne le voudrais pas. Je suis incapable de rien demander de déraisonnable à celui à qui je dois tout. Je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose au-dessus de moi[1]. Ce sont des sentiments dont vous pâtissez peut-être : mais si je n'avais pas l'honneur qui les inspire, je ne serais pas où je suis. »

Après tout, d'Aubigné n'avait pas le droit de se plaindre. Sa sœur l'avait fait nommer gouverneur de Béfort, puis de Cognac. Elle avait soin de le tenir sans cesse éloigné de Versailles, où l'inconvenance de ses propos et de ses manières mettait en joie les courtisans. Elle obtint enfin pour lui le gouvernement du Berry et le cordon bleu. Cela eût été plus que suffisant pour un homme raisonnable. Mais d'Aubigné, libertin et joueur, était souvent au dépourvu. Pour réparer les brèches de sa fortune, elle lui fit avoir, tout en gémissant sur ses déréglements, quelques parts secrètes dans les

1. Il s'agit de la charge de dame d'honneur de la dauphine, qu'elle avait refusée.

fermes générales. On trouve dans sa correspondance plusieurs traces de ces arrangements où l'on regrette qu'elle se soit laissé entraîner, et pour lesquels elle eut à vaincre la résistance de Colbert. Il est impossible d'évaluer ces profits illicites. On sait seulement que d'Aubigné, causant un jour avec le duc de Vivonne, qui devait au crédit de Mme de Montespan, sa sœur, le bâton de maréchal de France, lui dit : « Moi, j'ai eu mon bâton en argent comptant. »

Ce d'Aubigné avait la repartie plaisante. Un jour il se trouva chez sa sœur dans un de ces accès d'abattement et de désespoir où elle tombait assez souvent. Elle pleurait ; elle s'écriait : « Je n'y puis plus tenir ! Je voudrais être morte ! » Il lui dit : « Vous avez donc promesse d'épouser Dieu le père[1] ? »

Louis XIV avait glorieusement résisté à l'Angle-

1. D'Aubigné mourut en 1703. Sa sœur avait enfin obtenu de lui *qu'il songeât à son salut*. A cet effet, s'étant séparé de sa femme, qu'on plaça, un peu contre son gré, dans une maison pieuse, il s'était retiré dans une sorte de communauté laïque dirigée par des prêtres de Saint-Sulpice. Un d'eux, nommé Madot, était chargé spécialement de le surveiller, de le suivre comme son ombre, et de lui inspirer sans relâche les sentiments où Mme de Maintenon désirait qu'il mourût. Elle réussit, ou du moins elle crut avoir réussi, car elle remercie Dieu, dans ses lettres, de ce que ce frère, si longtemps rebelle à la grâce, a fait du moins une fin chrétienne. Ce qui rend sa conversion moins invraisemblable, c'est qu'il est mort à soixante-dix ans. Madot fut fait évêque de Belley.

terre, à la Hollande, à la Savoie, à l'Autriche, à l'Empire, ligués contre lui. A la vérité, la France était épuisée ; mais il n'en paraissait rien au dehors. On réussit enfin, après huit ans d'une lutte gigantesque, à détacher de la coalition le duc de Savoie, sur qui étaient tombés les plus rudes coups, et l'une des clauses du traité de Notre-Dame de Lorette, fut l'union de la fille aînée de ce prince, âgée de onze ans, avec le duc de Bourgogne, qui en avait treize. Le mariage ne pouvait être immédiatement consommé. Il fallait d'abord achever l'éducation des deux époux. Mme de Maintenon fut chargée de la jeune princesse. Voici quelques extraits de la lettre où elle rendit compte à la duchesse de Savoie de sa première entrevue avec cette enfant, et où, pour ainsi dire, elle lui en accusa réception. On y verra quelle était, vis-à-vis des princes étrangers, la position de cette femme singulière. On sera frappé du ton qui y règne, et de ce mélange de modestie et d'autorité, dont le tact le plus fin et l'esprit le plus délié pouvaient seuls trouver la mesure.

« .... La princesse est arrivée. Et je n'ai cessé de désirer que Votre Altesse Royale pût voir comment on l'a reçue, et quelle est la joie du grand-père, du père, de l'oncle et de l'époux. Il n'est pas possible de se mieux tirer d'une première entrevue.

Elle a toutes les grâces de onze ans, et déjà les perfections d'un âge plus avancé. Je n'ose mêler mes admirations à celles qui seules doivent être comptées, mais je ne puis m'empêcher de remercier Votre Altesse Royale de nous donner une enfant qui, selon toutes les apparences, fera les délices de la cour et la gloire de son siècle. Vous me faites trop d'honneur, madame, d'approuver que je lui donne mes soins. Votre Altesse Royale m'a laissé si peu de chose à faire! Je les bornerai à empêcher que les autres ne la gâtent; mais peut-être commencerai-je par la gâter moi-même.... »

« En vérité, madame, voilà une lettre qui ne va guère au respect que je dois à Votre Altesse Royale. Je me flatte qu'elle pardonnera tout au transport de joie où nous sommes du trésor que nous recevons.... L'humeur paraît être aussi aimable que la taille promet d'être parfaite. Elle n'a que faire de parler pour montrer qu'elle a de l'esprit. Sa manière d'écouter, tous les mouvements de son visage, son regard, tout dit que rien ne lui échappe. Votre Altesse Royale ne croira pas, quoi qu'on puisse lui mander, jusqu'où va la satisfaction du roi. Il me dit hier qu'il était en garde contre lui-même, pour que sa joie ne parût pas excessive.... Elle a une politesse qui ne lui permet de rien dire de désagréable. Je voulus m'opposer aux caresses qu'elle

me faisait, en lui disant que j'étais trop vieille. « Ah ! point si vieille, me répondit-elle. » Elle m'aborda quand le roi fut sorti de sa chambre, et vint m'embrasser. Ensuite elle me fit asseoir, ayant bien remarqué, disait-elle, que je ne pouvais me tenir debout, et, se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part, et de vous demander la vôtre pour moi. Apprenez-moi bien, je vous prie, ce qu'il faut faire pour plaire au roi. » Ce sont ses paroles; mais la douceur, la gaieté, les grâces dont elles étaient accompagnées, ne peuvent se mettre sur le papier. J'aurai l'honneur d'écrire encore à Votre Altesse Royale.... » etc.

La jeune princesse fut instruite avec un soin extrême. On la conduisait trois fois par semaine à Saint-Cyr, où elle prenait part à tous les exercices des élèves. C'est la première fois qu'on ait essayé de procurer aux princes les avantages de l'éducation publique, et cet exemple ne devait pas être imité de longtemps. Louis XIV aimait la duchesse de Bourgogne comme si elle eût été sa fille; il souriait à ses caprices; il se divertissait de ses saillies. Mme de Maintenon s'efforçait d'être plus sévère, et y réussissait pas toujours. Tous deux avaient pour le les faiblesses où se complaît d'ordinaire la ten-

dresse des grands parents. Mais la duchesse avait un naturel heureux : son caractère ne perdit rien à se développer sans contrainte, et ce fut à bon droit que la France pleura sa mort prématurée.

Les soins que Mme de Maintenon eut à donner à cette princesse ne diminuèrent pas la vivacité de son attachement pour son premier élève, le duc du Maine, *son duc du Maine*, comme dit Saint-Simon. Elle avait pour lui la tendresse et les préventions d'une mère. Elle était ambitieuse pour lui, le poussait, l'excitait sans cesse à se distinguer, à se rendre digne des faveurs du roi. Elle ne réussit qu'à lui inspirer cette ambition vulgaire, plus avide des honneurs et de la fortune que jalouse de les mériter. Il avait de la finesse, de la dextérité d'esprit, et une âme médiocre. Il demandait sans cesse de nouvelles grâces, de nouveaux avantages, et s'adressait invariablement à Mme de Maintenon, qui ne savait rien lui refuser. Il obtenait donc presque toujours. En 1688 il accompagna le dauphin au siége de Philisbourg. L'année suivante il fit la campagne de Flandre, qui fut peu importante, sous le maréchal d'Humières. Dans ses lettres à Mme de Maintenon, écrites à cette époque, ce dont il paraît le plus s'occuper, c'est de savoir si le régiment des gardes suisses ne doit pas battre aux champs pour lui [1], comme pour le général en

1. Il avait dix-neuf ans, et l'on n'avait pas cru que ce fût assez

chef. Il se trouva en 1690 à la bataille de Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg. En 1691 il suivit Louis XIV au siége de Mons. Nulle part il ne se fit remarquer, comme il arriva, vers le même temps, à d'autres jeunes princes de la famille royale, au duc de Chartres, à peine âgé de quinze ans, au duc de Bourbon, au prince de Conti. On pourrait transcrire vingt passages de sa correspondance où il promet de se signaler; mais on ne peut citer aucun fait. Cependant la prédilection de Mme de Maintenon et de Louis XIV ne se lassa point. Après l'avoir enrichi des dépouilles de Mademoiselle, on lui fit épouser la petite-fille du grand Condé. En 1694 on lui donna, ainsi qu'à son frère, le comte de Toulouse, le pas sur les ducs et pairs. En 1714 on leur attribua tous les honneurs réservés aux princes du sang. En 1715 on alla plus loin encore, ainsi que nous le rapporterons bientôt.

Le duc du Maine n'arriva là qu'à force d'obsessions et de flatteries.

La plus habile de ses flatteries fut peut-être, et l'on a regret à le dire, sa froideur, son indifférence affectée pour Mme de Montespan, sa facilité à oublier celle qui, malgré qu'il en eût, était sa mère. Mme de Maintenon ne cessa de protester

pour lui d'être colonel du régiment du Maine. Il était de plus colonel général des Suisses. Il joignit plus tard à cette charge celle de grand maître de l'artillerie.

qu'elle n'avait rien négligé pour la lui faire aimer. La sincérité de ces protestations n'est pas démontrée, et, dans tous les cas, il est fâcheux qu'elle ait eu besoin de les faire. Ce qui est certain, c'est qu'il ne donnait volontiers le nom de mère qu'à Mme de Maintenon, dont il caressait avec soin toutes les faiblesses, et à laquelle il affectait de faire honneur de tout ce qu'il croyait être. « Je vous assure, lui dit-il dans une lettre, que je n'oublierai jamais que le roi a fait de moi un prince, et vous, un honnête homme. » Une autre fois il lui écrit : « Soyez un autre moi-même, et, tandis que je ne demande ici qu'à me sacrifier pour le service du roi et de l'État, que je sois aussi à Versailles pour prendre soin de mes intérêts. Travaillez pour votre cher enfant, si vous le trouvez digne de l'avouer pour tel.... » Ailleurs, après s'être disculpé de quelques reproches qu'elle lui avait faits, après avoir assuré qu'il n'est point libertin, et que, s'il ne s'est point confessé avant la bataille, c'est uniquement faute de prêtre, il ajoute : « Je suis charmé de votre amitié, et je trouve qu'il n'y manque qu'à recevoir moins bien ceux qui vous disent du mal de *votre mignon*.... » Mme de Maintenon lui reprochait quelquefois son mauvais français, mais elle ne sut jamais résister à ses cajoleries.

Racine mourut en 1699. Voltaire fait peser sur

Mme de Maintenon la responsabilité de cet événement. « Elle avait, dit-il, beaucoup d'amitié pour Racine; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touché de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple, en 1698, misère toujours exagérée[1], mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut, et, en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne pas le défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau. » Il dit ailleurs : « Racine mourut de chagrin ou de crainte d'avoir déplu à Louis XIV. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. » Ainsi Voltaire accuse à la fois Mme de Maintenon de lâcheté, et Racine de petitesse d'esprit. Il ajoute en note : « Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la vie de son père. » Louis Racine a dû être, en effet, mieux informé que personne. Le lecteur va comparer son récit à celui de Voltaire. Mais nous devons rapporter auparavant la version du duc de Saint-Simon, lequel fait aussi mourir Racine de chagrin, en assignant à ce chagrin une tout autre cause.

1. Il n'y avait rien d'exagéré dans les assertions de Racine. Voyez la *Dixme royale*, de Vauban.

« Il arriva qu'un soir qu'il était entre le roi et Mme de Maintenon, chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra, on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui, à son avis, y avait le plus de part, qui était que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et, entre autres, ces pièces de Scarron, qui ne valaient rien, et qui rebutaient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le successeur. Le roi s'embarrassa. Le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni fermer la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu, et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'était son ami. Il lui conta sa sottise. Elle était telle qu'il n'y avait point à la pouvoir raccommoder. Oncques de-

puis le roi, ni Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin qu'il en tomba en langueur, et ne vécut pas deux ans depuis. »

Voici maintenant la narration de Louis Racine, que nous nous permettrons seulement d'abréger :

« Mme de Maintenon.... se plaisait à l'entendre parler de différentes matières, parce qu'il était propre à parler de tout. Elle l'entretenait un jour de la misère du peuple. Il répondit qu'elle était une suite ordinaire des longues guerres, mais qu'elle pouvait être soulagée par ceux qui étaient dans les premières places, si on avait soin de la leur faire connaître. Frappée de la justesse de ses idées, Mme de Maintenon lui demanda un mémoire sur ce sujet, en lui promettant le secret. Elle lisait ce mémoire lorsque le roi, entrant chez elle, le prit, et, après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité quel en était l'auteur. Elle répondit qu'elle en avait promis le secret. Elle fit une résistance inutile : le roi exprima sa volonté en termes si précis qu'il fallut obéir. L'auteur fut nommé.

« Le roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement : « Parce « qu'il sait faire des vers, croit-il tout savoir? Et

« parce qu'il est grand poëte, veut-il être minis-
« tre? » Mme de Maintenon, qui fit instruire l'auteur du mémoire de ce qui s'était passé, lui fit dire en même temps de ne pas la venir voir jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle le frappa vivement. » Racine le fils ajoute que son père devint triste, qu'il eut peu après une fièvre violente, qu'on coupa cette fièvre avec du quinquina, et qu'enfin « il lui perça, dans la région du foie, une espèce d'abcès qui rendait quelque matière. Les médecins lui dirent que ce n'était rien. »

C'était beaucoup, au contraire. C'était la maladie qui devait terminer ses jours. Un médecin d'aujourd'hui prendrait fort au sérieux un pareil accident; et tout le monde sait dans quel abattement, dans quelle mélancolie douloureuse tombe immédiatement tout homme atteint d'une maladie de foie.

Se trouvant un peu mieux, il alla un jour à Versailles, et Mme de Maintenon l'aperçut dans le jardin. « Elle s'écarta dans une allée, pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous? c'est moi qui suis cause
« de votre malheur : il est de mon intérêt et de mon
« honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune
« devient la mienne; laissez passer ce nuage, je ra-
« mènerai le beau temps. — Non, non, Madame,
« répondit-il, vous ne le ramènerez jamais pour

« moi.—Et pourquoi, reprit-elle, avez-vous une pa-
« reille pensée? Doutez-vous de mon cœur ou de mon
« crédit? » Il lui répondit : « Je sais, Madame, quel
« est votre crédit, et quelles sont vos bontés pour
« moi; mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon
« bien différente. Cette sainte fille demande tous les
« jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humi-
« liations, des sujets de pénitence, et elle aura plus
« de crédit que vous. » Dans le moment qu'il parlait, on entendit le bruit d'une calèche. « C'est le
« roi qui se promène, s'écria Mme de Maintenon,
« cachez-vous. » Il se sauva dans un bosquet. »

Ce récit fait voir à quelles précautions Mme de Maintenon était contrainte, même dans les plus petites affaires. Ne pouvant surmonter de haute lutte les obstacles que lui opposait l'humeur despotique du roi, elle les tournait. Évidemment elle aurait nui à son illustre protégé au lieu de le servir, si elle eût brusqué les choses. Il est probable que Racine n'aurait pas tardé à rentrer en grâce, s'il eût vécu plus longtemps. Mais son abcès s'était reformé, et la maladie, accélérant sa marche, ne permit à Louis XIV que de témoigner à plusieurs reprises l'intérêt qu'il y prenait[1]. Mme de Mainte-

1. « Sa Majesté envoya très-souvent savoir de ses nouvelles pendant sa maladie, et témoigna du déplaisir de sa mort. » (Perrault, cité par Racine le fils.) Ce dernier ajoute que Louis XIV accorda à la famille une pension de deux mille livres, « qui se-

non n'est donc pas coupable du lâche abandon que Voltaire lui impute, et le grand Racine est mort d'une hépatite aiguë qui ne l'aurait pas plus épargné dans la faveur que dans la disgrâce.

La paix de Ryswick venait d'être signée, « paix précipitée, dit le marquis de Torcy, par le seul motif de soulager le royaume. » Pour en faciliter la conclusion, Louis XIV abandonna ses conquêtes, et Voltaire a raison d'affirmer que des sentiments vertueux l'y décidèrent. C'est Mme de Maintenon qui lui inspira ces sentiments. On n'en peut douter quand on lit quelques-unes de ses lettres, écrites à cette époque[1].

Mais la mort du roi d'Espagne fit bientôt repa-

rait partagée entre la veuve et les enfants, jusqu'au dernier survivant. »

1. « La prise de Barcelone, d'Ath et de Carthagène permet au roi de convaincre les alliés de son amour pour la paix. Il pourra la faciliter, en se relâchant des conditions que ses victoires et ses conquêtes semblent autoriser, sans déroger à sa gloire.... Toutes les restitutions que le roi offre ont causé ici de grands débats. On est las de la guerre, et l'on trouve une espèce de honte à restituer ce qui a coûté tant d'efforts et de sang. Pour moi, il me semble qu'il y a de la gloire à restituer ce qu'on a pris, pourvu qu'on n'y soit pas contraint par une puissance supérieure.... »

« Je remercie Dieu tous les jours des sentiments de paix qu'il inspire au roi. C'est une grande grâce pour lui et pour son peuple. Vous savez combien il en était autrefois éloigné. La dévotion rend le cœur tendre sur les malheurs des hommes et l'esprit éclairé sur les sujets de la véritable gloire. » (Lettres à Mme de Saint-Géran.)

raître le fléau qu'on venait à peine de conjurer. Jacques II mourut à son tour, et Mme de Maintenon eut le malheur de déterminer Louis XIV à reconnaître le fils du monarque détrôné comme roi d'Angleterre, résolution funeste, qui fut cause, en grande partie, de l'animosité avec laquelle le parlement britannique et la nation anglaise tout entière soutinrent, pendant dix années, la guerre de la succession. Le conseil des ministres, à l'unanimité, avait été d'une opinion contraire, et Louis XIV s'était d'abord rendu à l'avis de son conseil.

« Le jour même, dit Voltaire, Marie de Modène, veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de Mme de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs. On a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles : on doit donc le traiter en roi après la mort de son père. Le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV.... Ces représentations et ces larmes furent appuyées par Mme de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, à la gloire de soutenir autant qu'il le pouvait des opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le

même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas. »

« Le marquis de Torcy, ajoute l'historien, a souvent fait l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. »

Lord Bolingbroke dit, dans ses lettres, que Louis XIV reconnut le prétendant « par des importunités de femmes. » Ainsi le fait fut connu à l'étranger, et la coopération de Mme de Maintenon dans cette affaire fut à la fois une cause de déconsidération pour le roi et de ruine pour la France.

On sait la part qu'elle eut à l'élévation de Chamillart, qui, de concert avec elle, avait longtemps administré les revenus de Saint-Cyr. Chamillart, que recommandait d'ailleurs à Louis XIV un acte éclatant de désintéressement et d'équité, fut nommé contrôleur général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701. Il avait malheureusement plus de probité que de talents, et la guerre de la succession ne fut pas conduite avec l'activité et l'habileté administrative qui, pendant quarante ans, avaient rendu les armées françaises si redoutables. Mme de Maintenon, dont l'influence devenait plus puissante à mesure que le roi vieillissait, lui inspira

des préférences funestes. Pendant que Catinat, coupable de philosophie, était condamné au repos, pendant que Villars perdait son temps dans les Cévennes, les protégés de Mme de Maintenon se faisaient battre à Hochstett, et elle était obligée, personne à Versailles n'en ayant le courage, d'apprendre elle-même à Louis XIV « qu'il n'était plus invincible[1] ».

Les années suivantes furent marquées par d'immenses désastres, dont Mme de Maintenon ressentit vivement le contre-coup. La déroute de Ramillies fut le pendant de la défaite d'Hochstett. Mais du moins le vain et incapable Villeroy devait tout à la faveur de Louis XIV, et rien à Mme de Maintenon. En 1707 la Provence fut envahie. En 1708 la frontière septentrionale fut entamée à son tour, et Lille fut prise, sous les yeux d'une armée française réduite à l'impuissance parce qu'on lui avait donné deux chefs.

La disette vint compliquer les maux du pays, et l'hiver de 1708 à 1709 convertit la disette en famine. La misère était à son comble, et la dépopulation

1. Voltaire. On ne peut douter que les maréchaux de Tallart et de Marsin n'eussent été prônés par Mme de Maintenon, quand on lit sa lettre à Mme de Saint-Géran, écrite le 27 août 1704, c'est-à-dire quatorze jours après la bataille : « J'ai eu un terrible orage à essuyer ! Je ne me mêlerai plus d'aucune affaire. Si les trois maréchaux savaient combien la perte de cette bataille nous a causé de consternation, ils répareraient bien vite leur faute, etc. »

faisait des progrès effrayants. Ce furent là, pour Mme de Maintenon, de cruelles années d'épreuve. Accoutumée à tout rapporter à Dieu, elle reçut les premiers coups comme un châtiment dont elle reconnaissait la justice. Quelque temps après la bataille d'Hochstett, elle écrivait au cardinal de Noailles : « Je me porte fort bien, quoique mon cœur soit très-serré. Le roi est dans les dispositions qu'on peut lui désirer. Sa piété, son courage augmentent avec les revers, et ajoutent à l'attachement qu'on a pour lui. Il ne transpire rien de la douleur dont il est déchiré. Hélas ! nous souffrons de grands maux ! nous en méritons de plus grands encore. J'ai toujours appréhendé la punition du luxe et de l'ambition. Dieu ne s'apaisera-t-il point ? Il y a tant de bonnes âmes qui le prient ! » Mais la continuité des revers la troubla. Elle ne pouvait comprendre qu'un roi si zélé pour la foi, si terrible aux huguenots, si sévère pour le jansénisme, fût si longtemps l'objet du courroux céleste, surtout au moment qu'il faisait la guerre à des Anglicans et à des Luthériens. Ses lettres à son neveu, le duc de Noailles, portent la trace de cet étonnement un peu naïf, et des utiles réflexions que l'expérience lui suggéra.

« Il ne faut point raisonner avec le maître des événements, en disant que les rois qu'il paraît abandonner sont pieux, et que nos ennemis sont pour la

plupart hérétiques. Dieu ne nous rend point compte de sa conduite.... D'ailleurs ce ne sont point les opinions qui prennent les villes ou gagnent les batailles. Nos ennemis sont pleins de prudence et d'habileté, et nos généraux sont malhabiles, et notre soldat découragé. »

Après tout, bien d'autres qu'elle, en ce temps-là, se laissaient aller à ces préoccupations dévotes, et tous ne savaient pas profiter, comme elle, des leçons de l'expérience. Au milieu des déconvenues de la campagne de 1708, le marquis d'O, l'un de ces pieux courtisans qui entouraient le duc de Bourgogne, dit un jour au duc de Vendôme : « Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe! Aussi, vous voyez quelles sont nos disgrâces! — Croyez-vous, lui répondit Vendôme, que Marlborough y aille plus souvent que moi? »

On prit enfin le parti d'être un peu moins scrupuleux dans le choix des chefs d'armée, de s'inquiéter plus de leur capacité militaire que de leurs sentiments religieux. On fut moins exigeant pour Villars, pour Vendôme, pour le duc d'Orléans, qu'on ne l'avait été pour Catinat, et le royaume s'en trouva bien.

A la douleur qu'éprouvait Mme de Maintenon des disgrâces de la France et des chagrins du roi, qu'elle aidait à porter le poids de l'adversité, venaient se joindre des déboires qui lui étaient personnels.

Ceux qui ne lui pardonnaient pas son élévation, et le nombre en était grand, lui attribuaient toutes les fautes et lui reprochaient tous les malheurs. Ces rumeurs s'étaient propagées de proche en proche jusqu'aux dernières couches de la société.

Déjà, en 1698, la malignité de la ville, écho des méchancetés de la cour, avait prétendu reconnaître Mme de Maintenon dans le principal personnage d'une parade intitulée *La fausse prude*, jouée par une troupe italienne qui avait été autorisée à donner des représentations à Paris. L'affluence des spectateurs et leurs applaudissements affectés avaient fait scandale, et le gouvernement n'y avait pas trouvé d'autre remède qu'un décret d'expulsion. L'animosité s'accrut pendant dix ans avec les calamités publiques, et le nom de Mme de Maintenon devint plus odieux à mesure que la France fut plus malheureuse.

On ne lui laissait rien ignorer. A tout moment elle recevait les lettres anonymes les plus injurieuses, et ses ennemis lui adressaient toutes les satires, en prose ou en vers, que chaque jour faisait éclore. Jamais elle ne chercha à se venger[1].

1. On lit dans une lettre à Mme de Saint-Géran, à propos de quelque vaudeville fait contre elle :

« Quand j'avais de la voix, j'aurais fort bien chanté cette chanson. Elle ne me dit rien de nouveau : ne sais-je pas que je suis vieille ? Si je pouvais l'oublier, le changement de mon humeur me le dirait assez. Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le

On alla jusqu'à répandre contre elle les plus atroces calomnies. Pour se faire une idée de tout ce que la haine peut inventer, il faut lire ce recueil de caquets épistolaires, publiés sous le titre de *Mémoires de la duchesse d'Orléans*, et qui paraissent plus dignes d'un laquais que d'une princesse.

La duchesse d'Orléans assure qu'en 1709 Mme de Maintenon spécula sur les farines, et réalisa des profits immenses, au prix de la vie d'une foule de malheureux. La vérité est qu'en ce même temps Mme de Maintenon mangeait du pain d'avoine, et donnait sa vaisselle plate, ainsi que Louis XIV, pour aider le ministre des finances, qui n'avait plus d'argent à envoyer aux armées[1].

connaissait, il me vengerait, et, si je le connais, je me vengerai autrement. »

1. Lettre à M. de Noailles, du 9 juin 1709 : « J'ai été des premières à envoyer ma vaisselle. Vous y perdez plus que moi, et vous ne vous y seriez point opposé. Il y en a pour treize ou quatorze mille francs. S'il n'y avait qu'à manger sur de la faïence, nous en serions quittes à bon marché. »

Elle revient sur ce sujet le 22 juin : « La ressource de la vaisselle d'argent n'a pas été jusqu'ici bien grande, mais elle était absolument nécessaire dans un commencement de campagne. Les quatre cent mille francs de vaisselle d'or ont fourni de quoi envoyer de petits secours. Ce qu'on a porté de vaisselle d'argent va à quatorze cent mille francs. C'est toujours quelque chose, en attendant que les monnaies fournissent davantage. La vaisselle que l'on vend fait du bien au roi par le cinquième qu'il gagne sur l'augmentation des espèces, ce qui me fait espérer qu'à la fin on la défendra tout à fait. »

On était réduit, en effet, aux plus tristes expédients. On battait

Non contente d'attribuer à Mme de Maintenon les vices les plus infâmes, Mme d'Orléans l'accuse de plusieurs vols et de trois assassinats. L'antagonisme qui éclata vers la fin du règne entre la maison d'Orléans et les princes légitimés, les entreprises du duc du Maine, l'appui qu'il trouva chez son ancienne gouvernante, et les faiblesses de Louis XIV, expliquent à peine une telle haine. Les assertions de Mme d'Orléans, dénuées de preuves, hors de toute vraisemblance, et dont l'absurdité saute aux yeux, ne méritent point d'être discutées, et nous n'aurons besoin que de la citer elle-même pour montrer la valeur de ce qu'elle dit, ou de ce qu'on a publié sous son nom.

Voici comment elle raconte sa première entrevue avec le roi, après la mort de Monsieur.

« Il (le roi) vint me trouver.... Il me piqua un peu en me disant qu'il m'avait fait demander où je voulais me retirer, parce qu'il n'avait pas supposé que je voulusse rester au même endroit où il était. Je répondis que j'ignorais qui avait pu faire à Sa Majesté d'aussi faux rapports, et que j'avais plus de respect et d'attachement pour Sa Majesté que

de la fausse monnaie. On fit pis encore : l'odieuse spéculation dont Mme d'Orléans accuse Mme de Maintenon, le gouvernement s'en rendit réellement coupable, et gagna ainsi de quoi mettre en campagne l'armée qui défendit la Flandre et couvrit Paris.

tous ceux qui m'avaient accusée à faux. Alors le roi fit sortir tout le monde, et nous eûmes un long éclaircissement, dans lequel le roi me reprocha de haïr Mme de Maintenon. J'avouai que je la haïssais, mais seulement par attachement pour lui, et parce qu'elle me desservait auprès de Sa Majesté. Cependant j'ajoutai que, s'il lui était agréable que je me réconciliasse avec elle, j'étais prête à le faire. La bonne dame ne s'était pas attendue à cela. Autrement, elle n'aurait pas laissé le roi approcher de moi.... Il fit venir la vieille Maintenon, et lui dit : « Madame se veut bien raccommoder avec vous. » Il nous fit faire une embrassade, et termina la scène. Il exigea ensuite qu'elle vécût bien avec moi : c'est ce qu'elle fit en apparence ; mais sous main elle me joua toute sorte de tours. »

Le duc d'Orléans était mort le 9 juin 1701. Le 13 octobre de la même année, Mme d'Orléans écrivait à Mme de Maintenon la lettre suivante :

« La reine douairière d'Espagne est cause, Madame, qu'il faut que je vous importune d'une assez mauvaise lecture; je vous prie de faire lire ma lettre au roi, pour voir si Sa Majesté approuve ma réponse. Ayez la bonté, je vous en prie, en cas que le roi y trouve quelque chose à retrancher ou à augmenter, de me le mander. Je serais au désespoir d'écrire un mot qui pût lui déplaire. Si l'on m'a

représentée à lui autrement, c'est une injustice, *et je n'oublierai jamais que c'est vous qui l'avez désabusé.* Il faut aussi, Madame, que je vous dise la joie que j'ai eue d'une nouvelle bonté qu'il m'a témoignée. Je l'ai vu hier et avant-hier dans son cabinet, après soupé. J'en suis ravie, et vous n'en serez pas étonnée, vous, Madame, qui savez qu'il a au suprême degré le talent d'enchanter. *Toutes ses bontés me viennent de vous, en ce que vous m'avez rapprochée de lui.* Je vous prie de croire que je n'en reçois aucune marque que ma reconnaissance pour vous n'augmente dans mon cœur; et je vous assure que mon amitié pour vous, Madame, va bientôt égaler l'estime que vous doit ÉLIZABETH CHARLOTTE. »

Le plus mauvais tour que Mme de Maintenon ait joué à la duchesse d'Orléans, c'est assurément d'avoir conservé cette lettre.

Plus les années s'ajoutaient aux années, et plus Mme de Maintenon acquérait de ce pouvoir indirect que lui avaient donné la confiance du roi et l'opinion fort exagérée qu'il avait de ses lumières. Rien ne put le désabuser sur ce point, pas même la nécessité où il se vit réduit, en 1709, de congédier Chamillart, dont l'insuffisance avait trop éclaté. Chamillart fut remplacé par Voisin, autre favori de Mme de Maintenon, et qui avait, comme lui, administré préalablement Saint-Cyr. Les lettres

qu'adressaient alors à cette femme les personnages les plus considérables, princes, ministres, chefs d'armée, font voir combien il importait de lui plaire. En voici une, entre autres, du maréchal de Villars.

Au camp de Selitz, 4 mai 1706.

« Madame, je ne perdrai jamais une occasion favorable de vous écrire, et aujourd'hui, c'est pour vous dire que nous venons de chasser les ennemis du troisième camp, que l'on croyait imprenable. Les trois noms vous en sont connus : celui d'Haguenau, celui de Drusenheim, et le fameux retranchement de Lutterbourg. Voilà, Madame, les frontières du roi un peu étendues. Trop heureux si mon zèle, mon ardeur et mon application au bien du service peuvent m'obtenir la continuation de vos bontés! Nous avons beau faire de bonnes et grandes choses, il faut que les dames les fassent valoir auprès du maître. »

En voici une autre de ce même Villars, qui avait un style à lui.

Devant Landau, 20 août 1713.

« Nous avons pris Landau, et c'est quelque chose. Le prince de Wirtemberg est prisonnier avec sa garnison. M. le duc de Bourbon et M. le prince de Conti ont acquis de la gloire. Le prince de Talmont a eu une contusion; Biron, le bras gauche cassé. Pour moi, j'ai, grâce à Dieu, ménagé assez heureu-

sement la gloire du roi et de ses armes. J'espère que les ouvertures que M. l'électeur Palatin a faites pour la paix ne seront pas ralenties par cette aventure. Que le roi soit content, Madame, que vous approuviez ma conduite, que votre santé soit parfaite, que vous me protégiez toujours, et je serai toujours le général le plus heureux. »

Selon Saint-Simon, ce fut Mme de Maintenon qui « rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mme des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernait la cour et l'État en Espagne que sous ses ordres et par ses volontés. »

Il est fâcheux que la correspondance de deux femmes qui ont joué simultanément un rôle aussi singulier ne soit point connue. Tout indique que cette correspondance à dû être très-active ; mais il n'en a été publié jusqu'ici que des fragments. Aucun de ces fragments ne trahit une participation quelconque aux affaires d'État, et c'est pour cela, probablement, qu'ils n'ont pas disparu comme le reste. Quelques lettres adressées par la reine d'Espagne à Mme de Maintenon, pendant la première disgrâce de Mme des Ursins, prouvent qu'en effet

cette jeune princesse avait laissé prendre à sa *camarera-mayor* un empire absolu sur son esprit, qu'elle ne pouvait se passer d'elle, et que Mme de Maintenon eut une grande part à la satisfaction qui lui fut accordée. Le lecteur en va juger.

Lettre du 24 mai 1704.

« Je crois que vous ne doutez pas de l'affliction où je suis depuis le départ de la princesse des Ursins. J'ai été fort touchée de voir qu'on m'ôtait si cruellement une personne qui était fort éloignée de mériter ce traitement, non-seulement par sa qualité et par l'amitié que le roi et moi avions pour elle, mais aussi par sa conduite, dont je suis témoin. On ne saurait avoir plus de zèle qu'elle en a pour tout ce qui regarde le roi mon grand-père.... Je ne vous demande autre chose, si ce n'est que vous contribuiez à détromper le roi mon grand-père.... Faites, au nom de Dieu, que nous vous le devions, et que je puisse vous compter au nombre de mes amies! »

1er novembre 1704.

« Je vous dirai encore une fois ce que je désire touchant cette dame, qui est qu'on connaisse son innocence, qu'on lui donne quelques marques publiques de la bonté du roi mon grand-père, et qu'on la laisse aller à la cour. Je suis sûre que le roi lui rendrait bientôt la justice qu'elle mérite, s'il voulait

bien l'entendre. C'est ce qu'il faut que vous fassiez.... Vous direz peut-être que dans toutes mes lettres je vous dis toujours la même chose : je l'avoue. Mais, à vous dire vrai, l'affaire en question me tient tant à cœur, qu'il me semble que je ne puis assez vous en parler. »

Cette lettre finit par le *post-scriptum* suivant :

« Bonne nouvelle ! Enfin, le roi mon grand-père a accordé à la princesse des Ursins d'aller à la cour. Je vous en remercie très-fort, et vous prie d'en bien marquer ma reconnaissance au roi. »

Ce n'était pas assez que Mme des Ursins fût reçue à Versailles, il fallait encore qu'elle pût retourner en Espagne. La jeune reine sollicita cette grâce dans plusieurs lettres consécutives, et enfin dans celle-ci, qui mérite d'être citée presque intégralement.

« Madrid, 16 janvier 1705.

« Je me flatte d'avoir bientôt une nouvelle raison de vous aimer, en apprenant que le roi mon grand-père m'aura accordé la grâce que je lui ai demandée sur la princesse des Ursins. Rien ne me fera tant de plaisir, par mille raisons, mettant à part les principales, qui regardent le service des deux rois. Si vous étiez témoin de la vie que je mène, vous n'oublieriez rien pour le retour d'une femme qui peut la changer. Il est vrai que, quand je suis avec mon cher roi, je n'ai besoin de personne pour me

consoler d'être dans un pays tel que celui-ci. Mais de tout le jour vous pouvez compter que je ne suis pas deux heures avec lui. Je passe ma vie seule dans ma chambre. La princesse des Ursins vous dira combien les Espagnoles sont divertissantes, et vous jugerez que je n'ai pas tort d'aimer mieux être seule qu'avec elles. Vous connaissez aussi l'esprit et l'humeur agréable de cette princesse. Elle m'amusait fort quand elle était ici; elle m'adoucissait le joug où je suis condamnée. Ainsi, quand ce ne serait que par pitié, vous êtes obligée, en conscience, de demander fortement au roi de me la renvoyer vite. »

Enfin, Louis XIV se laissa fléchir, et la joie de la reine d'Espagne n'eut pas de bornes.

« 22 janvier 1705.

« Quelle obligation ne vous ai-je point, Madame, de la grâce que je viens d'apprendre en ce moment que le roi mon grand-père m'a accordée, de laisser revenir en ce pays-ci la princesse des Ursins? Je ne doute pas que vous n'y ayez beaucoup de part. Je suis charmée de mon grand-père : il faut avouer que c'est un grand roi!... Je voulais vous dire sur cela mille choses; mais je suis si aise que je ne sais ni ce que je fais, ni ce que je dis. »

Il est question, dans la lettre du 16 janvier, des services rendus aux deux rois par Mme des Ursins;

mais on n'y voit pas de quelle nature étaient ces services. Il n'y est point parlé d'affaires une seule fois, et la jeune reine ne paraît guère s'en soucier. Elle dit même qu'elle passe sa vie loin du roi, dont les soins du gouvernement et les plaisirs de la chasse remplissent presque entièrement les journées. Son langage est partout celui d'une enfant qui se meurt d'ennui, et demande à grands cris quelqu'un qui l'amuse. Cependant Saint-Simon assure qu'elle avait sur le roi d'Espagne un empire absolu, et que c'est par elle que Mme des Ursins gouvernait tout. Si la reine eût été si puissante, elle aurait probablement trouvé quelque moyen de s'ennuyer moins, et d'ailleurs l'habitude de s'occuper d'affaires aurait donné de l'intérêt à sa vie. Il est difficile de démêler, dans les mémoires de Saint-Simon, les faits réels des hypothèses.

Louis XIV, on doit le croire, n'avait fait donner la charge de *camarera-mayor* à la princesse des Ursins que pour avoir dans l'intimité de son petit-fils un agent qui pût tout voir et qui lui rendît compte de tout. Les rapports de la princesse étaient adressés le plus souvent à Mme de Maintenon, qui les communiquait au roi. Deux femmes d'un esprit aussi habile ont dû, sans aucun doute, tirer parti de cette position; mais dans quelle mesure? Voilà ce qu'on ne peut savoir positivement, et sur quoi l'on est réduit aux conjectures.

La guerre de la succession avait envenimé la plaie des persécutions religieuses. Le calvinisme, que les rigueurs précédentes avaient opprimé sans le détruire, se ranima aux excitations des émissaires de l'Angleterre et de la Hollande, et agita le midi de la France d'épouvantables convulsions. Le Languedoc, le Dauphiné, le Vivarais, furent inondés de sang. « Les combats, les assassinats et les mains des bourreaux, dit Voltaire, ont fait périr près de cent mille de nos compatriotes, dont dix mille ont expiré sur la roue, ou par la corde, ou dans les flammes, si l'on en croit tous les historiens des deux partis. » On se détourne en frémissant du tableau trop fidèle de ces horreurs, et l'on n'ose en croire ses yeux, lorsqu'on lit, à la fin d'une lettre de Mme de Maintenon, datée du 14 mai 1702 : « On tue beaucoup de fanatiques, et on espère en purger le Languedoc. Adieu, mon cher comte, servez Dieu et le roi, et aimez-moi toujours. » Voilà à quel sang-froid cruel était arrivée peu à peu celle qui, en 1672, faisait un crime à son frère de vexer les Luthériens de la province d'Utrecht! *On espère en purger le Languedoc!* N'est-ce pas là justement ce que Catherine de Médicis a dû dire la veille de la Saint-Barthélemy?

L'année d'après, Mme de Maintenon écrivait à Mme de Saint-Géran : « Les troubles des Cévennes t peu de chose; ce sont des huguenots mon-

tagnards qu'il sera facile de réduire. *Il est inutile que le roi s'inquiète des circonstances de cette révolte.* Cela ne guérirait pas le mal, et lui en ferait beaucoup. » Ainsi, Louis XIV ne savait pas tout ce qui se passait dans les Cévennes, et Mme de Maintenon, mieux instruite, s'entendait avec les ministres pour le lui cacher.

Il semble que la persécution des calvinistes aurait dû suffire à cette fureur de prosélytisme qui avait saisi le gouvernement; mais on avait persuadé à Louis XIV que le maintien de l'orthodoxie dans son royaume était le plus saint de tous ses devoirs, et que par là seulement il expierait ses erreurs passées. On ne pensait plus au quiétisme, mais le jansénisme existait encore, et les jésuites, qui avaient de vieilles injures à venger, exploitèrent sans modération l'ascendant du confessionnal sur un prince aussi ignorant que dévot. Louis XIV voulut absolument que tous ses sujets, et même toutes ses sujettes, reconnussent que le livre de Jansénius renfermait les cinq propositions qu'on y avait condamnées, et quiconque eut l'air d'en douter devint immédiatement l'objet de ses rigueurs. Les religieuses de Port-Royal des Champs, sommées de signer une bulle en latin qui établissait ce fait, et n'ayant voulu signer que sous quelques réserves, furent enlevées de leur maison et disséminées dans des maisons mieux pensantes. La

colère du roi s'étendit jusqu'aux objets insensibles. Le couvent de Port-Royal fut démoli; les ossements des morts enterrés dans l'église et dans le cimetière furent déterrés et transportés ailleurs.

Le cardinal de Noailles n'approuvait point ces violences, et y refusa longtemps son concours, malgré les instances de Mme de Maintenon. Elle l'avertissait sans cesse que le roi était obsédé, qu'on donnait ses résistances comme une preuve qu'il favorisait en secret les jansénistes, que son crédit se trouverait enfin compromis, ainsi que son repos, s'il ne faisait contre la secte proscrite quelque manifestation éclatante. Le cardinal fut sourd à ces sollicitations. Les jésuites découvrirent enfin, dans un écrit théologique du père Quesnel, des phrases d'un sens douteux, qu'avec un peu de savoir-faire on pouvait incriminer. Le père Quesnel avait dédié son livre au cardinal, qui avait pour lui de l'estime et de l'amitié. Quelle bonne fortune pour les jésuites! Ils dénoncèrent à grand bruit l'ouvrage du père Quesnel, et obtinrent que le roi lui-même en demandât au pape la condamnation. Cette condamnation fut prononcée. Le père de La Chaise, par ménagement pour Mme de Maintenon, laissa dormir cette affaire. Mais il mourut sur ces entrefaites, et il eut pour successeur le père Le Tellier, homme emporté, violent, perfide, qu'aucune considération n'arrêtait, pour qui tous les moyens étaient bons,

et qui avait d'ailleurs, contre les jansénistes et le cardinal, des rancunes personnelles. Il eut recours aux manœuvres les plus déloyales, et réussit enfin à placer l'archevêque de Paris dans l'alternative de manquer à sa conscience et à sa dignité, ou d'irriter un monarque prévenu, qui entendait être obéi, quoi qu'il ordonnât. Mme de Maintenon, témoin de ces méprisables intrigues, et les appréciant ce qu'elles valaient, ne trouva pas dans son cœur le courage nécessaire pour défendre son ami et la vérité. « Trois lignes de sa main au cardinal de Noailles, dit Voltaire, développent tout ce qu'il faut penser et d'elle, et de l'intrigue du père Le Tellier, et des idées du roi, et de la conjoncture : « Vous me « connaissez assez pour savoir ce que je pense de la « découverte nouvelle; mais bien des raisons doi- « vent me retenir de parler. Ce n'est point à moi à « juger et à condamner. Je n'ai qu'à me taire et à « prier pour l'Église, pour le roi et pour vous. J'ai « donné votre lettre au roi, elle a été lue; c'est tout ce « que je puis vous en dire, étant abattue de tristesse. »

Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de la constitution *Unigenitus*, qui fut en France le signal de persécutions nouvelles, aussi odieuses que ridicules, et qui servit de prétexte pour entasser dans les prisons une foule de malheureux; c'est du moins la dernière tempête qui ait troublé la triste fin de ce règne, et elle ne dura pas longtemps.

Louis XIV s'affaiblissait par degrés; tout annonçait sa mort prochaine, et la couronne qu'il avait si longtemps portée allait passer sur le front d'un enfant dont la minorité devait être longue. Le prince que le droit de la naissance et les lois du royaume appelaient à la régence était l'adversaire déclaré des idées que Mme de Maintenon avait mises en honneur à la cour et des principes qu'elle y avait fait régner. Son libertinage et son irréligion inquiétaient les âmes pieuses. Mme de Maintenon, d'ailleurs, avait contre lui des griefs personnels, et surtout elle redoutait ses dispositions à l'égard du duc du Maine, dont elle désirait avec passion élever au plus haut point et assurer la fortune. L'édit qui avait déclaré les fils légitimés de Mme de Montespan héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, avait été enregistré sans remontrance, en 1714; mais le duc d'Orléans avait semblé protester, par son absence. Il n'est pas nécessaire de dire que cet édit, et celui de 1715, qui égala le rang des bâtards du roi au rang des princes du sang, furent vivement sollicités par Mme de Maintenon. Elle fit plus encore, et, pour mettre son ancien élève à l'abri des coups que le duc d'Orléans voudrait peut-être lui porter un jour, elle entreprit de le rendre presque son égal. Il fallait pour cela élever l'un et abaisser l'autre. Elle le tenta. Après avoir obsédé Louis XIV

avec une opiniâtreté infatigable, elle obtint enfin de lui, par lassitude, un testament où il ne laissait au duc d'Orléans que le titre de régent, sans le pouvoir, qui devait être exercé par un conseil de régence dont il nommait les membres. Quant au duc du Maine, il lui donnait la surintendance de l'éducation du roi, avec la garde de sa personne et le commandement de la maison militaire.

Nous avons indiqué les vraies raisons qui ont porté Mme de Maintenon à solliciter ce testament. Ceux qui ont voulu y voir une preuve nouvelle de son goût pour la domination n'y avaient pas suffisamment réfléchi. Personnellement, elle n'y gagnait rien. De quelque façon que fût composé le conseil de régence, elle n'aurait eu aucun moyen d'influer sur ses délibérations. La surintendance de l'éducation et la garde de la personne du jeune roi n'étaient qu'une précaution injurieuse pour le régent. Louis XIV avait déjà choisi la gouvernante de Louis XV et son gouverneur : il n'y avait donc plus rien à faire à cet égard, et la position militaire que le testament faisait au duc du Maine ne pouvait avoir d'avantages que pour ce prince.

Au reste, Louis XIV se faisait peu d'illusions sur le sort de ce testament. « On a voulu absolument que je le fisse, dit-il à la reine d'Angleterre; mais dès que je serai mort il n'en sera ni plus ni moins. »

Sa dernière maladie se déclara vers le milieu du

mois d'août 1715. Il avait eu contre Mme de Maintenon, à l'occasion du testament, quelques mouvements de mauvaise humeur ; mais il oublia ce mécontentement à l'approche de la mort. « Je ne regrette que vous, lui dit-il ; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous. L'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter ; mais j'espère vous revoir bientôt. »

Quand il eut perdu connaissance, Mme de Maintenon le quitta, et s'enfuit à Saint-Cyr. On s'explique difficilement la précipitation de cette retraite. Le roi n'expira que le surlendemain, et pendant ce temps Mme de Maintenon se contenta des nouvelles que le maréchal de Villeroy lui envoyait d'heure en heure. Enfin, Mlle d'Aumale entra chez elle, et lui dit : « Madame, toute la communauté est à l'église. » — Elle comprit, se leva en silence, se rendit à l'église, et entendit l'office des morts. Sa douleur fut calme et recueillie.

Le roi, comme on l'a déjà dit, n'avait pris aucune disposition relativement à elle, pas même dans ce testament qu'on lui a tant reproché ; il l'avait seulement recommandée à son neveu dans le dernier entretien qu'il avait eu avec lui. Le duc d'Orléans était digne de cette confiance. Quelques jours après la mort du monarque, il fit une visite à Mme de Maintenon. Il lui continua sa pension de quarante-

huit mille livres, et mit dans le brevet que « son rare désintéressement la lui avait rendue nécessaire. »

Elle n'avait pas grand besoin, pour elle-même, de ce revenu, dont elle employa la majeure partie, soit à des aumônes, soit à aider l'établissement de Saint-Cyr, dont la situation fut souvent embarrassée au milieu des désordres financiers de la régence. Son premier soin avait été de vendre ses équipages, et de congédier presque toute sa maison. Elle n'avait gardé que deux femmes pour la servir. Elle ne sortit pas de Saint-Cyr une seule fois, n'y reçut que très-peu de personnes, et à de longs intervalles. « Il ne me convient, écrivait-elle à Mme de Caylus, de m'exposer ni aux faux empressements des heureux, ni aux ennuis des disgraciés, ni aux murmures des mécontents, ni à la curiosité des indiscrets. »

Elle se soumit à l'autorité de la supérieure, de la même manière que toutes les dames de cette maison, et en suivit exactement la règle. Une lettre écrite par elle à la princesse des Ursins fait juger assez bien de l'état de son âme. Chassée de l'Espagne après y avoir exercé longtemps une influence souveraine, et à peu près exilée de France par Louis XIV, Mme des Ursins cheminait lentement vers Rome, et avait adressé à Mme de Maintenon de longues lettres où elle déguisait mal son

dépit et son désespoir. Mme de Maintenon lui répondit le 11 septembre 1715, dix jours après la mort du roi :

« Il faut baisser la tête, Madame, sous la main qui nous a frappées. Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimais pas ; je suis dans la plus aimable retraite, et partout je serai toute ma vie, etc. »

Cette retraite ne fut troublée qu'une fois. En 1717, le czar Pierre Ier vint en France, et désira connaître la femme qui, pendant trente années, avait joué un rôle si important et si singulier. Une lettre de Mme de Maintenon à Mme de Caylus nous dispense de faire nous-même le récit de cette visite. Elle est du 11 juillet 1717.

« .... En ce moment, M. Gabriel entre, et me dit que M. de Bellegarde me mande qu'il veut venir ici après dîné, si je le trouve bon : c'est le czar. Je n'ai osé dire que non, et je vais l'attendre sur mon lit. On ne me dit rien de plus ; je ne sais s'il faut l'aller recevoir en cérémonie, s'il veut voir la maison, les demoiselles, s'il entrera au chœur ; je laisse tout au hasard.

. . . . . .

« Le czar est arrivé à sept heures du soir. Il s'est

assis au chevet de mon lit. Il m'a demandé si j'étais malade ; j'ai répondu qu'oui. Il m'a fait demander ce que c'était que mon mal ; j'ai répondu : « Une grande vieillesse. » Il ne savait que me dire, et son truchement ne paraissait pas m'entendre. Sa visite a été fort courte.... Il a fait ouvrir le pied de mon lit pour me voir : vous croyez bien qu'il en aura été satisfait ! »

Ainsi, Mme de Maintenon ne se plaint de rien. Cependant le czar rapporta de cette visite la réputation d'un prince beaucoup plus curieux que poli.

On imagine facilement dans quelle douleur le complot de Cellamare, l'arrestation du duc et de la duchesse du Maine et leur emprisonnement plongèrent Mme de Maintenon. Rien n'autorise à supposer qu'elle eût pris la moindre part à tout ce qui avait précédé cette catastrophe, ni même qu'elle le connût. Le coup n'en fut que plus terrible pour elle. Sa santé en fut altérée[1], et la modération du

1. Il paraît que, jusque-là, rien n'avait encore pu abattre sa vigoureuse constitution. A la fin de 1717, elle écrivait de Saint-Cyr à Mme de Caylus :

« M. Bonnet me disait, il y a deux jours, que l'archevêque de Bourges lui avait fort demandé de mes nouvelles, et qu'il lui avait dit que j'étais droite comme un jonc, et cela, avec un sourire qui me fait croire qu'il me regarde comme un prodige. Il aura sans doute ajouté que je raisonne tout aussi bien que lui. Me voilà donc une personne à montrer. Il faut avouer qu'il est bien glorieux de vivre longtemps ! On croit faire maintenant mon

régent ne put la raffermir. Elle languit pendant quelques mois, et vit arriver sa dernière heure avec une grande tranquillité d'âme. « Mourir est le moindre événement de ma vie, » dit-elle une fois à Besse, médecin ordinaire de Saint-Cyr, qui lui donnait des soins. Elle n'avait point de maladie, et n'éprouvait, comme l'a dit depuis Fontenelle dans une situation semblable, qu'*une grande difficulté de vivre*. Un jour, que le médecin avait défendu qu'on la laissât manger, elle écrivit à Mme de Glapion, supérieure de Saint-Cyr :

« J'ai beau dire que j'ai beaucoup d'appétit et point de mal :

Fagon, en des maux plus pressants,
M'abandonnait à ma sagesse,
Et, pour un rien, Saint-Cyr, de concert avec Besse,
Me refuse des aliments !
Et voilà ce que c'est qu'avoir quatre-vingts ans !

« Ordonnez donc, ma chère fille, qu'on m'envoie ce que je demande. Voulez-vous que la postérité dise :

Cette femme qui, dans son temps,
Fit un si brillant personnage,
Eut à Saint-Cyr beaucoup d'enfants,
Et mourut faute d'un potage. »

éloge quand on dit : Elle raisonne encore juste; elle écrit encore d'une main ferme. Me voilà bien louée ! Et voilà de grands sujets d'amour-propre ! »

Mme de Glapion lui répondit par l'envoi d'un potage, accompagné de ces cinq vers :

Que Besse en veuille à Glapion,
Malgré la Faculté vous serez obéie.
Vous, mourir d'inanition !
Eh ! de tous vos enfants la grande passion
Serait de vous donner leur vie. »

Voici sa dernière lettre, également adressée à Mme de Glapion :

« Selon le docteur, je suis fort bien, et, selon moi, je suis fort mal. Mon abattement ne me permet pas de sortir de mon lit. J'ai mangé un potage par raison, et j'y ai trouvé la fadeur qu'y trouvait Mme d'Heudicour. Ne vous verrai-je point ? Le prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit. On me mande que l'innocence du duc du Maine s'accrédite tous les jours, et que tout tombera sur Malézieux. Mais on se flatte qu'après avoir prouvé que les soupçons étaient fondés on donnera la grâce. J'approuve tout. Je ne sais ce que j'ai. Je suis sans fièvre, je tousse moins, je dors très-bien, mais ma faiblesse est extrême. Amenez ma sœur Du Pérou. Si l'on veut s'aider encore de moi, il n'y a pas de temps à perdre. »

Le duc de Noailles vint assister à ses derniers moments. « Adieu, lui dit-elle, mon cher duc. Dans quelques heures d'ici, je vais apprendre bien

des choses. » Elle expira, en effet, bientôt après, le 15 avril 1719.

Elle avait désiré d'être inhumée dans le cimetière de Saint-Cyr. Mais ce vœu modeste ne fut point exaucé. Le duc de Noailles fit construire dans l'église, au milieu du chœur, un tombeau où l'on déposa ses restes. L'abbé de Vertot composa son épitaphe, beaucoup trop déclamatoire, et à laquelle Voltaire reproche assez justement l'omission du nom de Scarron : il aurait dû ajouter seulement qu'il n'y est pas plus parlé du second mariage de la défunte que du premier. Au reste, cette épitaphe n'existe plus, ni le tombeau, ni même l'église. La maison royale de Saint-Louis périt avec la monarchie, et, pendant les mauvais jours de la Révolution, la sépulture de Mme de Maintenon ne fut pas respectée. On a depuis construit à Saint-Cyr, transformé en école militaire, une chapelle à l'usage des élèves. Dans un coin de cette chapelle est une dalle en marbre noir, où on lit cette simple et laconique inscription :

CI-GÎT

MADAME DE MAINTENON.

1635 — 1719.

FIN.

TABLE.

AVERTISSEMENT..... Page I

I. Les d'Aubigné..... 1
II. Mademoiselle d'Aubigné (1635-1652)..... 21
III. Madame Scarron (1652-1660)..... 43
IV. Madame Scarron, veuve..... 66
V. Madame Scarron gouvernante des enfants du roi et de Madame de Montespan..... 97
VI. Madame Scarron à la cour..... 107
VII. Madame de Maintenon..... 124
VIII. Madame de Maintenon seconde dame d'atours de la dauphine..... 147
IX. Madame de Maintenon épouse de Louis XIV..... 185

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

101 s